

les cahiers
pour l'histoire de La Poste

Sous la direction de

Lauriane CROS

Les chemins de la correspondance

Matérialités et stratégies en Europe

et ses prolongements coloniaux

XVII^e-XX^e siècles

les cahiers *pour l'histoire de La Poste*

Sous la direction de
Lauriane CROS

Les chemins de la correspondance

Matérialités et stratégies en Europe
et ses prolongements coloniaux
XVII^e-XX^e siècles

Journée d'études des doctorants et jeunes chercheurs
Université Bordeaux Montaigne, 9 novembre 2016.

Directeur de la publication: Frédéric Guillaud
Directrice de la rédaction: Muriel Le Roux
Suivi éditorial: Sébastien Richez

Comité de rédaction: Muriel Le Roux, Sébastien Richez, Josiane Foyat, Nicolas Verdier

Comité de lecture: Reynald Abad, Anne-Claude Ambroise-Rendu, Catherine Bertho-Lavenir, François Cadilhon, Jean-Luc Chappey, Patrick Fridenson, Andrea Giuntini, Éric Godelier, Pascal Griset, Odile Join-Lambert, Michel Margairaz, Laurent Tissot

Adresse:
Comité pour l'histoire de La Poste
9 rue du colonel Pierre Avia
Case Postale A 503
75757 Paris Cedex 15

www.laposte.fr/chp

Illustration de couverture: Poste aux lettres en Moldavie, juillet 1837, dessin d'Auguste Raffet
(source : europeana.eu)

Maquette: Navis

ISSN : 1287-4612
ISBN : 978-2-918336-08-2

Mai 2018

Les idées émises dans cette recherche n'engagent que l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du comité pour l'histoire de La Poste ou de La Poste, ni refléter leur position.

Sommaire

Préambule	7
Avant-propos Les chemins de la correspondance. Pour une réappropriation de l'espace et de l'Histoire.....	9
Introduction Les chemins de la correspondance. Matérialité et stratégies en Europe et ses prolongements coloniaux, xvii ^e -xx ^e siècles.....	13
PARTIE I	
Usages et exigences : les contraintes de la correspondance	
Écrire pour gagner du temps : stratégies d'adaptation face aux contraintes matérielles de la correspondance diplomatique franco-britannique à la fin du xvii ^e siècle.....	19
Pratiques et recours de la Franc-maçonnerie bordelaise face aux exigences de la correspondance au xviii ^e siècle.....	29
Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du xviii ^e siècle à travers la correspondance du régisseur Pierre Bourdet.....	37
PARTIE II	
Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs	
Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne au cours de la seconde moitié du xviii ^e siècle.....	49
Écrire pour de l'argent. La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond avec l'État français de la Révolution à la Restauration.....	59
Stratégies et contraintes épistolaires à l'époque concordataire. Les correspondances de nominations de chanoines du Consulat à 1848	69

Les chemins de la correspondance

PARTIE III

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

La comtesse Éléonore Batthyany-Strattman et les chemins de la correspondance à Vienne au XVIII^e siècle : des réseaux de sentiments et de sociabilité.....	79
Lettres privées ou lettres « publiques » : réseaux relationnels et stratégies d'un couple de danseurs célèbres, entre Paris, Londres, Bruxelles et Bordeaux (1781-1806).....	87
Les échanges épistolaires des hispanistes français avec des intellectuels de l'Amérique Latine : la création de réseaux de circulation des savoirs ? (1890-1930).....	91
Conclusion	
La tortuosité des chemins de la correspondance.....	99
Présentation des auteurs.....	105
Ouvrages publiés par le CHP.....	107
Ouvrages publiés avec le concours du CHP.....	109

Préambule

En 2003, après huit années de fonctionnement et de production scientifique, le comité pour l'histoire de la Poste estimait disposer de suffisamment de matière pour commencer à diffuser et vulgariser l'histoire de la Poste. À l'époque, cet engagement correspondait aussi au vœu du Président Jean-Paul Bailly, dirigeant de l'entreprise depuis 2002, de mieux faire connaître aux postiers leur propre histoire, mais aussi de rappeler au grand public la place et le rôle occupés par une institution plus que centenaire dans les évolutions du pays.

Les Cahiers pour l'histoire de La Poste, publication souple respectant tous les canons académiques, ont soutenu cette ambition. Il s'agissait, sur une idée de la commission scientifique du CHP, de promouvoir les meilleurs travaux universitaires de maîtrise puis de master d'histoire, ainsi édités après avoir été retravaillés. Le numéro 1 de la collection : « La grève des PTT de l'automne 1974 et les médias », issu du mémoire de Vincent Bouget soutenu en 2001, a donc été publié en novembre 2003.

Dans l'esprit des promoteurs de cette publication, le programme éditorial ne devait absolument pas être figé ; il a été servi en cela par la grande diversité des sujets initiaux sur la Poste. Par une convergence d'heureux hasards et de volontés d'étudiants partagées par leur directeur de mémoire d'étudier des thématiques originales, il s'avère qu'en vingt numéros, un large spectre historiographique a pu être balayé.

Les numéros des *Cahiers pour l'histoire de La Poste* ont traité du syndicalisme postal et d'une de ses luttes contemporaines les plus spectaculaires : la grève de 1974, mais aussi d'un courant caractéristique de la solidarité propre aux PTT au début du XX^e siècle à travers la naissance du mouvement mutualiste. A également émergé la thématique des modes de transports (moyens, organisations) dans les domaines de l'aviation, de l'automobile et du TGV. De même, la Poste étant une organisation déployée sur tout le territoire, l'histoire de sa présence, en fonction des époques ou des aires, en ville ou en périphérie, face aux reconfigurations périurbaines dans les banlieues, ou en prise avec son utilité fonctionnelle pour le désenclavement des campagnes, a été abordée. Les services postaux et leurs techniques ont également suscité l'intérêt notamment à l'époque contemporaine, qu'ils aient disparu comme la poste pneumatique ou bien qu'ils aient évolué comme les services financiers devenus La Banque Postale en 2006. Enfin, la Poste, reflet d'une époque – pendant la Première Guerre mondiale –, ou bien accompagnant l'éclosion du sport de masse, a également été étudiée, témoignant ainsi de la porosité de son rayonnement.

Les chemins de la correspondance

Le cycle des éditions n'est évidemment pas achevé avec ce numéro 20 des Cahiers. Celui-ci est l'ultime version imprimée, dirigée par Lauriane Cros, et intitulée « Les Chemins de la correspondance ». Il reste évidemment de nombreux sujets d'étude à embrasser. Mais ceux-ci, pour peu que des chercheurs fassent preuve de curiosité à leur égard, seront désormais valorisés par une édition numérique des *Cahiers pour l'histoire de La Poste*, l'identité de la revue demeurant inchangée. Ainsi se poursuit le processus de vulgarisation qui, à l'instar de l'institution qu'est La Poste, se doit de « coller » à son époque...

Muriel le Roux et Sébastien Richez

Les chemins de la correspondance. Pour une réappropriation de l'espace et de l'Histoire

François CADILHON

Université Bordeaux Montaigne

En rédigeant l'article sur les lettres, dans l'*Encyclopédie*, le prolifique chevalier de Jaucourt souligna que l'écriture des billets, des missives ou des dépêches permettait aux hommes « de communiquer leurs pensées à des personnes éloignées ». Comparées avec celles de Cicéron avec « les matériaux les plus authentiques de l'Histoire » celles des modernes ne contenaient selon lui que « de petits faits, de petites nouvelles et ne peignaient que le jargon d'un temps ; pour les pays étrangers, elles ne regardaient que les affaires de commerce. Cependant en temps de guerre, les ministres qui avaient aussi l'intendance des Postes prenaient soin de les lire avant ». La méthodologie historique porte assurément désormais un autre regard sur la lettre qui « témoigne de la vie qui l'entoure, des conditions et des préoccupations politiques, religieuses, financières ou commerciales, intellectuelles ou culturelles »¹. Le rôle des Postes était évidemment un préliminaire indispensable pour la construction d'un grand réseau de communication² soigneusement contrôlé et dont l'organisation était éminemment politique avec une tension de plus en plus forte entre le pouvoir d'État et l'émergence des libertés individuelles³. L'histoire de l'institution française réalisée de manière très classique par Eugène Vaillé, montre d'ailleurs que de 1629 à 1770 le surintendant général des Postes fut souvent le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, comme Colbert de Torcy ou Choiseul, ou alors le secrétaire d'État à la Guerre comme Louvois ou d'Argenson⁴. La seule direction de la Poste était assurément un indicateur des volontés royales aux yeux des pays voisins.

La lettre faisait l'objet d'un désir ou d'une impatience aussi bien pour les plus puissants agents de l'État que pour un particulier anonyme. Lucien Bély a pu rapporter les attentes de Torcy à l'égard des agents français présents à Londres pendant la guerre de Succession d'Espagne : « Ne condamnez pas mon impatience mais les nouvelles sont lentes à venir. Les lettres d'Angleterre nous manquent à cause du vent »⁵. Mais pour les individus le déplacement à la poste ou l'arrivée du facteur était un moment tout aussi attendu du quotidien. Le 4 mai 1775, à Mantoue, l'abbé de Guasco écrivit ainsi au fils de

¹ Beaufrepaire, P.-Y., Häselser, J. et McKenna, A. (dir.), *Réseaux de correspondance à l'Âge classique*, Saint-Étienne, PU, 2006, p. 7.

² Le Roux, M. (dir.), *Postes d'Europe, XVIII^e-XXI^e siècles. Jalons d'une histoire comparée*, Paris, Comité pour l'histoire de La Poste, 2007.

³ Caplan, J., *Postal cultural in Europe 1500-1800*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.

⁴ Vaillé, É., *Histoire générale des Postes françaises*, Paris, PUF, 1947-1955.

⁵ Bély, L., *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 136.

Les chemins de la correspondance

Montesquieu « depuis un temps infini je me trouve privé du plaisir de vos lettres, celle-ci vous parviendra sûrement car je la confie à un gentilhomme de Vérone qui va à Paris où il l'a mettra à la poste ». Au même moment la salonnière bordelaise Madame Duplessy fit « remettre un petit mémoire aux directeurs de la petite poste sur les lettres perdues et pour tâcher de recouvrer la dernière »⁶. Quelques mots envoyés demandant souvent une réponse décloisonnaient l'espace, ils favorisaient et accéléraient l'échange et donnaient alors naissance à une culture des lettres et à un réseau de correspondance. Les cas sont nombreux et celui d'Antonio Magliabechi est l'un des plus spectaculaires. Bibliothécaire du Grand-duc de Toscane Cosme III de Médicis à la fin du XVII^e siècle, il vivait largement en ermite mais partagea ses idées par écrit, pour un corpus de plus de 22 000 pièces, avec toute l'Europe savante⁷. Épistolier tout aussi proluxe, Voltaire utilisa le même moyen cependant pour cette fois un engagement public sans compter son temps afin de gagner des causes, pas toutes perdues⁸.

Pour la transmission d'une information, la place des femmes était de toute évidence considérable d'une carrière à un mariage soigneusement négocié, comme le montre lors de cette journée d'étude plusieurs interventions. Elles pouvaient jouer un rôle d'intermédiaire mais chaque lettre apportant aussi une dimension personnelle, telle une fenêtre ouverte sur les secrets d'un individu, Philippe Martin a souligné que l'approche d'une correspondance « c'est souvent avoir l'impression d'entrer dans un lieu secret, de dévoiler les rêves et des affections »⁹. Cette journée peut être aussi l'objet d'un débat. Doit-on penser l'histoire de la correspondance à partir d'une étude globale, comme celle d'un corpus maçonnique, comme l'a pensé Pierre-Yves Beaurepaire, ou selon celle d'une micro-histoire imaginée pour un procès en sorcellerie par Carlo Ginzburg ? Une seule lettre peut soulever aussi des questions plus larges, les chemins et les raisons de la correspondance sont parfois tortueux. À Bordeaux, François Mauriac reconnu dans une préface « qu'aucun des personnages du *Baiser aux lépreux* n'est inventé, je pourrais mettre un nom sous chacun »¹⁰. En écrivant ensuite *Thérèse Desqueyroux*, publié en 1927, mis en film et étudié dans tous les collèges et les lycées, il n'hésita pas à utiliser abondamment l'exemple d'une famille de Saint-Symphorien mais alors au grand dam de sa cousine qui se chargea de le lui écrire aussitôt : « Mon cher François. Dès les premières minutes dans votre roman [...] pourquoi placer des demeures ou des lieux si minutieusement décrits que nul ne peut feindre de les ignorer. Pourquoi surtout ces prénoms, ces minutieux détails qui peuvent amener des commentaires forts déplaisants »¹¹.

La transmission des lettres était attachée aux infrastructures postales routières et navales mais il n'y avait pas « de frontières infranchissables »¹². Une lettre ordinaire mettait douze à quinze jours pour aller de Paris à Madrid au début du XVIII^e siècle, quatre de Paris à Londres, une vingtaine de Paris à Varsovie

⁶ Cadilhon, F., *Les Montesquieu après Montesquieu, Tenir son rang du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Pessac, MSHA, p. 131-132.

⁷ Callard, C., « Diogène au service des princes, Antonio Magliabechi à la cour de Toscane 1633-1714 », in *HES*, janvier 2000, p. 85-103.

⁸ Cadilhon, F., « Censure d'État, esprit public et raison privée », in Cadilhon, F., Chassaigne, P. et Suire, É. (dir.), *Censure et autorités publiques*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2015, p. 355.

⁹ Martin, P. (dir.), *La correspondance, Le mythe de l'individu dévoilé*, Louvain, PUL, 2015, p. 17-18.

¹⁰ Mauriac, F., *Œuvres romanesques*, Paris, La Pléiade, 1978, p. 1120.

¹¹ Mars 1927. Fonds privés Lapeyre-Boissonnet.

¹² Beaurepaire, P.-Y., Pourchasse, P. (dir.), *Les circulations internationales en Europe, 1680-1780*, Rennes, PUR, 2010.

Les chemins de la correspondance. Pour une réappropriation de l'espace et de l'Histoire

et le voyage outre-Atlantique vers les colonies était beaucoup plus incertain¹³. Une guerre ne devait pas interrompre les échanges selon les conventions internationales reconnues et le réseau ne cessa de s'étendre en fonction de l'ouverture européenne vers les autres mondes. Certes au XIX^e siècle, les télégraphes et le télégramme purent remplacer d'une certaine manière les lenteurs d'un courrier, mais si Christophe Studeny a évoqué « l'invention de la vitesse »¹⁴ Jay Caplan a saisi que la révolution des communications avait déjà depuis longtemps donné naissance à un *postal world*¹⁵ et la lettre prit ensuite les airs¹⁶. Antoine de Saint-Exupéry engagé par la compagnie générale aéro postale pour transporter le courrier de Toulouse au Sénégal, puis en Amérique du Sud en 1929, sut en tirer ses épopées romanesques : *Courrier sud* (1929) jusqu'à Dakar où les paquets prenaient le bateau avant *Vol de nuit* (1931), et, qui sait, accélérer les échanges des hispanistes français avec les intellectuels de l'Amérique !

¹³ On peut notamment se référer au projet de l'Université de Leyde des *Sailing Letters* capturées notamment dans les navires anglais ou hollandais de la fin du XVII^e siècle à celle du XVIII^e siècle.

¹⁴ Studeny, C., *L'invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Gallimard, 1995.

¹⁵ Caplan, J., *op.cit.*, p. 167.

¹⁶ On peut à cet égard prendre comme exemple les *Cahiers pour l'histoire de la Poste* : Henri, C., *Le courrier prend les airs, L'aviation postale intérieure en France*, n° 15 ; Gosselin, C., *Au temps de la très grande vitesse postale*, n° 16.

Les chemins de la correspondance. Matérialité et stratégies en Europe et ses prolongements coloniaux, XVII^e-XX^e siècles

Lauriane CROS

Université Bordeaux Montaigne (CEMMC)

Diderot, dans une lettre adressée en janvier 1766 au sculpteur Falconet installé à presque trois mille kilomètres de là dans la capitale russe assure ainsi au sculpteur « tu subsisteras éternellement, ou dans un fragment de marbre ou plus sûrement encore dans quelques-unes de nos lignes ; [...] Il y a deux grandes inventions [qui cultivent les noms des hommes célèbres] la poste qui porte en six semaines une découverte de l'équateur au pôle, et l'imprimerie qui la fixe à jamais »¹. La correspondance est un acte de communication qui s'inscrit dans son environnement social, économique ou politique, répond à des contraintes géographiques et temporelles et doit s'adapter aux diverses infrastructures en place afin d'assurer le transport de ces échanges, sous quelque forme qu'ils soient². Correspondance et communication permettent l'échange et lient des espaces qui, sans cela, seraient tenus à distance. Elles participent à une culture de la mobilité tout en manifestant des stratégies qui ne sont pas systématiquement formulées mais qui orientent les chemins de la correspondance.

Cette journée amène à se concentrer sur les chemins de la correspondance, les infrastructures et contingences associées, de même que les méandres de l'esprit révélés par ces échanges, à travers les stratégies élaborées quant au contenu, ou aux acteurs concernés, englobant ainsi dans une acception large la notion de correspondance et de ses supports. L'échange appartient à la vie des individus, des groupes et des institutions³. Par cela, les acteurs impliqués comblent un manque de mobilité physique. Ces échanges définissent et organisent des espaces variables tout en mobilisant des outils de transports et d'informations divers. Les échanges, matériels et immatériels, s'appuient sur des relais comme les liens familiaux, les diasporas, ou les liens institutionnels qui forment un dénominateur connu, pouvant servir d'interface et ouvrant l'espace relationnel. Si aux XVII^e et XVIII^e siècles on constate une ouverture et une

¹ Diderot, *Le Pour et le Contre ou Lettres sur la postérité*, *Beaux-Arts* tome II, Hill Erita, Mortier Roland, Trousson Raymond, Paris, Hermann, 1986, p. 9.

² Beaurepaire, P.-Y., *Entrer en communication, de l'âge classique aux Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 7 ; Chartier, R. *La correspondance, les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991 ; Beaurepaire, P.-Y., *La plume et la toile, pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presses Université, 2002 ; Ruggiu, F.-J., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, PUPS, 2005 ; Rétat, P., *Les gazettes européennes de langues françaises XVII^e-XVIII^e siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1992 ; Haffemayer, S., « Les gazettes de l'Ancien Régime : Approche quantitative pour l'analyse d'un "espace de l'information" », in *Histoire & Mesure*, vol. 12, no. 1-2, 1997, p. 69-91 ; Feyel, G., *L'annonce et la nouvelle, la presse d'information en France sous l'Ancien Régime, 1630-1788*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

³ Albert, P., *Correspondre jadis et naguère*, Paris, Ed. du CTHS, 1997.

Les chemins de la correspondance

fluidité des échanges, la correspondance rencontre toujours des difficultés matérielles et physiques à surmonter. Toutefois les enjeux et nécessités associés à ces correspondances tentent de les dépasser ou de les contourner. Ces pratiques connaissent des évolutions et des transformations qui s'accroissent au XIX^e siècle et multiplient les possibilités des moyens de communication, ouvrant des perspectives d'accélération et de diffusion à des échelles géographiques et temporelles différentes.

La circulation suppose une matérialité des circuits de cheminement, elle procède d'une dimension spatiale, d'un rapport particulier aux territoires traversés et initie une dynamique des flux qui démontre une hiérarchie des chemins et des espaces centraux et périphériques. Cette notion de transport imprègne la correspondance par les directives qu'elle impose, les contraintes et les temporalités qu'elle commande. La lenteur et la cherté caractérisent les échanges jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, malgré les efforts qui sont portés sur les routes et les moyens de communication. Les conjonctures humaines ou politiques, les conditions climatiques ou géologiques, traverser les Alpes ou les plaines germaniques, caboter sur la Baltique, remonter le Danube ou naviguer sur l'Atlantique déterminent une hiérarchie des axes de communication et une typologie des routes⁴ qui sont autant de facteurs déterminants la circulation. L'accès aux transports, leur régularité, leur continuité ou leur sûreté et l'assurance de confidentialité permettent l'entretien des relations épistolaires. Le poids des contraintes spatiales pour prendre connaissance des événements se déroulant au loin et pouvoir réagir, concerne tant les individus que les particuliers face à ces informations apportées par courrier⁵ et leur volonté d'y répondre. La vitesse de circulation, de même que sa perception⁶ est variable à l'échelle du continent européen, et l'est encore davantage lorsque la voie de mer est utilisée. Si la voie de terre, déjà au XVII^e siècle est plus régulière et plus sûre, pour des questions de praticité des chemins, des raisons financières ou structurelles, la voie de mer peut être utilisée. Celle-ci demeure plus incertaine au long des périodes concernées : avant le XIX^e siècle et l'instauration de lignes régulières de paquebots, les liaisons dépendent de nombreux facteurs : la disponibilité d'un bâtiment, le délai de chargement et de départ, les aléas des conditions de navigation, les risques liés à la guerre et à la capture. De ce fait, l'échelle coloniale qui s'intègre à cette réflexion, impose ses particularismes et particularités⁷ dans l'établissement de ces relations. Traverser les océans comporte pour les envois des risques inhérents au milieu, mais aussi aux risques accrus en temps de tensions entre les états et initient des techniques supplétives pour assurer la circulation des lettres : nombre des *sailing letters*⁸ sont des duplicatas, voir des triplicatas qui montrent l'appréhension des risques par les acteurs de ces échanges, voire en cas de secret absolument nécessaire les lettres pouvaient être plombées. La dialectique échanges/risques interroge les enjeux et l'intérêt de la correspondance. Cette question du risque est prégnante dans les échanges politiques et diplomatiques face à la porosité des courriers, face au

⁴ Livet, G., *Histoire des routes et des transports en Europe : des chemins de St Jacques à l'âge d'or des diligences*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2003.

⁵ Bély, L., *L'information à l'époque moderne*, Paris, PUPS, 2000 ; Schnakenbourg, E. « Les chemins de l'information : la circulation des nouvelles depuis la périphérie européenne jusqu'au gouvernement français au début du XVIII^e siècle », in *Revue Historique*, 2006-2, p. 291-311.

⁶ Studeny, C., *L'invention de la vitesse, France XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Gallimard, 1995.

⁷ Gonzalez Cruz, D., *Propaganda e informacion en tiempos de guerra, Espana y America, 1700-1714*, Madrid, Silex Ediciones, 2009.

⁸ Projet débuté en 2004 par la bibliothèque nationale des Pays-Bas. Il s'agit des documents appartenant aux cargaisons des navires capturés en temps de guerre. Également, plus de 38 000 lettres envoyées entre 1652 et 1832 sont ainsi conservées dans les archives britanniques, dont plus de la moitié concerne des envois privés.

Les chemins de la correspondance. Matérialité et stratégies en Europe et ses prolongements coloniaux, XVII^e-XX^e siècles

secret et la clandestinité, les risques d'espionnage ou de divulgation, mais elle appartient également aux dynamiques épistolaires des maisons de négoce ou des espaces intellectuels, voir des relations privées et personnelles. Il apparaît dès lors nécessaire de mettre en avant l'inventivité des acteurs pour créer et maintenir une correspondance, qui peut amener à orienter les choix des routes de communication pour contourner les obstacles techniques ou naturels de la circulation, dont le poids grève les conditions matérielles de la correspondance.

De même, l'affirmation du système postal, à l'époque moderne, qui se présente comme un service de collecte, d'acheminement et de distribution des courriers, participe à la transformation des communications et affecte les usages et ses usagers⁹. À la fin de l'Ancien Régime il est estimé que la Poste aux lettres transporte entre 100 000 et 200 000 lettres à travers le royaume de France, toutefois la distribution à l'échelle interne des grandes villes n'est comblée que tardivement, à la fin du XVIII^e siècle par l'instauration de la Petite Poste, affirmant une réflexion des échanges et de leur matérialité à une échelle locale et plus immédiate par la multiplication des boîtes et des tournées de distribution. Ainsi échelle locale et échelle élargie ne rentrent pas en concurrence, le contact entre le local¹⁰ et l'extérieur permet l'élargissement des espaces envisagés dans les circuits épistolaires.

La volonté de contrôle de la part des États, contrôler les distances et les informations, explique la place de ces derniers dans les institutions postales¹¹ qui sont autant d'outils de surveillance pour les puissances en affirmation. Le service postal est renforcé, unifié, les relais multipliés parallèlement à l'intensification des réseaux routiers à l'échelle de l'Europe. Postes et routes sont partie intégrante et pratique des politiques menées par les pouvoirs des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces services postaux sont des mannes financières, comme le déclare Adam Smith : « La Poste aux lettres fournit [...] un revenu très considérable au souverain. C'est peut-être la seule entreprise de commerce qui ait été conduite avec succès, je crois, par toute espèce de gouvernement »¹². Le commerce épistolaire entraîne des coûts pour ses auteurs. Les coûts sont autant de facteurs qui influent sur l'entretien de ces liens épistolaires, leur initiation ou leur maintien, la rentabilité du temps¹³, le calcul du coût/bénéfice par les acteurs, définissant ainsi les circuits de communication au même titre que les contraintes sociales, l'environnement familial, communautaire ou encore professionnel.

Au-delà des cheminements et des routes empruntés par les lettres et courriers, la correspondance révèle des stratégies particulières explicitées ou non : audace négociante, lettres familiales, connaissances politiques et diplomatiques, défense des intérêts, négociation et argumentation rythment les contenus et leur diffusion. Ces chemins de la correspondance confrontent les idées, participent aux relations et aux

⁹ Caplan, J., *Postal culture in Europe, 1500-1800*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.

¹⁰ Roche, D., *Humeurs vagabondes, de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

¹¹ Vaillé, E., *Histoire générale des Postes françaises*, Paris, PUF, 1955 ; Marchand, P., *Le maître de poste et le messenger, une histoire du transport public au temps des chevaux, 1700-1850*, Paris, Belin, 2006. Travaux qui se placent dans la dynamique instaurée par le comité pour l'histoire de La Poste et la direction des Archives de La Poste depuis les années 1980 et 1990 ; Le Roux, M. (dir.), *Postes d'Europe, XVIII^e-XXI^e siècle, jalons d'une histoire comparée*, Paris, comité pour l'histoire de La Poste, 2007 ; Blond, S., *L'atlas de Trudaine, pouvoirs, cartes et savoirs techniques au siècle des Lumières*, Paris, CHTS, 2014.

¹² Smith, A., *De la richesse des nations*, 1776.

¹³ Lettre de la loge *Française* à la loge la *Vérité* au Cap Français, Saint Domingue en 1774 a mis sept mois pour parvenir, mais en moyenne dans le sens métropole-Antilles le temps de trajet tend à se réduire, jusque cinq à six semaines au lieu des huit antérieures. Une lettre Marseille-Cadix pour ouvrir au commerce français l'empire espagnol met environ douze jours au milieu du XVIII^e siècle.

Les chemins de la correspondance

nécessités de correspondre les uns et les autres. Ils s'affirment comme un processus de communication qui se déploie et concernent l'espace public, la correspondance privée, politique¹⁴, négociante¹⁵ ou scientifique¹⁶, où les réseaux et les espaces relationnels se croisent et se rencontrent devant la démultiplication des échanges.

Les usages de la lettre, les stratégies déployées amènent à s'interroger sur les enjeux liés à ces échanges. L'information et la diffusion de connaissances, ou au contraire la déperdition d'informations par la censure ou l'autocensure, par la sensibilité des contenus ou des acteurs impliqués sont à interroger. Le regard du destinataire ou de l'opinion publique, l'utilisation de la lettre pour construire des politiques ou des réseaux sont autant d'exemples des enjeux attachés aux échanges. De même, savoir quel est celui des correspondants qui prend l'initiative du commerce épistolaire est en soi révélateur de la teneur et de la raison d'être des échanges, démontre les enjeux poursuivis par ces lettres. La question de la réciprocité, qu'elle soit immédiate ou ignorée, les circuits de diffusion concerne tant l'acheminement que la réception. L'identité du correspondant, l'émetteur, et / ou le récepteur, pose la question des particularismes dans la tenue des relations épistolaires et des manœuvres employées pour l'entretenir et notamment le rôle des femmes, des élites féminines qui s'engagent résolument dans l'activité épistolaire et la circulation des informations

Au-delà de l'objet transcrit en lui-même, les pratiques de l'échange et les parcours initiés entre les acteurs, les méthodes et moyens employés pour faire parvenir la correspondance engagée sont au cœur de la communication et de l'information aux XVII^e-XX^e siècles. La lettre est un support essentiel de l'information qui lui permet de franchir de grandes distances, la correspondance participe de l'identité relationnelle des acteurs, une lettre ne pouvant prendre son sens qu'en étant inséré dans un ensemble, un environnement qui témoigne les conditions qui entourent ces derniers.

À travers trois dynamiques, cette journée va donc s'intéresser à ces questionnements : les exigences et les contraintes matérielles des correspondances, les stratégies déployées dans l'entretien de relations épistolaires, qui construisent des espaces relationnels étendus.

Je souhaite conclure cette introduction en remerciant le comité pour l'histoire de la Poste ainsi que la présence de Sébastien Richez qui conclut cette journée. Je remercie également Mme Bouneau et M. Coste, à la direction du Centre d'Etudes des Mondes Moderne et Contemporain (CEMMC). J'y associe M. Figeac alors directeur lorsque les prémices de cette journée ont été établis, M. Cadilhon pour son soutien, MM. Figeac et Chassaing pour leur disponibilité et leur participation.

¹⁴ Boutier, J., Landi, S., *La politique par la correspondance, les usages politiques de la lettre en Italie, XIV^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2009.

¹⁵ Lupo, S., « Inertie épistolaire et audace négociante au XVIII^e siècle, la maison Roux à Marseille », in *Rives nord-méditerranéennes*, 2007-27, p. 109-122.

¹⁶ Catherine, F., *La pratique et les réseaux d'Albercht von Haller, vecteurs du transfert culturel entre les espaces français et germanique au XVIII^e siècle*, thèse soutenue en septembre 2009, Université de Nancy II, 2009 ; Dulac, G., « Deux réseaux au service de l'Académie des sciences de Saint Pétersbourg, autour de Ribeiro Sanches et de Johann Albrecht Euler », in *Dix-huitième siècle*, 2008-1, p. 193-210 ; Haseler, J., « Entre République des lettres et République des sciences, les correspondances scientifiques de Formey », in *Dix-huitième siècle*, 2008-1, p. 93-103.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

Écrire pour gagner du temps : stratégies d'adaptation face aux contraintes matérielles de la correspondance diplomatique franco-britannique à la fin du XVII^e siècle

Emmanuel LEMÉE

Université Paris IV Sorbonne

« Il est très important, dans la conjoncture présente, que vous preniez la peine de m'informer de l'état où vous apprendrez que les choses sont à Madrid, en Sicile et en Allemagne, parce que cela me servira à jeter des scrupules dans les esprits qui pourront les retenir. Vous savez bien qu'un ambassadeur perd toute sorte de créance quand on le voit raisonner sur de faux fondements et qu'il est nécessaire pour cette raison de savoir au vrai l'état des affaires présentes ».

Honoré Courtin¹ à Simon Arnauld de Pomponne² – 11 janvier 1677³

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la correspondance diplomatique ne se distingue plus guère des autres types de correspondance par les moyens techniques et matériels mis à sa disposition. La poste aux chevaux, qui transportait les courriers royaux, est progressivement intégrée par Louvois à partir de 1672 à la Poste aux lettres⁴, ce qui rend le courrier administratif, et notamment diplomatique, tributaire des mêmes conditions matérielles d'acheminement que le courrier des particuliers, du moins ceux qui peuvent en assumer le coût. Les dépêches diplomatiques empruntent les mêmes routes, sur les mêmes chaises de poste⁵ et circulent à la même vitesse que les missives les plus anodines.

Ainsi que le rappelle Courtin à Pomponne, la correspondance diplomatique conserve cependant, au sein d'un réseau postal européen en croissante libéralisation⁶, un caractère et des besoins particuliers. Elle véhicule en effet une information extrêmement sensible au sein d'un réseau pensé à l'échelle de l'Europe et qui compose ce qu'on appelle aujourd'hui un système d'information, c'est-à-dire un ensemble organisé

¹ Honoré Courtin (1626-1703), conseiller d'État et diplomate français, ambassadeur du roi de France en Angleterre en 1676.

² Simon Arnauld de Pomponne (1618-1699), diplomate et ministre français, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1672 à 1679.

³ AAE, Correspondance Politique Angleterre, Courtin à Pomponne, 11 janvier 1677, vol. 122, fol. 46 à 51.

⁴ Vaillé, E., *Histoire des Postes françaises*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947-1955.

⁵ Voiture hippomobile à deux roues, légère et rapide, apparue vers 1664. Voir Roche, D., *Voitures, chevaux, attelages, du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles, 2000, p. 12-14.

⁶ Schobesberger, N. et alii, « European Postal Networks », in Raymond, J. et Moxham, N. (eds.), *News Networks in Early Modern Europe*, Boston, Brill, 2016, p. 19-64.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

de ressources, à la fois sociales et techniques, qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer de l'information. Un système d'information est soumis à des risques particuliers, qu'il convient de gérer selon quatre critères d'exigence⁷. Le premier est la disponibilité de l'information, la capacité à réagir le plus rapidement possible face au besoin d'une information particulière et à la transmettre dans les délais les plus courts. Le second est celui de l'intégrité, c'est-à-dire de la véracité et de la qualité de l'information. On y répond à la fin du XVII^e siècle par la mise en place d'agents permanents sur place qui entretiennent des réseaux d'informateurs. Le troisième critère est celui de la confidentialité, de la capacité à assurer qu'une information ne soit transmise qu'à son destinataire, qu'elle ne soit pas interceptée. On y répond avant tout par le chiffrement des dépêches. Enfin le critère de la traçabilité évalue qui a accès à quelle information et certifie que le destinataire d'une information l'a bien reçue et comprise. Ce dernier critère se révèle particulièrement important dans un contexte de communication où persiste l'insécurité. Quelles que soient les précautions prises on ne peut jamais être certain qu'une lettre parviendra à son destinataire : un courrier peut être volé ou intercepté, les navires peuvent sombrer, les messagers peuvent se perdre. Ce risque trouve réponse dans la correspondance diplomatique sous la forme de la longue litanie des accusés de réception, qui ouvre généralement chaque dépêche et permet de s'assurer que la chaîne de communication n'a pas été brisée et qu'aucune information n'a été perdue.

Toutes ces exigences sont au cœur des enjeux de la diplomatie européenne au XVII^e siècle. Dans le cadre des relations internationales il n'y a pas d'information sans valeur ni sans risque, et c'est la raison pour laquelle chaque État européen s'efforce de gérer au mieux ces risques, sachant pertinemment que l'État à la gestion la plus efficace prend sur les autres un ascendant considérable. La concurrence est rude, et la tâche rendue plus complexe encore par le fait que ces quatre exigences ne sont pas nécessairement compatibles entre elles. Le chiffrement de la correspondance, qui permet de répondre à l'exigence de sécurité de l'information, en est un bon exemple : une fois rédigées les lettres sont transcrites en une série de chiffres selon un code déterminé à l'avance entre les correspondants, et ce sont ces pages couvertes seulement de chiffres, théoriquement incompréhensibles en cas d'interception, qui circulent sur les chemins européens. Chiffrer et déchiffrer une dépêche demande cependant beaucoup de temps, ce qui fait ainsi perdre en disponibilité⁸. Des erreurs sont par ailleurs possibles. Dans ce jeu d'équilibre entre quatre pôles d'exigence c'est généralement la disponibilité qui se retrouve sacrifiée : s'il est crucial que l'information diplomatique circule vite, il reste cependant impensable de la faire circuler sans la sécuriser et la vérifier.

Dès lors il devient nécessaire pour les acteurs de la correspondance diplomatique de regagner ce temps perdu afin que leur information reste pertinente. Gagner du temps devient cependant difficile à mesure qu'avance le XVII^e siècle, ce qui peut paraître paradoxal, les évolutions techniques permettant en effet une accélération générale de la circulation⁹. Cette dernière concerne cependant les espaces et non les réseaux eux-mêmes : lorsqu'on circule plus rapidement dans un espace, comme c'est le cas dans le nord

⁷ Ce qui correspond à l'actuel standard DICT permettant d'évaluer et de gérer les risques liés à un système d'information. Voir Bloch, L. et Wolfhugel, C., *Sécurité informatique – Principes et méthode*, Paris, Eyrolles, 2011.

⁸ Tessier, A. (dir.), *La Poste, servante et actrice des relations internationales (XVI^e – XIX^e siècle)*, Bruxelles, Peter Lang, 2016.

⁹ Studeny, C., *L'Invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Gallimard, 1996.

de la France ou le sud de l'Angleterre où les routes sont réputées particulièrement bonnes, tout le monde y circule plus vite, sans réel avantage comparatif pour les diplomates français ou anglais sur ceux des autres États européens. Pour obtenir cet avantage et s'assurer que l'information reste pertinente et concurrentielle il faut non seulement connaître les chemins qu'emprunte la correspondance et les contraintes qui leur sont liées, notamment en termes de temps, mais également savoir en jouer afin d'ajuster le tempo des échanges selon son intérêt.

Des chemins de la correspondance diplomatique très contraignants

Les chemins empruntés par la correspondance sont à la fin du XVII^e siècle bien établis et viennent se greffer sur la carte des routes et relais de poste, celle des itinéraires les plus rapides, qui ne sont pas toujours les plus directs. Les transbordements sont fréquents et entraînent des délais supplémentaires. Pour transiter de Paris à Londres par exemple, le courrier quitte Paris par la route jusqu'à Calais, puis traverse la Manche par paquebot, qu'il faut généralement attendre un jour ou deux. Il débarque ensuite à Douvres et est alors pris en charge par la poste anglaise par la route jusqu'à Londres. Ce trajet, qui représente environ 350km à vol d'oiseau, prend en moyenne 5 à 6 jours¹⁰. Il ne faut cependant pas oublier qu'une négociation ou un échange d'information nécessite un retour : il faut donc doubler ce temps, et ajouter encore au moins une journée de part et d'autre pour décoder le courrier, le traiter, exécuter les ordres ou réfléchir aux informations qu'il contient, rédiger la réponse et la coder à son tour. En tout il faut donc compter, pour un échange de Paris à Londres, une quinzaine de jours. Un échange de Paris à Modène ou Rome nécessite au moins un mois¹¹. Ces délais de communication parfois considérables peuvent encore s'alourdir en fonction des aléas, notamment climatiques : il n'est pas rare en automne que les paquebots traversant la Manche soient retenus par les tempêtes pendant une semaine ou davantage. L'isolement, si dangereux pour le travail diplomatique, peut alors devenir complet, comme le note Courtin dans une lettre à Pomponne en janvier 1677 : « Les lettres qui sont parties de Paris le 16 et le 20 ne sont pas encore arrivées : il y a 12 jours qu'on n'en a point reçues de Hollande, ainsi Monsieur nous ne savons rien de ce qui se passe dans tout le reste du monde »¹². Il faut encore ajouter à cela les aléas liés aux guerres ou à l'insécurité de certains itinéraires. En 1677 l'ambassadeur de France Jean-Paul de Barillon¹³ écrit ainsi : « j'ai appris par une lettre du 22 de Monsieur de Courtebonne que le courrier que je vous avais envoyé le 18 a été pris par un capre d'Ostende mais qu'il était de retour à Calais avec ses lettres »¹⁴. Les lettres ne sont pas conservées mais elles sont très certainement lues et déchiffrées, et cet aléa entraîne également un retard dans la circulation. Tous ces

¹⁰ Selon une moyenne réalisée à partir des accusés de réception des dépêches échangées entre les ambassadeurs français en Angleterre et le secrétariat aux Affaires étrangères, AAE, Correspondance Politique, vols. 97 à 138.

¹¹ *Idem*, AAE, Correspondance Politique Modène, vol. 4 et Rome, vols. 225 à 234.

¹² AAE, Correspondance Politique Angleterre, Courtin à Pomponne, 25 janvier 1677, vol. 122, fol. 94 à 105.

¹³ Jean-Paul de Barillon (1628-1691), conseiller d'État et diplomate, ambassadeur de France en Angleterre de 1677 à 1688.

¹⁴ AAE, Correspondance Politique Angleterre, Barillon à Pomponne, 25 novembre 1677, vol. 125, fol. 269 à 271.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

aléas sont connus et les correspondants s'efforcent de les prévoir, mais bien souvent ils ne peuvent que constater, avec une résignation professionnelle, l'absence de courrier pendant un ou plusieurs ordinaires.

Ces délais ne s'expliquent pas seulement par la distance. Le courrier met ainsi plus de 10 jours pour aller de Prague à Francfort au début du XVII^e siècle, soit le double du temps pour à peu près la même distance que Paris-Londres, la faute à des infrastructures de transport moins performantes. Inversement le trajet d'Amsterdam à Londres ne prend que 3 à 4 jours, soit un de moins pour la même distance que de Paris à Londres, ce qui s'explique en bonne partie par le recours à un seul moyen de transport, le bateau, et des conditions de navigation globalement plus favorables.

La concurrence entre Paris-Londres et Amsterdam-Londres nous fournit par ailleurs un bon exemple des enjeux liés à l'arbitrage entre les quatre critères de risque évoqués précédemment, et nous renseigne ainsi sur les délais induits. En effet lors de la guerre de Hollande, au milieu des années 1670, les nouvelles de Hollande sont reçues à Londres une semaine en moyenne avant celles de France. Elles sont en effet véhiculées par les gazettes publiques et les nouvelles à la main sans intermédiaire, tandis que les nouvelles de France transitent d'abord du front à Paris par la poste aux armées mise en place par Louvois, avant d'être recopiées et chiffrées par le secrétariat aux Affaires étrangères. À chaque accrochage entre les armées de France et leurs adversaires, les Provinces-Unies disposent donc d'une semaine pour faire circuler librement en Angleterre les rumeurs les plus folles, allant plusieurs fois jusqu'à proclamer la mort sur le front du Dauphin ou au contraire la chute des plus grandes places-fortes de Hollande devant les forces de Louis XIV. Or ce délai suffit à prendre d'importantes décisions, qui peuvent même mettre en péril les relations diplomatiques, ce que déplore par exemple l'ambassadeur de France en mars 1678, alors qu'il s'efforce de négocier la paix¹⁵ :

On est un peu honteux ici d'avoir cru si légèrement une nouvelle aussi peu vraisemblable que celle du siège d'Ostende et de celui de Nieupoort. Les vaisseaux de guerre qu'on disait avoir paru à l'île de Wight n'ont pas un fondement plus solide mais cependant les troupes sont parties et, si votre majesté prend la chose à la rigueur, il n'y aura plus de lieu à la négociation. J'ai dit tout bas au roi d'Angleterre qu'il voyait bien qu'on l'avait trompé et que le bruit qu'on avait répandu était à dessein de précipiter l'envoi des troupes.

La distance et la qualité des itinéraires ne sont ainsi pas les seuls facteurs matériels de délai sur les chemins de la correspondance : il faut également prendre en compte la complexité de certaines routes. Comme lors de la guerre de Hollande la correspondance diplomatique ne circule pas toujours d'un point A à un point B : pour emprunter un itinéraire sécurisé et informer également Paris, les nouvelles du front hollandais font un crochet par la capitale française avant de gagner Londres. Les détours afin d'éviter des zones de guerre où le courrier pourrait être intercepté ou des espaces dans lesquels la circulation est rendue difficile à cause du climat ne sont pas rares. Toujours lors de la guerre de Hollande la

¹⁵ *Ibid.*, Barillon au roi, 10 mars 1678, vol. 128, fol. 63 à 65.

correspondance des envoyés français en Suède passe ainsi systématiquement par Londres, afin d'éviter la mer du Nord où croisent les vaisseaux danois, ennemis de la Suède.

Il faut encore ajouter aux raisons de ces détours des impératifs techniques, comme celui du chiffrement : un ambassadeur part en mission avec un certain nombre de chiffres, c'est-à-dire de feuilles de code qui permettent de chiffrer la correspondance et de la sécuriser. La seule autre copie de ce chiffre est remise entre les mains de la personne avec qui il sert à communiquer, ce qui permet en théorie d'assurer une sécurité totale de l'information. Il arrive cependant fréquemment qu'un ambassadeur soit amené à envoyer une information secrète à quelqu'un avec qui il ne possède pas de chiffre. Dans ce cas il ne peut que passer par un intermédiaire de confiance qui se chargera de relayer son information. Ainsi les ambassadeurs de France en Angleterre sous Louis XIV n'ont pas de chiffre pour communiquer avec Jean-Baptiste Colbert¹⁶, et sont donc forcés d'adresser leurs lettres pour lui au secrétaire des Affaires étrangères. Si cela n'entraîne qu'un retard limité lorsque le secrétaire des Affaires étrangères se trouve au même endroit que celui de la Marine, cela est rendu beaucoup plus complexe lorsque le roi se déplace et emmène avec lui son secrétaire des Affaires étrangères mais laisse celui de la Marine à Paris.

Les contraintes matérielles en terme de temps sont donc importantes, et liées à des facteurs très divers, mais elles restent globalement les mêmes pour tout le monde. La circulation est certes plus rapide dans certains espaces que d'autres mais la frontière reste la même : la vitesse du cheval au galop est de 15 à 20 km/h en moyenne, et il est bien rare qu'elle soit atteinte. Dans les années 1670-1680 le courrier de Paris à Londres ne couvre encore que 70km par jour, bien loin de cette vitesse minimale. De manière générale il est rare qu'un messenger couvre plus de 80 km dans la même journée, et la moyenne du courrier ordinaire transporté en chaise de poste s'établit plutôt autour de 30 à 40 km par jour¹⁷.

Gagner du temps pour surpasser les contraintes matérielles

Le gain de temps ne se fait donc pas par les avancées techniques : tous les négociateurs européens, même les plus insignes, ont les moyens de recourir à un service postal, et lorsqu'ils ne le peuvent pas c'est qu'il n'y en a pour personne. Aller plus vite que les autres nécessite d'obtenir un avantage comparatif, qui passe par la mise en place de stratégies de gestion du temps, que l'on peut classer en trois grandes catégories.

La première et plus universellement répandue est celle des stratégies liées à l'optimisation logistique, autrement dit la professionnalisation de la correspondance diplomatique, le renforcement de la logique de système d'information. Si l'on ne peut faire accélérer le transit du courrier, on peut du moins le faire partir plus vite en rationalisant au maximum chaque étape du processus épistolaire. La vie des services diplomatiques européens s'est ainsi organisée autour de la correspondance¹⁸, qui demeure l'élément le plus contraignant de leur travail au XVII^e siècle. Les tâches sont réparties : la rédaction et le chiffrement

¹⁶ Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), contrôleur général des Finances (1665-1683) et secrétaire d'État à la Marine (1669-1683).

¹⁷ Roche, D., *Humeurs vagabondes*, Paris, Fayard, 2003, p. 224-230.

¹⁸ Bély, L., *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

de la correspondance sont confiés à des secrétaires, pendant que les ministres, les princes et les ambassadeurs se rencontrent pour traiter les affaires. La vie des ambassades est rythmée par l'ordinaire, départ de la poste à jour et heure fixe qui permet d'assurer la régularité de la correspondance. Courtin note ainsi que de Londres à Édimbourg : « Il y en a trois qui partent dans la semaine le mardi, le jeudi et le samedi »¹⁹. Rares sont les ambassadeurs qui en laissent passer le départ, car il ne part pas tous les jours et que le manquer peut entraîner un retard de plusieurs jours voire d'une semaine entière. Les dépêches sont ainsi rédigées en avance : l'ambassadeur dicte le texte à son secrétaire, qui le recopie au propre et le chiffre, puis se rend, souvent en grande hâte, au lieu d'où part l'ordinaire. Il est fréquent de voir l'ambassadeur rouvrir la dépêche à son retour de la cour pour y rajouter lui-même à la hâte en quelques lignes d'une écriture pressée une information jugée importante, tant la peur de laisser passer l'ordinaire est grande. Gagner du temps, c'est ainsi avant tout ne pas en perdre, et le personnel diplomatique est habitué à cette perpétuelle course contre la montre.

Alors que ce premier groupe de stratégies relève davantage de la technique, le second requiert déjà une certaine forme d'art. Il s'agit de celui des expédients « ordinaires », ceux auxquels les correspondants diplomatiques ont fréquemment recours pour ajuster au quotidien le tempo des échanges. L'exemple le plus fréquent est le recours à des messagers dits « exprès », des personnes chargées ponctuellement d'une missive particulière, qui ne peut attendre l'ordinaire ou doit aller plus vite que lui. Ce type d'expédient demande cependant un investissement et une prise de risque : il faut trouver un homme de confiance qui accepte de faire le voyage, ce qui coûte cher à des services diplomatiques dont les budgets sont souvent très restreints. La plupart du temps les ambassadeurs profitent des messagers « exprès » que leur envoie l'État qu'ils représentent, faisant réponse aux lettres que ces messagers leur apportent par l'ordinaire et annonçant qu'ils les gardent auprès d'eux pendant quelques jours en prévision d'un besoin proche. Quand on ne peut pas profiter de ces messagers déjà payés et relativement sûrs, on essaie de trouver quelqu'un qui se rende déjà, pour ses propres affaires là où le courrier doit parvenir, et qui ne demandera donc pas grand-chose en échange. Souvent la perspective de voir le roi ou un ministre suffit. Un bon messager est extrêmement difficile à trouver, d'autant plus qu'il faut pouvoir lui faire confiance : une lettre qui doit aller plus vite est également généralement une lettre qui doit rester très secrète. Alors que les ambassadeurs mentionnent rarement leur personnel, et même leurs secrétaires pourtant chargés de tâches essentielles, ils n'hésitent pas à signaler les bons messagers. Courtin écrit par exemple à Pomponne en juillet 1677 : « J'ai cru que la nouvelle d'aujourd'hui méritait bien que Monsieur Thiersault, qui a accoutumé d'en porter toujours d'assez bonnes, continuât d'exercer sa fonction »²⁰.

En dernier lieu, et lorsqu'ils sont véritablement désespérés, les acteurs de la correspondance diplomatique peuvent également avoir recours à des expédients « extraordinaires ». Ces derniers sont rares car ils demandent soit un investissement considérable soit l'acceptation d'une bonne part de hasard, entraînant une incertitude sur laquelle aucune décision politique solide ne saurait être construite s'il était possible de faire autrement. Un bon exemple de ce type d'expédients nous est fourni par la négociation, lors de l'année 1673, du second mariage du duc Jacques d'York, frère et héritier du roi d'Angleterre

¹⁹ AAE, Correspondance Politique Angleterre, Courtin à Pomponne, 25 janvier 1677, vol. 122, fol. 94 à 105.

²⁰ *Ibid.*, Courtin à Pomponne, 26 juillet 1677, vol. 124, fol. 115 à 117 verso.

Charles II. Le comte de Peterborough, envoyé du duc, se rend alors sur le continent et y rencontre huit princesses candidates à ce mariage, afin d'aider le duc à faire son choix. Alors que Peterborough pense avoir trouvé la bonne en la personne de la princesse de Wurtemberg et s'empresse de revenir à Paris où elle réside, le duc d'York se décide finalement à écarter cette princesse. Comment faire parvenir cette information à l'ambassadeur à temps avant qu'il ne la rencontre et ne lui donne de faux espoirs, entraînant un possible incident diplomatique ? En effet intercepter une information circulant sur les chemins européens implique de se trouver exactement au bout moment au bon endroit, ce qui relève de la gageure. La probabilité que le chargé d'affaires anglais parvienne à intercepter le comte, est rendue plus ténue encore par le manque de personnel. Peterborough raconte ainsi dans ses mémoires que²¹ :

L'agent qui se chargeait des négociations en l'absence de l'ambassadeur avait ordre de surveiller l'arrivée du comte à Paris, afin de pouvoir lui remettre ses lettres avant qu'il n'y rentre, pour ainsi empêcher qu'il ne communique à la princesse la dernière lettre qu'il avait reçue à Cologne, avant qu'il ne puisse être averti ou dissuadé. Mais, par négligence ou parce que [l'agent] avait pris une mauvaise route pour le rencontrer, le comte avait vu [la princesse] et lui avait fait ses compliments, [...] si bien que rentrant chez lui [...] il reçut des lettres telles qu'elles changeaient entièrement ses méthodes en lui interdisant formellement de faire de plus amples démarches pour un traité ou une alliance avec la princesse de Wurtemberg.

L'incident diplomatique est ici finalement évité grâce à l'intervention du roi de France, mais ce genre d'expédients entraîne d'autres conséquences. En monopolisant le personnel diplomatique pour faire un travail de messenger, certes vital, on le détourne ainsi de ses autres fonctions. Le recours à ces stratégies reste donc exceptionnel. Si les acteurs de la correspondance diplomatique disposent donc de nombreuses stratégies pour accommoder la contrainte temporelle, les limites sont cependant rapidement atteintes. S'il est parfois possible de dépasser un courrier et d'arriver avant lui, moyennant un lourd investissement, il n'existe aucun moyen assuré d'intercepter une information ou de rattraper une mauvaise instruction, ce qui explique la lenteur et la circonspection qui accompagnent parfois les envois : à partir du moment où une lettre est lancée sur les chemins de la correspondance il n'est plus possible de la rattraper.

L'art de gagner du temps : quand l'obstacle devient un moyen

L'art de gagner du temps ne se résume cependant pas à aménager la contrainte subie et à tenter de grappiller quelques heures. L'objectif de gain de temps dans cette correspondance n'est en effet pas absolu mais relatif : il n'importe pas tant d'aller plus vite que d'aller plus vite que les autres. Il est ainsi parfois bien plus simple d'utiliser les contraintes à son avantage, de transformer l'obstacle matériel en moyen de parvenir à ses fins.

²¹ Halstead, R., *A Succinct Genealogy of the House of Mordaunt*, Londres, 1685, p. 422-423. Sous ce pseudonyme se cache en fait Henry Mordaunt, 2nd Earl of Peterborough.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

Le jeudi 21 janvier 1677 Courtin écrit ainsi à Pomponne une lettre dans laquelle il décrit son stratagème pour obtenir la levée de troupes en Écosse que le roi d'Angleterre, pourtant allié de Louis XIV, a été obligé de lui refuser sous la pression d'une opinion publique hostile à la France²² :

J'essaie de gagner du temps et d'empêcher que le roi d'Angleterre ne signe devant dimanche prochain l'ordre que Monsieur de Lauderdale a fait dresser il y a quatre jours. Si j'obtiens ce que je demande l'ordre ne partira que mardi et n'arrivera que de samedi en huit jours à Édimbourg. Le courrier que nous fîmes partir mardi y doit arriver demain au matin, ainsi Milord Douglas croit que tous ses hommes seront embarqués s'il peut avoir huit jours de temps, parce que les vaisseaux qui les doivent transporter seront après-demain à la rade et qu'en deux ou trois jours on aura pu achever l'embarquement.

Lorsqu'il est difficile pour un agent étranger d'obtenir que soient prises les décisions qu'il désire, ce qui arrive très fréquemment, le plus simple reste en effet de retarder suffisamment les affaires pour que les décisions contraires aux intérêts de l'État qu'il représente ne soient plus pertinentes. L'exemple de la levée des troupes écossaises est de ce point de vue un succès pour Courtin : ayant suffisamment retardé le courrier du roi d'Angleterre, ce dernier arrive à Édimbourg pour trouver le gros des troupes déjà parti. Le roi de France obtient ses soldats, celui d'Angleterre sauve les apparences auprès de son Parlement, que cette levée scandalise : ce n'est pas sa faute mais celle des délais de communication bien connus avec la lointaine Écosse. Un grave incident diplomatique est ainsi évité, simplement en gagnant du temps.

L'expression même de « gagner du temps » revient très fréquemment sous la plume des ambassadeurs. Qu'il s'agisse d'éviter d'annoncer à un partenaire de négociation le refus d'une condition essentielle, et ainsi de rompre la négociation, ou de s'abstenir de donner une réponse précise sur un sujet sur lequel ils ne désirent pas s'avancer, les ambassadeurs se servent au quotidien de l'excuse de la correspondance pour, de leur propre aveu, « gagner du temps ». En 1674 Henri de Massue, marquis de Ruvigny et ambassadeur de France, écrit ainsi à Louis XIV : « sans la nouvelle du retour de Milord Arlington²³ j'aurais cru facilement que la proposition du prince d'Orange de rendre la Franche-Comté et d'échanger des places n'aurait été faite que pour gagner du temps et qu'une réponse de Sa Majesté pouvait en attirer une autre, et qu'ainsi de réponse en réponse ce Milord demeurerait à La Haye »²⁴. Écrire au roi est une excuse facile pour gagner du temps et attendre qu'une crise passe, ou au contraire comme dans cet extrait justifier une action inacceptable en la présentant comme temporaire mais en repoussant toujours l'abrogation.

Ces stratégies d'évitement peuvent également s'avérer une arme redoutable entre les mains d'acteurs diplomatiques secondaires. Lors du second mariage du duc Jacques d'York, déjà évoqué, la duchesse de Modène, avant de finir par céder sa fille au duc en septembre 1673, repousse au maximum la conclusion de leur union. Au fil d'une longue correspondance de plus d'un an avec le secrétariat français des

²² AAE, Correspondance Politique Angleterre, Courtin à Pomponne, 21 janvier 1677, vol. 122, fol. 91 à 93 verso.

²³ Henry Bennet (1618-1685), 1st Earl of Arlington, secrétaire d'État pour le département du sud (1662-1674).

²⁴ AAE, Correspondance Politique Angleterre, Ruvigny à Pomponne, 17 décembre 1674, vol. 113, fol. 250 à 253.

Affaires étrangères²⁵ la duchesse allègue sans cesse de nouveaux obstacles, dont la distance rend la vérification impossible, d'abord la distance elle-même, puis l'âge de sa fille, sa santé fragile, sa soudaine vocation religieuse ou encore la nécessité de faire appel au pape. Chaque nouvel obstacle lui gagne entre un et deux mois, or la duchesse sait, par les lettres de France, que le temps pour conclure ce mariage est très limité. Lourdemment encouragée par Louis XIV à conclure ce mariage et craignant si elle refuse complètement de s'y soumettre de perdre la protection du roi de France, elle trouve dans ce délai le moyen de mener une négociation asymétrique. Elle n'a pas le poids politique nécessaire pour négocier, mais elle n'en a pas besoin car elle ne tient pas à cette union et ne craint pas qu'elle échoue. Il lui suffit de ne pas céder et, en gagnant du temps, de laisser la situation politique en Angleterre faire pression pour elle. Cette stratégie lui réussit partiellement, puisqu'elle finit par obtenir des garanties de la main de Louis XIV concernant le bien-être de sa fille une fois en Angleterre.

Si les contraintes matérielles liées à la correspondance diplomatique restent donc importantes tout au long du XVII^e siècle, notamment en raison de délais incompressibles liés aux chemins qu'elle emprunte, les correspondants se sont néanmoins dotés de nombreux moyens pour apprivoiser ces contraintes. Jouer sur la disponibilité de l'information diplomatique en utilisant à bon escient la vitesse et les délais de communication induits par le fonctionnement des postes fait partie intégrante des capacités d'un bon ambassadeur. Les plus talentueux savent même tirer davantage de profit de l'utilisation ingénieuse de ces contraintes matérielles que de leur aplanissement.

La concurrence est cependant rude entre les systèmes d'information diplomatique des différents États européens, ce qui contribue à dresser le profil de correspondances épurées, pressées. Le scripteur va toujours à l'essentiel et s'exprime sans ambiguïté, sans recherche de style qui pourrait rendre l'interprétation de son message plus complexe. Le souci du temps est en permanence perceptible dans ces dépêches et leur forme témoigne d'une course perpétuelle contre la montre qu'il est absolument vital de remporter, notamment face à la concurrence d'autres types de correspondance qui ne sont pas tenues aux mêmes exigences d'intégrité et de confidentialité : en l'absence d'un différentiel technologique elle ne peut encore être remportée qu'au jour le jour par une utilisation talentueuse des moyens mis à la disposition des correspondants diplomatiques. Gagner du temps s'avère donc essentiel, surtout dans un monde où la vitesse demeure une exception telle qu'elle mérite d'être mentionnée, une fois en dix ans, par l'ambassadeur de France : « votre courrier Monsieur a fait une diligence extraordinaire car il est parti le 30 au matin et est arrivé ici le 1^{er} janvier à six heures du soir »²⁶.

²⁵ Le mariage de Marie de Modène et Jacques d'York est essentiellement négocié par les diplomates de Louis XIV, dont l'État de Modène est sous la protection et qui cherche, par ce moyen, à gagner les faveurs du roi d'Angleterre Charles II en vue de mobiliser son aide contre la Hollande.

²⁶ AAE, Correspondance Politique Angleterre, Barillon à Pomponne, 3 janvier 1678, vol. 127, fol. 33 à 34.

Pratiques et recours de la Franc-maçonnerie bordelaise face aux exigences de la correspondance au XVIII^e siècle

Lauriane CROS

Université Bordeaux Montaigne (CEMMC)

La communication, et par là, la correspondance, est essentielle à la vie des ateliers maçonniques au siècle des Lumières qui voit l'écllosion et la multiplication des loges dans le royaume de France. Bordeaux, cité portuaire et ville parlementaire, voit le premier atelier allumer ses feux en 1732, quelques années après les premiers ateliers parisiens en 1725. Les loges locales se multiplient, s'organisent et se dilatent et dès lors les échanges entretenus par les frères et les loges s'accroissent et dessinent une géographie de la maçonnerie bordelaise. Cette correspondance – de la demande constitutions et la régularisation aux revendications et oppositions, en passant par l'envoi des tableaux des frères membres ou des demandes de passeport comme vecteur et soutien de la mobilité – est indispensable à la naissance et la survie des loges. Toutefois ces nombreux échanges épistolaires doivent faire face à des contraintes et répondre à des contingences matérielles devant lesquelles les loges et les frères recourent à différentes pratiques de la correspondance et cherchent des moyens de contourner les obstacles tant géographiques que financiers de celle-ci.

La nécessaire correspondance pour les loges

La « prière de demander votre correspondance pour augmenter la solidité de notre amitié fraternelle »¹ faite par la loge martiniquaise *Saint Jean Baptiste* à la *Française* en 1771 montre l'intérêt ressenti par les ateliers maçonniques pour entretenir des liens étroits à travers la correspondance qui permet d'assurer la communication et la visibilité au sein d'un espace harmonieux et répond aux préceptes énoncés par l'Art Royal².

Dès lors la lettre devient un enjeu d'affirmation pour les loges et s'impose comme un objet de négociation ainsi qu'un vecteur politique où entre la question de la légitimité d'un atelier et permet à la loge de s'imposer au sein de son orient ou de son obédience. Cette activité de correspondance est au cœur de la vie d'une loge, même non reconnue par une obédience centrale parisienne comme peut l'être la loge

¹ GODF AR, 113-2-470 f° 15, 7 mars 1771, loge *Saint Jean Baptiste* en Martinique à la *Française*.

² Constitutions d'Anderson.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

Saint Jean d'Écosse de Marseille, où sa vitalité et l'importance de ses correspondances l'installe comme pôle nodal de la maçonnerie française à l'échelle de l'Europe et des colonies.

Mais avant de s'établir comme loge nodale et active, un atelier en formation cherche à s'inscrire dans le paysage maçonnique local et obédientiel, et passe pour cela par l'envoi de courriers nombreux. La correspondance devient un outil essentiel pour un atelier naissant afin de chercher des appuis ou négocier reconnaissance et régularisation. Ces échanges de correspondances, conservés dans les archives des loges ne sont pas systématiquement vecteurs de réussite. Ainsi la loge la *Sincérité*, apparue sur la scène bordelaise entre 1765 et 1767 n'a jamais été reconnue par la Grande Loge ni même par les autres loges³ de l'orient bordelais, et ce malgré les nombreuses lettres envoyées aux unes et aux autres pour demander légitimer son installation au sein de l'orient.

Parfois trompeuse ou décevante au regard des attentes qui lui sont apposées, la correspondance est une nécessité pour les loges du siècle des Lumières. Une loge ne peut rester isolée, sans liens avec d'autres loges ou une obédience centrale. Il s'agit de la reconnaissance de son atelier et de ses membres comme maçons légitimes y compris et notamment en cas de voyage où la reconnaissance du statut maçonnique peut servir d'entregent efficace et recherché. Dès lors, la correspondance est exigeante et nécessaire à la naissance et la pérennité de l'atelier⁴, de même qu'à sa participation à l'Art Royal. Elle est voulue et recherchée malgré les difficultés d'y recourir parfois : la loge de *La Vraie Fraternité* installée sur l'île de Marie Galante « voit avec grand douleur l'espace qui [la] sépare d'avec le peuple maçon auquel [elle est] uni[e] par le cœur »⁵ et doit inscrire dans ses pratiques quotidiennes la distance que seuls le voyage ou la correspondance peuvent dépasser et l'intégrer à l'espace maçonnique antillais et atlantique.

Tableau des loges de correspondance de la Française et leur réparation géographique entre 1783 et 1786.

<i>La Française</i> ⁶	1783	1784	1785	1786
Sud-ouest aquitaine	12	23	18	6
France métropolitaine	15	48	25	11
Antilles	3	3	5	2
Total	31	76	48	19

En sus des correspondances initiées par la nécessité de la survie d'un atelier et d'une intégration à la sphère fraternelle des maçons, à travers les correspondances des loges bordelaises, un ensemble particulier de lettres se distingue par leur style stéréotypé. Il s'agit de l'envoi du tableau des officiers ou des membres d'une loge, qui marque une politesse maçonnique et la volonté d'initier des liens plus étroits

³ À cette date, les loges *Anglaise*, *Française* et *Amitié* dominent le paysage maçonnique bordelais.

⁴ Nous avons développé lors des rapports précédents pour le comité pour l'histoire de La Poste d'autres usages de la correspondance des loges : ainsi de leur installation et régularisation par l'obédience centrale, leur reconnaissance et leur pérennité. Nous nous contenterons ici de présenter quelques autres pistes de présentation.

⁵ BNF, Cabinet des manuscrits occidentaux, Fonds maçonniques, FM² 517, f^o 1.

⁶ Chiffres issus des dépouillements réalisés dans les archives du Grand Orient de France et de la BNF.

Pratiques et recours de la Franc-maçonnerie bordelaise face aux exigences de la correspondance

entre des loges, qui sans cela resteraient éloignées. Envoyés obligatoirement au Grand Orient de France annuellement depuis 1773, ces tableaux sont aussi envoyés aux loges de leur correspondance, cela leur permet d'élargir leur audience et leur visibilité, et par là leur prestige et celui de leurs frères. Ces liens tissés permettent d'observer l'ancrage territorial et la constitution des réseaux des loges.

Ainsi la richesse des archives qui permet de relever au moins partiellement une partie des loges de correspondance de la *Française*, loge bordelaise installée depuis 1740 et largement établie et active au sein de son orient et de son espace de rayonnement est l'occasion de constater les tendances dynamiques construites par cet espace épistolier, son extension ou sa rétractation sur quatre années consécutives.

Ce réseau de correspondance⁷ entre 1783 et 1786 montre l'ancrage de la *Française* dans un territoire strictement national où l'arrière-pays aquitain s'impose, ignorant les espaces européens dans sa correspondance, sans oublier toutefois le monde des Antilles, espace privilégié du négoce bordelais. Bordeaux s'inscrit comme nodal et s'affirme comme un lieu d'extraversion et de dilatation de l'espace maçonnique en parallèle à son espace commercial et économique au sein duquel la *Française* est un acteur majeur. Réciproquement le réseau d'implantation des loges coloniales reproduit en partie celui des réseaux commerciaux et reflète l'attraction des îles à travers les liens économiques et familiaux bordelais. La correspondance qui s'établit entre les loges portuaires de métropole et les loges coloniales occupe une place centrale dans la sociabilité des Lumières et celle de l'Art Royal permettant de transcender les limites géographiques séparant les Antilles de la métropole, faisant de la mer son premier vecteur et des ports des relais essentiels⁸. Le réseau de correspondance de la *Française* devient en même temps un reflet partiel de son recrutement, qui privilégie les élites politiques et terrestres de la cité bordelaise à défaut des élites locales et extra-bordelaises du commerce qui sont davantage inscrites sur les colonnes de l'*Amitié*⁹. Les données pour ces quatre années montrent des évolutions sensibles en terme d'activité de correspondance de la Française. Reflet des archives ou reflet de la loge ? Les troubles qui ont agité la Française sont dépassés et ne semblent pas justifier la diminution des loges de correspondance en 1785 et plus encore en 1786. Toutefois, de manière générale, les données reflètent le dynamisme de la *Française* en terme de correspondance et de dilation de son espace de rayonnement.

On note toutefois, que ni la loge de l'*Amitié* ni la loge la *Française* ne mentionnent dans ces loges de correspondance le Grand Orient de France. Les relations avec l'obédience centrale semblent s'inscrire dans le quotidien institutionnel de l'atelier¹⁰. Ces liens avec l'obédience centrale se distinguent donc des réseaux internes à ces loges de province, qui cherchent à constituer leur propre espace relationnel et réticulaire¹¹ ainsi des quelques quatre-vingt loges de correspondance différentes de la *Française* au

⁷ Beurepaire, P.-Y., « Au cœur de l'expansion maçonnique du siècle des Lumières : la correspondance fraternelle et ses réseaux », in Albert, P., *Correspondance jadis et naguère*, Paris, CTHS, 1997, p. 337-348.

⁸ Cet aspect est développé dans la communication donnée lors du SID Cultures portuaires sous la direction de C. Le Mao, université Bordeaux-Montaigne, mars 2014.

⁹ Recrutement étranger étudié par Beurepaire, P.-Y., *L'Autre et le frère*, op. cit., p. 272-287.

¹⁰ La *Candeur* de Paris, à l'occasion d'une démarche pour offrir au pouvoir royal un navire financé par le don des loges maçonniques du royaume de France lors de la guerre de Sept Ans. Ou encore la loge du *Contrat Social*, toutefois les loges parisiennes sont rares dans les espaces de correspondance des loges de province, y compris les loges bordelais. Les loges parisiennes sont également absentes, seules quelques loges majeures de la capitale apparaissent au détour de fait épisodique.

¹¹ Éric Saunier constate la même chose pour les loges de Normandie ; Saunier, É., *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e-XIX^e siècles*, Rouen, Publications Universitaires de Rouen, 1998, p. 127.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

milieu des années 1780. Il faut toutefois distinguer les loges actives de cette correspondance des liens uniques constitués d'un seul envoi réciproque du tableau de la loge à l'issue de la Saint Jean d'Été qui sont inscrits au même titre que les premières. Effets de visibilité et de prestige ces envois sont des enjeux de pouvoir pour les loges à l'échelle de l'orient, leur permettant d'affirmer leur primauté par leur réseau de correspondance et rythment le quotidien de la loge et de ses tenues. Lues et débattues en loge, les lettres par leur foisonnement et leurs attendus expliquent la place du secrétaire de l'atelier parmi les officiers centraux, et souvent leur pérennité à cette place.

Au-delà des intérêts et des stratégies de chaque loge, quelques affaires maçonniques dépassent les frontières politiques et géographiques pour affirmer les valeurs de l'Art Royal telles que la solidarité et l'harmonie entre frères. L'affaire Fischer est un de ces cas de communication élargie à l'échelle du royaume et de l'Europe jusque sur ses frontières où la correspondance devient vectrice d'intégration maçonnique¹².

« Nous vous fimes parvenir dernièrement la planche d'un malheureux frère qui depuis longtemps gémit dans les fers et éprouve tout ce que la servitude a de dur sous le joug des algériens [...] Il est allemand de nation. Un de ses généreux compatriote aussi touché de son infortune que nous et se trouvant visiteur dans notre temple [...] sollicitant en sa faveur la sensibilité et la générosité des maçons français il nous fournit une idée qui nous a paru si juste que nous n'avons pas balancé un instant à l'adopter. [...] Nous allons faire traduire notre planche en allemand et la faire circuler dans les loges d'Allemagne afin que la générosité des maçons allemands se joignent à celle des français et concoure à adoucir le sort de l'infortuné ».

Par ce récit tracé de la captivité à Alger d'un frère allemand nommé Fischer, la loge *Française* active les mécanismes de la solidarité maçonnique au-delà de son espace habituel, traversant les frontières politiques et linguistiques, pour soulever les leviers de l'Art Royal. Cette affaire suscite une correspondance nombreuse de la part de plusieurs loges françaises, dont celles de Bordeaux ou de Marseille en sont des points nodaux par leur activité et leur situation géographique et économique. Les considérations géographiques et humaines participent aux réflexions des cheminements des correspondances et sollicitent des logiques de concurrence. Par sa démarche la *Française* se place au cœur de cet espace réticulaire¹³. Et il en est de même lors de la libération de ce frère allemand par les mercédaires en 1782 et à l'occasion de son retour vers l'Allemagne à travers la France où de nombreux échanges épistolaires et visites sont échangés pour se réjouir de ce dénouement.

Cette affaire amène la loge *Française* à délibérer et correspondre avec un nombre important d'ateliers répartis à travers le royaume de France, et n'appartenant pas toujours à l'obédience du Grand Orient de France ainsi de la *St Jean d'Ecosse* de Marseille ou Strasbourg, tous deux actifs et dynamiques. Cette affaire semble transcender les frontières institutionnelles maçonniques pour s'intégrer à la communication harmonieuse des frères.

¹² GODF, AR, 113-2-475, f° 82, la *Française* de Bordeaux au Directoire écossais de Strasbourg, le 16 juin 1781.

¹³ GODF, AR, 113-2-475, f° 94, la *Française* de Bordeaux à la loge les *Cœurs Unis* de Nantes.

Les moyens de la communication maçonnique pour les loges bordelaises

Cet élargissement des frontières et des espaces touchés par les correspondances des loges met en évidence les moyens et outils des échanges face aux distances géographiques ou relationnelles.

L'usage maçonnique de cordialité et d'harmonie est de faire porter les lettres échangées par des frères visiteurs, surtout lorsque cela concerne des loges d'un même orient. Toutefois il arrive que les animosités réciproques, la clandestinité et l'irrégularité de certains ateliers, ou même l'indisponibilité des frères pour ces échanges, imposent aux loges bordelaises l'utilisation de la Petite Poste comme intermédiaire pour délivrer les missives qui rythment la vie de ces loges. Ainsi les loges de l'*Amitié* et la *Française*, lors des tensions qui surviennent entre elles en 1770¹⁴ après la reconnaissance et l'intégration de frères issus de la loge la *Réunion des Elus* par la *Française* en opposition totale au jugement de l'*Amitié* qui déclare cette intégration comme « contraire aux lois de la maçonnerie ». Cette utilisation de la Petite Poste fait suite à la publication d'un Avis Public¹⁵ quelques années auparavant pour l'annonce de la mise en service de la Petite Poste « dans la ville et les faubourgs de Bordeaux et dans les endroits ci-après indiqués »¹⁶, et qui propose quotidiennement « quatre tournées et quatre distributions en ville, une seule pour la campagne »¹⁷. La Petite Poste à Bordeaux une fois ouverte¹⁸ en octobre 1766 comprend deux bureaux installés au cœur de la ville et à proximité des lieux de pouvoir. Le premier bureau, le bureau A, est installé Porte de Tourny, le second bureau, le bureau B, est installé rue Leyteire. De plus, de ces deux bureaux dépendent un grand nombre de boîtes installés dans la ville¹⁹ qui permettent un ancrage spatial plus important pour les usagers de la Petite Poste, ainsi que des facteurs qui parcourent les rues quotidiennement. Les deux bureaux de la Petite Poste ne sont guère éloignés des locaux de ces deux loges, la *Française* est installée autour de l'Hôtel de ville, l'*Amitié* installée aux Chartrons au-delà du Château Trompette est proche du bureau de la porte de Tourny.

Cet Avis de la Petite Poste permet d'élargir la compréhension de son utilisation possible par les frères maçons bordelais. À l'occasion de déplacements des frères vers la campagne, pour raisons diverses qui ne sont pas systématiquement mentionnées mais que l'on peut supposer : affaires familiales, vacances du Parlement, vendanges, les frères peuvent être amenés à utiliser les bureaux de la Petite Poste pour distribuer leur courrier. Ainsi le frère Kuhn, qui est retiré dans sa résidence avec sa femme à Lormont à l'automne 1780 est susceptible d'utiliser la Petite Poste pour son courrier adressé à Roques son frère en loge et complice dans les affaires de *l'Etoile Flamboyante aux Trois Lys* lors des troubles qui agitent l'atelier. Cette correspondance, que l'on pourrait qualifier de grise, entre affaires personnelles et affaires maçonniques tenues au secret représente les cheminements de la correspondance, tant matériel, que humains et stratégiques.

¹⁴ GODF, AR 92-3-100 f° 3.

¹⁵ Je remercie Mr Naditch rencontré lors du Colloque du Comité pour l'Histoire de la Poste en juin pour ses informations et son accès à l'Avis Public de la Petite Poste de 1766 ; ADG, C4258.

¹⁶ Les endroits de la campagne où il y a des boîtes sont divisibles en deux espaces géographiques : l'Entre-deux-Mers et ses 15 boîtes, puis les Graves et 11 boîtes dispersées.

¹⁷ Avis Public de la Petite Poste, imprimé chez Jean Chappuis, sur les fossés de la Ville.

¹⁸ Le privilège d'exploiter la Petite Poste de Bordeaux est accordé au sieur J-P. Loliot, celle-ci est ouverte le 1^{er} octobre 1766

¹⁹ Boîtes installées dans les boutiques. Vaillé, E., *Histoire des Postes françaises*, Bruxelles, Peter Lang, 2016, p. 94.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

Ces bureaux de la Petite Poste reçoivent également les lettres et paquets pour les colonies, entreposés dans des sacs laissés à disposition de tous avant de les remettre aux capitaines de navire le jour de leur départ. Ces dispositifs peuvent être employés par les loges, pour correspondre avec les ateliers installés dans les îles antillaises. Si le système postal maritime, structuré tardivement et difficilement²⁰ face aux résistances des armateurs locaux peut être utilisé, les capitaines de navire et leur armateur peuvent être employés comme entregent de la correspondance maçonnique entre les deux rives de l'Atlantique au même titre que les frères voyageurs utilisant l'appartenance commune à l'Art Royal comme vecteur de voyage et d'intégration.

Semblant plus sûr, ce système de transport par le biais de professionnels ou de frères n'est pas non plus sans rencontrer des déboires. « [Le frère Duvigneau] n'a pas daigné favoriser la loge de sa présence, nous vous présentons un aveu navré de cette loge qui n'a pas encore le plaisir de le rencontrer [...] il a toute les apparences qu'il était chargé de votre lettre ». Face à inconséquence du frère Duvigneau la loge de la *Vérité* du Cap Français, dans ses relations avec la loge bordelaise la *Française* précise que « la dernière lettre est parvenue par la poste, et la première par une autre voie »²¹, autre voie qui peut être un autre frère en voyage ou un capitaine de navire chargé de transporter ces lettres. Cet exemple qui n'est pas unique illustre les difficultés pour assurer la correspondance des loges à travers l'espace atlantique. En plus des frères réunissant les deux statuts, maçonnique et professionnel, les capitaines sont des agents des communications atlantiques des loges bordelaises. C'est le cas du capitaine de navire Arnaud Duguay, reçu le 23 juin 1767²² et ayant effectué de nombreux voyages entre Bordeaux et les îles est employé comme intermédiaire. La loge de *La Vérité* au Cap Français à Saint Domingue, principal port de l'île où les opportunités de rencontrer un capitaine frère sont plus nombreuses, charge Duguay de remettre sa correspondance à la loge de *La Française* de Bordeaux dont il est membre²³. Ce dernier, plus scrupuleux, laisse une note sanctionnant la réalisation de la tâche qui lui a été confiée : « La Respectable Loge de *La Vérité* à l'orient du Cap m'a confié ce paquet pour vous le faire parvenir, vous le trouverez certainement ancien mais la longue traversée que je viens d'éprouver en est la seule cause [...] J'ose espérer que vous voudrez bien m'en accuser réception afin que je puisse rendre compte de ma mission [...] J'ai l'avantage d'être par le nombre qui caractérise l'Art Royal. Votre très humble et très dévoué »²⁴. Le soin apporté aux courriers qui leurs sont remis est variable, la restitution aléatoire et parfois longue. Cette temporalité nécessite d'être relevée, la navigation, même si elle s'accélère au cours du XVIII^e siècle, limite la réciprocité des échanges entre les loges des deux rives de l'Atlantique, allant parfois jusqu'à sept mois au lieu des quelques sept ou huit semaines en moyenne, comme le souligne la loge *Saint Jean de Jérusalem* à Saint-Pierre en Martinique en février 1753.

²⁰ Charriaut, H., « La poste maritime à Bordeaux au XVIII^e siècle », in *Annales du Midi*, n° 63, juillet 1951, p. 51-74 ; ADG C4256. En 1773 les armateurs ont obligation de placer un coffre de bois au bureau des classes pour y recevoir la correspondance, fermé ensuite à clé. Seuls les armateurs peuvent retirer sans frais les lettres qui leur sont personnellement adressées.

²¹ GODF, AR, 113-2-319 f° 36, juin 1769.

²² ADG, 6B30, f° 2-3.

²³ BNF, FM²176 f° 121 ; Coutura, J., *Franco-maçons de Bordeaux au XVIII^e siècle*, Bordeaux, Ed. du Glorit, 1988, p.107 ; Van Hille, J.-M. dir., *Dictionnaire des marins francs-maçons, gens de mer et professions connexes aux XVIII^e-XIX^e-XX^e siècles*, Nantes, Ed le Phare de Misaine, 2008.

²⁴ BNF, FM² 543, f° 55, le 13 février 1778.

Les coûts et recours de la correspondance

Cette correspondance par la Petite Poste, la Poste aux lettres ou encore la poste maritime, induit un coût compris dans le fonctionnement de l'atelier et dans sa gestion financière.

La taxe des lettres est d'un sol pour les retransmettre de la Petite Poste à la Poste aux lettres, de deux sols pour être distribuées dans la cité bordelaise et ses faubourgs et de trois sols pour les missives envoyées ou reçues de la campagne. Les livres de comptes²⁵ retrouvés dans les « archives russes » au Grand Orient de France pour quelques loges permettent imparfaitement et épisodiquement de considérer l'utilisation des Postes pour la retransmission des correspondances. Les loges de l'*Amitié*, de la *Française* et de l'*Anglaise* sont concernées par les livres de comptes conservées aux archives du GODF pour quelques années ou seulement quelques mois chacune. C'est aussi le cas de la loge irrégulière de l'*Alliance* qui se trouva confrontée à l'hostilité de ces loges premières à la fin du XVIII^e siècle ou la loge éphémère de la *Fraternité*. Ces dépenses postales concernent alors une correspondance à l'échelle nationale²⁶ et atlantique²⁷ et ne concerne plus la seule Petite Poste bordelaise.

Ainsi par la régularité des envois, et donc des frais engagés, on constate que la correspondance concerne une part importante de la vie de la loge : la lecture et de l'écriture de la lettre et les débats issus de ces lectures de correspondance lors des tenues de loges, l'activité du frère secrétaire²⁸ mais aussi celle du frère trésorier. Ces échanges intéressent à la vie matérielle de l'atelier. Il est impossible d'établir quelle part de ces frais relève de la Petite Poste de Bordeaux ou la Poste aux lettres sans connaître la destination de ces échanges. Ce commerce épistolaire exige de s'intéresser aux dépenses engagées mais aussi aux cotisations et aux participations libres des frères qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la loge. On peut dès lors comprendre que des loges entretenant une correspondance active et étendue cherchent à diminuer les coûts induits et recherchent des moyens supplétifs qui contournent les frais postaux. Divers moyens à leur disposition et régulièrement affichés dans les correspondances. « Pour éviter les frais de ports, tous les secrétaires sont priés de bien vouloir mettre une double enveloppe à tous les paquets sous le couvert et le contreseing ministériel suivant : à M. Le Noir, conseiller d'état, Lieutenant général de Police à son hôtel, à Paris »²⁹ où l'appartenance professionnelle supplée l'appartenance maçonnique. Sous couvert du privilège lié à la profession et la charge de certains frères, les lettres transitent sans frais supplémentaires à la charge de la loge réceptrice de cette correspondance. Cet entregent professionnel est utile et largement utilisé dans les correspondances des loges, il est régulièrement noté qu'un paquet ou une lettre voyage dans la sacoche d'un frère en déplacement professionnel ou personnel, auquel il est demandé de déposer ces lettres à la loge destinataire de cet échange.

De manière logique, on serait amené à penser que des frères, qui par leur fonction au sein des services

²⁵ Ces dossiers sont essentiels par la richesse qualitative renseignant sur la vie matérielle des loges et par leur rareté concernant les loges bordelaises au siècle des Lumières.

²⁶ Marchand, P., *Le maître de poste et le messenger, une histoire du transport public en France au temps du cheval, 1700-1850*, Paris, Belin, 2006 ; Vaillé, E., *op. cit.*

²⁷ Charriaut, H., *op. cit.*

²⁸ Beaurepaire, P.-Y. (dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, article « Archives », Paris, Armand Colin, 2014, p. 25.

²⁹ GODF, AR 113-2-472 p° 78.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

postaux seraient des entretiens probables, toutefois pour les deux frères parmi les quelques 2 100 maçons bordelais, ils ne semblent pas mentionner. Il s'agit de Pourcin Léonard membre de l'*Anglaise* en 1780-1783 puis exclu et inscrit à la *Vraie Anglaise* entre 1783 et 1791 qui est commis à la poste et Laville Jacques, affilié à l'*Amitié* en 1788, directeur de la poste aux lettres, dont toutefois on ne connaît pas la domiciliation. Ont-ils été des agents de contournement des frais, rien n'est sûr, ni semble envisageable.

Ainsi aux exigences maçonniques d'entretenir une correspondance fraternelle et harmonieuses, les loges doivent considérer les moyens possibles pour assurer le transport et l'échange de leurs lettres, et répondre à des contingences matérielles qui dictent les chemins de la correspondance et les espaces relationnels, passant de l'échelle locale à l'échelle atlantique. Bordeaux, espace de carrefour et de transit, orient maçonnique précoce et majeur illustre les enjeux d'une correspondance maçonnique active et dynamique au siècle des Lumières.

Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du XVIII^e siècle à travers la correspondance du régisseur Pierre Bourdet

Sophie BACCAUNAUD

Université Bordeaux Montaigne

Au début de l'été 1787, alors que le Roi décida d'exiler à Libourne les magistrats bordelais du Palais de l'Ombrière, bien trop enclins à défier son autorité, Pierre Bourdet, fidèle régisseur des domaines du jeune Président à mortier Guillaume Joseph de Casaux, se retrouva seul maître de l'hôtel familial situé au cœur de Bordeaux ainsi que de toutes les possessions girondines de son maître. Entre les mois de septembre 1787 et septembre 1788, ce fut au travers de 70 lettres que l'intendant fit le lien entre la cité bordelaise et la petite ville de Libourne, devenant alors un véritable centre de gravité épistolaire pour la famille de Casaux et ses proches. De noblesse récente, les de Casaux s'étaient hissés au plus haut de l'échelle sociale au cours du XVIII^e siècle, assurant leur ascension par des unions matrimoniales prestigieuses et lucratives leur ayant permis d'acheter une charge de Président à mortier au Parlement de Bordeaux. En 1712, le premier représentant de la lignée, Pierre de Casaux, avait ainsi épousé Henriette Rocaute, fille d'un riche banquier et belle-sœur du Président de Ségur. En 1756, leur fils, Pierre Emmanuel, poursuivit l'ascension de son père en épousant Marie Angélique Saige, fille de l'un des plus gros armateurs en traite négrière du port de la Lune et sœur de François Armand Saige, avocat général au Parlement de Bordeaux destiné à devenir la plus importante fortune de la région. Attiré par le prestige de l'ancienne noblesse d'épée, le correspondant de Pierre Bourdet, Guillaume Joseph, épousa quant à lui en 1780 l'héritière de l'une des plus grandes familles périgourdines, Marguerite Thérèse Fortunée de Taillefer. Cette ascension, étroitement liées aux mariages des Présidents de Casaux, leur permit de se constituer un immense patrimoine foncier, étendu du cœur de la paroisse Saint-Projet, aux îles de la Garonne en passant par les prestigieux faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré à Paris. Ces domaines étaient gérés d'une main de maître par le régisseur du jeune Président, régisseur dont la plume trahit les sentiments d'affection profonde envers les de Casaux. Apparaissant en effet comme une figure paternelle auprès d'un jeune magistrat orphelin en 1787, Bourdet était parfaitement intégré au cercle des de Casaux, s'illustrant comme un véritable centre de gravité tant dans les relations épistolaires liées aux sociabilités familiales qu'à la gestion pratique du patrimoine du Président à mortier.

Au cours des années 1787-1788, l'échange épistolaire fut au cœur des relations entre les de Casaux, exilés à Libourne, et leur régisseur bordelais qui, à travers les 70 lettres envoyées durant cette période, et

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

étant conservées aux Archives départementales de la Gironde, laisse apparaître aussi bien les codes que les contraintes liées à l'écriture dans la société bordelaise à la veille de la Révolution.

La plume de Pierre Bourdet, révélatrice d'une véritable « étiquette de l'écriture » dans le bordelais des Lumières

Alors que l'échange de lettres était utilisé quotidiennement par la robe bordelaise à la veille de la Révolution, les missives envoyées par le régisseur de Guillaume Joseph de Casaux témoignent des codes épistolaires y étant en œuvre. Ainsi, en soulignant l'importance des lettres d'avis, des accusés de réception ou encore de la nécessité de répondre à son correspondant, Pierre Bourdet mettait en avant l'importance des relations épistolaires dans les sociabilités nobiliaires du temps ainsi que dans les relations familiales.

Pierre Bourdet, maître des usages épistolaires

Les 70 lettres écrites par Pierre Bourdet entre les mois de septembre 1787 et septembre 1788 dévoilent les codes de l'art épistolaire à la fin du XVIII^e siècle, laissant entrevoir à travers les lignes destinées au jeune Président de Casaux l'importance de l'échange bien réalisé au sein d'une société attachée à une certaine « étiquette de l'écriture ».

Il apparaît ainsi tout d'abord que, dans une correspondance suivie au sein de laquelle les lettres étaient envoyées plusieurs fois par semaine, l'écriture ne se faisait pas toujours en continu mais pouvait s'étaler sur plusieurs jours, et ce jusqu'à la dernière limite que constituait l'envoi à la Poste ou l'arrivée du messager. C'est dans cet esprit qu'au mois d'août 1788, Pierre Bourdet confessa à son Président que : « C'est toujours à bâton rompus que je vous écris, j'ai pris et quitté la plume trente fois au moins pour vous griffonner ce chiffon »¹. Généralement distantes de plusieurs jours, les lettres du régisseur étaient assez longues et témoignaient d'une écriture étalée dans le temps, se faisant au gré des événements et de ses déplacements à travers les différents domaines familiaux.

Au-delà de cet aspect purement technique, la correspondance de Pierre Bourdet met en avant l'importance des lettres dites « d'avis » au sein de l'échange épistolaire. En effet, dans chacune de ses missives le régisseur annonçait quels allaient être les objets et les aliments envoyés en même temps que la lettre ou un petit peu en décalé. Il utilisait ainsi quasi systématiquement des formules telles que : « Je vous annonce par la présente lettre l'envoi de... », « Je vous envoie par le même biais... », « Vous recevrez en même temps... », « Je vous ai annoncé... », précisant en février 1788, que : « les envois que je vous fais sont toujours précédés et annoncés par une lettre d'avis »². Le régisseur attendait par ailleurs de son Président et des gens de sa maisonnée qu'ils fassent de même et regrettait quand ces derniers n'annonçaient guère

¹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 20 août 1788 ; Baccaunaud, S., *Portrait d'une illustre lignée de robins bordelais, les Présidents de Casaux, essor et déchéance au siècle des Lumières*, Bordeaux, mémoire de Master, 2016.

² Lettre de Pierre Bourdet datée du 9 février 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du XVIII^e siècle

leurs envois depuis Libourne, ce qui lui fit écrire qu'« Il faudroit aussi qu'on est eu l'attention de me prévenir par un mot ou lettre toutes les fois qu'on renvoie quelque chose parce que alors je la réclamerois et rien ne se perdra »³. Cet extrait fait bien ressortir l'utilité des lettres d'avis qui, au-delà d'être une des modalités de l'échange, possédaient un caractère de sécurité : en étant informé de ce qu'il allait recevoir, le régisseur pouvait agir en connaissance de cause et ne pas laisser perdre au bureau de poste des éléments dont il n'avait pas la connaissance. Dans un même esprit, l'échange de lettres sous-entendait, dans un accord implicite entre les deux épistoliers, une attestation d'accusé réception du courrier destinée à rassurer l'expéditeur à une époque où bien des événements pouvaient perturber son acheminement. C'est en ce sens, qu'au mois de janvier 1788, Pierre Bourdet demanda à Guillaume Joseph de Casaux de bien vouloir accuser réception d'une lettre envoyée par son oncle paternel, le chevalier Jean-Elie de Casaux, ce dernier s'inquiétant de ne pas avoir de nouvelles de l'envoi fait à son neveu⁴.

Toutefois, si les épistoliers craignaient de ne pas avoir de traces de leurs envois, ils s'inquiétaient bien plus encore lorsqu'ils ne recevaient pas de nouvelles de leur correspondant pendant un temps jugé trop long. Les écrits de Pierre Bourdet témoignent de cette attente, constante, de réponses et de nouvelles. Les moyens de communication de la fin d'Ancien Régime étant limités à la parole ou à l'écriture, les missives du régisseur montrent avec quelle hâte ce dernier attendait les écrits du jeune Président Guillaume Joseph, dans un sentiment permanent d'inquiétude souvent mêlé à un ton de reproche lorsque les lettres se faisaient trop attendre. Tout au long des premiers mois de l'année 1788, Pierre Bourdet dut ainsi à plusieurs reprises réprimander son jeune employeur, dévoilant toute son impatience ainsi que son attachement à leurs échanges. C'est pourquoi, il écrivit en janvier 1788 : « Je m'attendais à ce que M. votre frère m'apporterait une lettre de vous, et vous ne m'avez pas même écrit par les bateaux »⁵, puis quelques semaines plus tard : « J'avois bien raison de ma plaindre de votre silence puisque je n'avois pas encore reçu votre lettre du 27 mars. Elle ne m'a été rendue que le trente au soir. Adieu mon cher président, j'attends prompte réponse à ma dernière »⁶.

Le « devoir d'écrire » dans la société nobiliaire bordelaise des Lumières

L'échange épistolaire constituait un moyen de communication à distance privilégié sous l'Ancien Régime. Si l'étude de la correspondance de Pierre Bourdet nous a révélé l'omniprésence de ces échanges entre les membres de la maisonnée des de Casaux, le couple exilé à Libourne, les responsables de leurs différents domaines et le régisseur lui-même, la plume de ce dernier nous apprend également que Guillaume Joseph et Marguerite Thérèse Fortunée écrivaient régulièrement à leurs familles, principalement aux Saige⁷ et au chevalier Jean-Elie de Casaux. Guillaume Joseph écrivait également à sa grand-

³ Lettre de Pierre Bourdet datée du 19 janvier 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

⁴ Lettre de Pierre Bourdet datée du 19 janvier 1788 : « M^r le chevalier votre oncle vous a écrit la semaine dernière par la poste et il y envoya sa lettre jedy soir ou vendredy au lieu de l'envoyer le samedi soir, il est inquiet sur le sort de sa lettre, si vous l'avez reçue accusez lui en la réception ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

⁵ Lettre de Pierre Bourdet datée du 12 janvier 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

⁶ Lettre de Pierre Bourdet datée du 2 avril 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

⁷ François Armand Saige et son épouse étant l'oncle et la tante maternels de Guillaume Joseph.

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

mère, Marie Chaperon de Terrefort⁸ qui, comme l'attesta Bourdet durant l'été 1788, était toujours ravie de recevoir des nouvelles de son petit-fils : « J'entre et je la trouve dans une joie, un enchantement que je ne saurois vous décrire. J'ai reçu une lettre de mon petit-fils, on se porte bien, mais écoutez, dit-elle, que je vous fasse rire, Casaux ne veut-il pas porter à Mérignac des montagnes et des cascades ? »⁹. Pour sa part, Marguerite Thérèse Fortunée écrivait à son père, le marquis Henri Jacques Wlgrin de Taillefer, qui était régulièrement en contact avec Bourdet lors de ses séjours bordelais, ainsi qu'à sa mère, Suzanne Thérèse d'Arlot Frugie de la Roque. Le jeune Président et son épouse écrivaient aussi à l'Avocat Général François Armand Saige et à sa femme, Marie Jacqueline Martine Verthamon. Il apparaît toutefois que ces derniers échanges se faisaient plutôt dans une optique de bonnes relations teintées de diplomatie familiale, révélant un véritable « devoir d'écriture » régissant les codes des sociabilités du temps.

Si le régisseur dévoilait ainsi une partie du réseau épistolaire familial du couple de Casaux, il insistait bien souvent sur le manque de régularité des échanges des jeunes époux avec certains membres de leurs familles, révélant l'importance de ces derniers. Dans une optique tout à fait paternelle et de proche conseiller, le vieil intendant écrivait ainsi régulièrement à Guillaume Joseph de Casaux des formules telles que : « Vous ne feriez pas mal je crois de ne pas tarder à lui écrire »¹⁰, « vous feriez bien d'adresser quelques lignes de remerciements »¹¹. Si le régisseur employait ainsi un ton empli de reproches, c'est qu'il connaissait tous les enjeux d'une correspondance suivie dans une société où les solidarités familiales étaient essentielles et où chacun se devait de ménager l'autre en lui montrant tout son intérêt afin de garder de bonnes relations et de préserver des réseaux qui s'avéraient toujours importants à un moment ou à un autre de l'existence. Soucieux du bon déroulement des affaires de son protégé et employeur, Bourdet s'attachait ainsi à préserver ce dernier de tout faux pas familial, en connaissant aguerri des mœurs et des codes de la noblesse de robe qu'il servait depuis des années. Dans cette optique de préservation des bons rapports familiaux, Pierre Bourdet demanda ainsi au jeune Président d'écrire à son oncle François Armand Saige tout son soutien lorsque ce dernier tomba malade au mois de février 1788 :

« Mais vous, mon cher président, vous ne pouvez pas vous dispenser de cette circonstance d'écrire d'abord à M^e Saige pour lui témoigner en même temps la peine que vous avez eu d'apprendre qu'elle souffrait non seulement de ses propres douleurs mais encore de l'inquiétude qu'a pu lui donner son fils ; et ensuite à M. Saige lui-même. Je sens bien que cette dernière lettre vous coûtera infiniment plus parce qu'il est difficile pour ne pas dire impossible de trouver un style convenable au sujet, mais c'est nécessaire, indispensable. Vous pouvez vous borner à lui dire que vous avez été informé par une lettre que M. de Verthamon a écrit à Libourne, qu'il étoit incommodé, et que six heures après vous fûtes instruit par moi ou par qui il vous plaira qu'il alloit très bien »¹².

⁸ Marie de Chaperon (1704-1794) était en 1788, la veuve du célèbre négociant Guillaume Joseph Saige (1696-1764), et donc la mère de Marie Angélique et François Armand Saige, mère et oncle respectifs de Guillaume Joseph de Casaux. Elle vivait à deux pas de l'hôtel de Casaux rue Sainte-Catherine.

⁹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 16 juillet 1788; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹⁰ Lettre de Pierre Bourdet datée du 26 octobre 1788; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹¹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 23 février 1788; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹² Lettre de Pierre Bourdet datée du 12 février 1788; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du XVIII^e siècle

Cet extrait nous dévoile une fois de plus le caractère codifié de l'écriture épistolaire. Au-delà du devoir d'écrire, il fallait écrire comme il fallait, suivant des règles et, encore une fois dans une optique diplomatique, sans risquer de vexer ou de rabaisser son correspondant. Le régisseur dut à plusieurs reprises insister auprès de Guillaume Joseph de Casaux, comme de son épouse, pour que ces derniers n'oubliassent pas les Saige, comme en atteste ce conseil tinté d'une autorité et d'une moralité certaines : « Vous ferez bien encore de ne pas oublier absolument M. votre oncle Saige. M^e de Casaux sera bien aimable de se ressouvenir quelques fois de ses vrais amis, de ceux même qui ne le sont pas autant qu'ils devoient l'être »¹³. Aux vues de la destinée des de Casaux, nous savons alors qu'il avait tout à fait raison d'insister sur leur réseau familial et notamment sur la figure de François Armand Saige qui fit de Guillaume Joseph son héritier en 1793, n'ayant lui-même aucun descendant direct.

L'échange épistolaire étant le seul moyen de communication à distance, il se révéla encore plus important lorsque les de Casaux partirent dans les Pyrénées prendre les eaux bonnes. Là encore, le régisseur se lamenta de l'absence de nouvelles de Guillaume Joseph. Il écrivit ainsi, plein de reproches : « on vous a écrit et vous n'avez donné aucun signe de vie, cela n'est pas croyable »¹⁴. Si le vieil intendant rappelait constamment aux jeunes époux que leur exil libournais, ou que leurs déplacements estivaux exigeaient un « devoir d'écriture » envers leurs proches restés dans la cité bordelaise, il savait également les féliciter et leur exprimer sa satisfaction lorsqu'ils suivaient ses directives, habilement déguisées en conseils. Ainsi, dans une missive datée du mois de juillet 1788, le régisseur félicita son jeune employeur d'avoir écrit à sa grand-mère et au chevalier de Casaux, mettant une fois de plus en avant tous les enjeux de l'écriture dans les indispensables sociabilités et réseaux du temps :

« Ce qui lui [sa grand-mère] a plu bien d'avantage c'est je crois votre attention et votre empressement à lui écrire. Je le répète, mon cher ami, vous avez très bien fait de faire de mieux en mieux, de continuer à lui donner de vos nouvelles une fois tout au moins par semaine de même qu'à monsieur le chevalier. Ce dernier, sans faire autant relater sa joie, a été, je crois plus sensible à votre attention. Votre lettre a été répandue dans un instant à tous ses amis et les votre ; il alloit même l'envoyer chez M^e Saige si je n'étois venu lui annoncer qu'elle en avoit reçu aussi et je vous avoue qu'il en a été enchanté et qu'il vous a fort loué d'avoir écrit à votre grand-mère »¹⁵.

¹³ Lettre de Pierre Bourdet datée du 16 juillet 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹⁴ Lettre de Pierre Bourdet datée du 13 août 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹⁵ Lettre de Pierre Bourdet datée du 16 juillet 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

Des rives de la Garonne aux chemins pyrénéens, acteurs et limites matérielles de l'échange épistolaire dans le sud-ouest du royaume à la veille de la Révolution

Si les 70 missives du Président Guillaume Joseph de Casaux, écrites entre les mois de septembre 1787 et 1788, dévoilent ainsi les usages de l'écriture épistolaire dans le Bordeaux du XVIII^e siècle, écriture régie par une certaine étiquette impliquant notamment un devoir de réponse essentiel à la survie des relations sociales, elles mettent également en avant les tenants de l'organisation postale girondine à la veille de la Révolution. Ainsi, des maîtres de poste aux bateliers voguant sur la Dordogne ou encore aux amis voyageurs, Bourdet sollicitait des acteurs aussi multiples que divers afin de faire parvenir ses messages au jeune couple exilé à Libourne ou parti prendre les eaux dans la petite commune pyrénéenne de Saint-Sauveur. Si trouver une personne de confiance apparaissait alors comme le principal souci du vieil intendant, rien ne garantissait le bon acheminement des courriers et des paquets envoyés, ce dernier dépendant des caprices du temps et des rebondissements politiques agitant la Guyenne des années 1780.

Des bateliers girondins aux proches en voyage, une diversité d'acteurs postaux révélatrice de la méfiance du régisseur envers l'administration officielle

À travers ses missives, le régisseur Pierre Bourdet évoquait les différents acteurs de la transmission des correspondances, révélant ainsi la complexité d'un système ne reposant pas encore sur une logique de monopole. Si l'intendant des de Casaux résidait principalement dans l'hôtel de la rue Judaïque en ville¹⁶, en plein cœur de la paroisse Saint-Projet, il logeait également de temps à autres à Mérignac. Guillaume Joseph de Casaux et sa famille étaient quant à eux en exil à Libourne, petite ville se situant à une trentaine de kilomètres de Bordeaux. Pour s'y rendre, les traversées de la Garonne et de la Dordogne étaient nécessaires. Malgré l'existence de voies terrestres, le régisseur envoyait ainsi la plupart de ses missives et de ses paquets par bateau, comme en attestent à plusieurs reprises des formules telles que : « le paquet que je vous avois annoncé a resté aussi et vous le recevrez en même temps que le second par le bateau de mercredi »¹⁷, ou encore : « Je vous l'envoie par le bateau ordinaire »¹⁸. En sens inverse, le jeune Président à mortier utilisait également le service fluvial pour communiquer avec son conseiller qui attendait impatientement « le bateau de Libourne »¹⁹. Dans cette optique, ils avaient recours à deux acteurs majeurs de la transmission de leurs écrits épistolaires, le commissionnaire et le batelier²⁰. Comme l'ont montré les travaux d'Anne Marie Cocula²¹, si les bateliers étaient avant tout des intermédiaires

¹⁶ Rebaptisée aujourd'hui rue Cheverus. L'hôtel des de Casaux abrite désormais le collège Cheverus.

¹⁷ Lettre de Pierre Bourdet datée du 3 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹⁸ Lettre de Pierre Bourdet datée du 5 mars 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

¹⁹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 8 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²⁰ Lettres de Pierre Bourdet datées du 23 avril 1788 : « le commissionnaire part et je vous quitte à regrets » ; du 17 mai 1788 : « Je vous envoie le lit de justice avec dix lettres, le tout inclus dans le même paquet que je confie à la commissionnaire ou à son défaut au batelier » ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²¹ Cocula, A.-M., « L'activité d'un maître de bateau sur la Dordogne au milieu du XVII^e siècle », in *Les Annales du Midi*, Tome 82, n° 96, 1970, p. 21-43.

Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du XVIII^e siècle

marchands et financiers, certains assuraient également la transmission du courrier, relayés dans les ports par des commissionnaires chargés de récolter puis de redistribuer les lettres.

Toutefois, alors que Guillaume Joseph et son régisseur employaient ainsi les services de la poste par bateau, ils n'en remettaient pas moins leurs missives au système traditionnel de la Poste aux lettres. C'est en ce sens que Bourdet écrit : « J'ai reçu votre lettre du 11, mon cher président, mais trop tard pour y répondre par ma dernière que je venois de mettre à la poste »²². Ou encore : « Je vous ai écrit par la poste il y a une heure »²³. Le régisseur privilégiait les envois par la Poste lorsqu'il était en déplacement dans la commune de Mérignac afin de contrôler l'avancée des travaux de rénovation de la chartreuse des de Casaux. En effet, bien que le recours aux bateliers fût commode depuis Bordeaux, la campagne était quant à elle desservie par les messagers des bureaux de poste. Ces derniers, à l'image des colporteurs, se rendaient dans les villages ou dans les demeures nobles afin de réceptionner le courrier. Pierre Bourdet y avait régulièrement recours, en particulier lorsqu'il n'avait pas eu le temps de se rendre lui-même à la Poste et que le messager l'empressait de terminer sa missive afin de pouvoir la transmettre au plus vite et de ne pas rater le prochain départ du courrier, comme en témoigne cet extrait écrit au mois de mai 1788 : « J'ai été si tourmenté ce matin que je n'ai pu vous écrire qu'à bâton rompu, et la moitié des choses que j'avois à vous dire. Je suis même obligé de confier ma lettre au messager lui-même »²⁴. Le voyage de la famille de Casaux à Saint-Sauveur²⁵ durant l'été 1788 permet d'appréhender la figure d'un autre acteur de la transmission de la correspondance : le facteur. Au cours de cette période, Pierre Bourdet envoya toutes ses missives et ses paquets à la Poste de Tarbes, comme le montre cet extrait, daté du 20 août 1788 : « Le facteur Bonnet m'a dit qu'il vous avoit envoyé tous vos journaux, si vous ne les avez pas tous reçus, ils doivent avoir resté à la poste de Tarbes, parce qu'il vous les a adressé tout simplement à Tarbes, il faut les faire réclamer »²⁶.

Ainsi, si le régisseur utilisait les institutions postales dans la transmission de sa correspondance, il profitait également des services de membres de la famille ou de connaissances en déplacement pour transmettre ses écrits au jeune Président. Entre les mois de septembre 1787 et 1788, il profita à plusieurs reprises du passage par Bordeaux du père de Marguerite Thérèse Fortunée, le marquis Henri Jacques Wlgrin de Taillefer, pour faire parvenir à Guillaume Joseph ses écrits ou ses petits paquets. Il écrit en ce sens au mois d'octobre 1787 : « Je profite de l'occasion de M. Darlot, mon cher président, pour vous envoyer quatre carafes pour M^{elle} Laure »²⁷. De la même façon, des connaissances de la famille qui se rendaient à Libourne ou dans la Vallée des Gaves se chargèrent de petits colis destinés à l'attention des de Casaux. Ainsi, au début de l'année 1788 Pierre Bourdet écrit : « Je profite, monsieur le président, de l'offre que me fait M. le curé de St Projet de se charger de mon paquet »²⁸. Quelques mois plus tard, ce

²² Lettre de Pierre Bourdet datée du 16 janvier 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²³ Lettre de Pierre Bourdet datée du 1^{er} mai 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²⁴ Lettre de Pierre Bourdet datée du 8 mai 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²⁵ Aujourd'hui rattaché à la commune de Luz, le petit hameau dans lequel se rendaient les de Casaux pour y prendre les eaux n'était connu que sous la simple dénomination de Saint-Sauveur au XVIII^e siècle.

²⁶ Lettre de Pierre Bourdet datée du 20 août 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²⁷ Lettre de Pierre Bourdet datée du 19 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

²⁸ Lettre de Pierre Bourdet datée du 8 janvier 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages et exigences : les contraintes de la correspondance

fut une amie de la famille qui fit une course pour le régisseur : « M^e la Marquise Demons veut bien se charger de vous remettre, mon cher président, un paquet de magnésie pour Madame de Casaux »²⁹. Parallèlement, les grandes familles passaient souvent par des messagers privés appartenant à leur maisonnée pour faire parvenir leurs missives dans un périmètre restreint. Ces derniers représentaient un gage de rapidité mais aussi de sécurité lorsque les missives envoyées comportaient des informations secrètes ou très personnelles. En effet, bien que les facteurs, maîtres de Poste et messagers se devaient, dans une visée éthique, d'être les plus discrets possibles, il fallut attendre l'année 1790 pour qu'un serment de respect du secret des correspondances soit exigé des personnels de la Poste. Cette méfiance est tout à fait visible dès la première lettre de Bourdet qui écrivait : « Vous recevrez par la même commodité une lettre de M. de Fumel ; il faut que cette lettre contienne quelques nouvelles intéressantes pour vous et dont il est pressé de vous faire part. Celui de ses gens qui la portée chés vous, avoit ordre de la rapporter si on n'étoit sûr de vous la faire parvenir dans la journée de demain, vendredy »³⁰.

Des aléas climatiques aux tensions politiques, les limites de l'acheminement du courrier

Grâce à ces différents acteurs, messagers, facteurs, bateliers et intermédiaires divers, les Bordelais de l'Ancien Régime pouvaient communiquer aisément par le biais des correspondances. Malgré tout, la plume de Bourdet trahit les failles et les limites du système postal à la veille de 1789, ces dernières étant alors très généralement liées aux aléas climatiques. Certes, alors que le réseau routier et fluvial avait connu bien des améliorations au cours du siècle, il était encore très largement soumis aux conditions météorologiques qui, si elles étaient défavorables, pouvaient provoquer d'importants retards dans l'acheminement du courrier. Ainsi, la boue entraînait une mauvaise circulation des messagers à cheval, et les crues, provoquées par de fortes pluies empêchaient les bateaux et gabarres de naviguer sereinement sur la Dordogne ou la Garonne. À cet égard, Pierre Bourdet écrivit à l'automne 1787 : « Si toute fois il y a un bateau de Libourne, il est onze heures du matin et il n'en est pas venu encore. La provision d'herbes n'est pas encore arrivée non plus, j'imagine que la pluye et les mauvais chemins auront empêché de faire cet envoi aujourd'hui. Vous ne recevrez donc vos provisions que par le bateau qui partira samedi prochain de Bordeaux »³¹. De la même façon, certains événements de la vie quotidienne, comme les fêtes ou les troubles politiques, pouvaient être à l'origine d'un retard du courrier. À la même période, le régisseur annonça à Guillaume Joseph que : « Le bateau de Libourne n'est pas encore arrivé. J'imagine que c'est la fête d'aujourd'hui qui cause ce retard. Il seroit possible que le bateau n'arrive que demain et que par conséquent, il ne va partir que lundy, dans ce cas vous recevrez

²⁹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 2 mai 1788. La marquise Demons était Marie Anne de Verthamon, sœur de Marie Jaquette Verthamon, tante par alliance de Guillaume Joseph de Casaux, qui avait épousé Léonard Joseph Demons.

³⁰ Lettre de Pierre Bourdet datée du 22 septembre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

³¹ Lettre de Pierre Bourdet datée du 19 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages, exigences et contraintes de l'échange épistolaire dans le Bordelais du XVIII^e siècle

vos effets un peu plus tard que l'ordinaire »³². Si les retards des correspondances pouvaient entraîner des quiproquos ou des manques de synchronisation souvent réparables, ceux de paquets et de colis contenant des denrées comestibles étaient bien plus fâcheux. En ce sens, le mois d'octobre 1787 fut particulièrement perturbé dans le transport fluvial entre Bordeaux et Libourne, ce qui entraîna le retard des bateaux et la perte de légumes envoyés par le régisseur. Alors que Bourdet avait préparé deux paniers pleins, ceux-ci restèrent plus d'une semaine à quai avant de pouvoir être acheminés en bateau et se gâtèrent jusqu'à la pourriture, à l'exception des quelques carottes et racines, comme en témoigne cet extrait : « Les deux paniers de légumes qui avoient attendu huit jours se sont trouvés tous pourris excepté les carottes et autres racines qui sont dans l'un des deux mannequins que vous recevrez et qui n'est pas bien plein. C'est pourtant celui-là qu'il faudra employer d'abord, l'autre peut attendre parce que les herbages n'ont été cueillis que hier. Il est bon que votre cuisinier soit prévenu de cela car les racines, déjà fort anciennes, pourraient se gâter »³³. Cet incident fit écrire au vieil ecclésiastique qu'« il est fâcheux d'essayer toujours des contretemps »³⁴.

L'exil forcé du jeune Président à mortier Guillaume Joseph de Casaux entre l'été 1787 et l'automne 1788 est à l'origine de sa correspondance avec son régisseur Pierre Bourdet, resté pour sa part dans la cité bordelaise afin de gérer les domaines girondins de ses maîtres. Les 70 lettres rédigées par le vieil intendant au cours de ces mois d'absence sont alors révélatrices de la place de l'échange épistolaire au sein de la société nobiliaire, de ses codes, mais aussi des limites d'un système d'échange postal reposant alors sur des acteurs multiples et variés. Si la plume de Bourdet traduit l'existence d'une véritable « étiquette de l'écriture », comprenant l'usage de lettres d'avis, d'accusés de réception et reposant sur un véritable devoir de réponse, elle révèle particulièrement la nécessité de ménager ses connaissances, familiales, amicales ou professionnelles, par le biais de l'épistolaire, mettant ainsi au jour une pratique emprunte de symbolique sociale. Si l'échange de lettres apparaît ainsi comme primordial dans le quotidien de la noblesse bordelaise à la veille de la Révolution, il repose avant tout sur un réseau de messagers aussi multiples que divers et auxquels le régisseur n'accorde pas une confiance égale. Ainsi, alors que la Grande Poste permet, par le biais de ses messagers, de transmettre nombre des lettres envoyées par Bourdet à ses correspondants, celui-ci s'arrogea également les services des bateliers de la Dordogne ou encore de connaissances amicales et familiales afin de faire parvenir courrier et paquets à la famille, que cela soit lors de leur exil libournais ou au cours de leur retraite estivale dans les Pyrénées. Toujours soucieux du bon acheminement et de la ponctualité de ses envois, la patience du régisseur fut toutefois mise à l'épreuve à plusieurs reprises au cours de ces mois, les aléas climatiques et les événements politiques ayant eu parfois raison de son organisation postale personnelle.

³² Lettre de Pierre Bourdet datée du 8 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

³³ Lettre de Pierre Bourdet datée du 29 octobre 1788 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

³⁴ Lettre de Pierre Bourdet datée du 22 octobre 1787 ; Baccaunaud, S., *op. cit.*

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle

Dorota WISNIEWSKA

Uniwersytet Wrocławski /

Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Le système des partis politiques dans la République nobiliaire de Pologne se développe dans les années 1740 et 1750. Deux ou trois partis dominent la scène politique : celui qui bénéficie des faveurs du roi est dit « le parti de la cour » ou « royal », les autres constituent l'opposition. Au sein de chacun de ces partis fonctionnent de petits groupes, liés généralement par l'appartenance à une même famille et organisés autour d'un leader (les factions) dont les membres changent leurs sympathies politiques en fonction leurs propres intérêts¹. Toutefois, la position d'un parti sur la scène politique dépend de sa capacité à recruter beaucoup de partisans autour de son programme. Dans ces conditions, tous les hommes politiques, les dirigeants des partis, aussi bien que les militants, s'efforcent d'être informés des démarches des différents acteurs et surtout de celles de leurs adversaires dans la sphère publique. La noblesse passant la majorité de son temps dans ses biens, elle échangeait les informations en correspon-

¹ Par le terme « parti » on comprend « un groupe uni par les objectifs politiques communs ou par le même programme à un moment donné, visant à conquérir le pouvoir, ou à l'influencer ; qui peut comprendre jusqu'à quelques centaines de personnes maintenant des contacts réguliers, sans organisation formelle, car les rencontres et l'échange de lettres suffisent à son fonctionnement » : définition d'après Urbaniak, V., *Zamoyszczy bez Zamoyskiego. Studium dekompozycji ugrupowania politycznego*, Warszawa, DiG, 1995, p. 5. Trois partis ont joué un rôle central dans la vie politique de la Pologne-Lituanie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle :

– **le parti de famille Czartoryski/ la « Familia »** : il est dirigé par Michał et August Czartoryski avec Stanisław Poniatowski et considéré comme parti « royal » de 1744 jusqu'en 1752/1754 ; ce parti propose des réformes approfondies visant à moderniser le régime comme l'abolition de *liberum veto*, l'armée, l'économie et l'éducation ; il coopère avec la Russie. En 1764, son candidat Stanislas Auguste Poniatowski est élu roi ; l'opposition l'appelle « le parti de Moscou » ; Zielińska, Z., *Walka « Familii » o reformę Rzeczypospolitej 1743-1752*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1983, p. 327-341 ; Kuras, K., « Partie i faksje w schyłkowym okresie rządów Augusta III Sasa », *Przegląd Nauk Historycznych*, cahier 12, n° 1, Łódź, 2013, p. 65.

– **le parti de famille Potocki/ les républicains/les patriotes** : ce groupe mené par le grand général de la couronne Józef Potocki jusqu'en 1751 ; après sa mort la plupart de ses partisans se rattachent au nouveau général, Jan Klemens Branicki ; le parti reste dans l'opposition durant tout le XVIII^e siècle ; il s'appuie sur la France, défend le *liberum veto* et le régime républicain traditionnel ; il soutient la candidature du prince Saxe pendant l'élection de 1764 et considère le choix de Stanislas Auguste comme illégal ; Kitowicz, J., *Opis obyczajów i zwyczajów za panowania Augusta III*, Petersburg, 1855, p. 144-145 ; Danilczyk, A., « Awans Jana Klemensa Branickiego na przywódcę stronnictwa francuskiego w latach 1752-1755 », *Białostoczczyzna*, Białystok, 2001, 1-2, p. 22 ; Kuras, K., « Partie i faksje w schyłkowym okresie rządów Augusta III Sasa », p. 65.

– **le parti de Jerzy August Mniszech** : il est guidé par le maréchal de la cour d'Auguste III, Jerzy August Mniszech et fonctionne de 1752/1754 à 1763/1764 ; il remplace la « Famille » comme le parti ayant les faveurs du roi ; les partisans de Mniszech le servent en raison de son pouvoir de distribuer les faveurs ; il se caractérise par une instabilité particulière et disparaît de la scène politique après l'élection de 1764 ; Czepe, M., *Kamaryla Pana z Dukli. Kształtowanie się obozu politycznego Jerzego Augusta Mniszcha 1750-1763*, Warszawa, Neriton, 1998.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

dant – une manière de communiquer très fréquente dans la seconde moitié du siècle grâce au développement des services postaux. Ce qui paraît intéressant dans ce contexte, c'est le fait que, parmi les acteurs participant à cette correspondance concernant la vie sociale et politique, les femmes-aristocrates ont joué un rôle de tout premier plan. La lecture de leur correspondance privée révèle que, pour les femmes, le monde politique avait peu de secrets.

Une analyse plus approfondie de ce phénomène, devrait prendre en compte d'une manière méthodique plusieurs recueils de lettres. Notre objectif est ici d'esquisser seulement une recherche qui, élargie à un corpus plus vaste, donnera des résultats (plus) complets. Cette première approche paraît néanmoins importante dans la mesure où, jusqu'à présent, les chercheurs ont peu prêté attention à la présence des Polonaises dans la sphère politique². Nous tenterons donc d'éclaircir ce point en nous penchant sur une partie de lettres écrites par Marianna Sapieha (1708-1794), Ludwika Potocka (1712-1779), Katarzyna Kossakowska (1722-1803), Ludwika Zamoyska (1728-1802 ?³), Maria Radziwiłłowa (1730-1795) et Józefina Amalia Mniszech (1752-1798), dont la correspondance est dispersée entre les Archives centrales d'État de l'Histoire de l'Ukraine à Kiev (*Центральний державний історичний архів України. Київ*), les Archives centrales à Dresde (*Sächsische Hauptstaatsarchiv Dresden*) et les Archives centrales des actes anciens à Varsovie (*Archiwum Głównie Akt Dawnych*).

En premier lieu, il convient de préciser les missions qu'exécutaient ces grandes aristocrates pour collecter et transmettre les informations. Ensuite, de suivre leurs efforts pour influencer les décisions prises par les hommes politiques par l'intermédiaire de leurs lettres. La surveillance exercée par les fonctionnaires étatiques souligne l'importance de ces missives féminines : ceci a conduit ces dames à protéger le contenu de leur correspondance d'un espionnage qui leur était connu.

Le flux d'informations en Pologne-Lituanie

Dans un pays républicain à système de partis politiques bien enraciné, toutes les informations concernant les élites pouvaient se révéler utiles. Les précisions données sur le déroulement des diétines aidaient à comprendre l'atmosphère dans les provinces qui, pour une part, influençaient les

² Bien qu'on signale la nécessité d'initier la recherche sur l'activité des femmes nobles dans la sphère publique, l'historiographie polonaise connaît encore peu d'études consacrées à cette thématique. De plus, on manque d'analyses d'aspects particuliers comme, par exemple, le sujet proposé dans cet article ; voir : Skowronek, J., « Debiuty polityczne kobiet w epoce rozbiorowej i początkach epoki porozbiorowej 1772-1831 » ; in Żarnowska, A., Szwarc, A., (dir.), *Kobieta i świat polityki. Polska na tle porównawczym w XIX i w początkach XX wieku*, Warszawa, DiG, 1994, p. 29-44 ; Bogucka, M., « Kobieta a polityka », in eadem (dir.), *Białogłowa w dawnej Polsce. Kobieta w społeczeństwie polskim XVI-XVIII wieku na tle porównawczym*, Warszawa, Trio, 1998, p. 208-223 ; Kuras, K., « Rola wybitnych kobiet w czasach panowania Augusta III Sasa », in Justyniarska-Chojak, K., Konarska-Zimnicka, S. (dir.), *Per mulierem... Kobieta w dawnej Polsce – w średniowieczu i w dobie staropolskiej*, Warszawa, DiG, 2012, p. 261-277 ; Opaliński, E., « Aktywność kobiet w życiu publicznym w czasach pierwszych Wazów », in *ibidem*, p. 233-248 ; Bajer, J., Mariani, A., « Macocha idealna : aktywność Anny Luizy z Mycielskich Radziwiłłowej w świetle francuskiej korespondencji dyplomatycznej (1764-1765) », *Studia Europea Gnesnensia*, n° 10, Poznań, 2014, p. 281-311 ; Konopczyński, W., *Kiedy nami rządziły kobiety*, London 1960 ; Garbusińska, D., *Działalność polityczna kobiet z polskich sfer magnackich w drugiej połowie XVII w.*, thèse sous la direction de prof. M. Komarzyński, Faculté des sciences sociales de l'Université de Silésie, Katowice, 1992.

³ La date de sa mort n'est pas connue. On sait qu'elle partit avec Stanislas Auguste Poniatowski à Grodno en 1795, où elle tomba malade. Dans les Archives Centrales d'État de l'Histoire d'Ukraine à Kiev on retrouve ses derniers documents datés de 1802 ; Żywirska, M., *Ostatnie lata życia króla Stanisława Augusta*, Warszawa, Państwowy Instytut Wydawniczy, 1975, p. 57, 102, 140, 145, 153, 182 ; Archives centrales d'État de l'Histoire d'Ukraine à Kiev (ACEHUK), Archives de la famille Zamoyski (AFZ), dossier n° 256, cote 2205.

Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne

instructions que les députés étaient obligés de respecter pendant la diète. De même, une bonne orientation en ce qui concerne les coulisses de la vie politique et sociale permettait de définir la stratégie du parti avant la session de l'assemblée. Dans ces conditions, les qualités personnelles des femmes pour collecter et transmettre les nouvelles, s'avéraient très « pratiques » pour certains politiciens. Les Polonaises tenaient donc informés les membres de leur famille et leurs amis, y compris les diplomates des cours étrangères avec lesquels elles étaient étroitement liées. Par exemple, elles récoltaient des nouvelles concernant la vie locale pendant l'absence de leurs maris. La femme de Stanisław Szczęśny Potocki, voïvode ruthène, Józefina Amalia Mniszech lui envoyait des dépêches pendant son séjour à Varsovie en 1780, pour qu'il soit au courant de ce qui se passait dans la vie de la famille, mais aussi dans la politique locale⁴.

De même, elles fournissaient des renseignements sur l'ambiance qui régnait avant les diètes et sur l'évolution des débats à ceux qui n'y participaient pas. Ludwika Zamoyska communiquait à son mari Jan Jakub Zamoyski les résultats des diétines quand elle séjournait chez ses parents à Varsovie : « pendant les diétines ici, je vous fais savoir Monsieur que [la diétine] de députés [*sejmik deputacki*] est rompue et que pour la diétine de commissaires [*sejmik komisarski*], ils élurent mon frère, le capitaine »⁵. Maria Radziwiłłowa envoyait des informations à son oncle, le grand général Jan Klemens Branicki, avant la diète électorale après la mort d'Auguste III (1764), quand le parti de Branicki tentait de conquérir la couronne pour le prince Charles de Saxe. Elle observait les démarches de la « Familia », groupe politique mené par la famille Czartoryski, et celles de l'ambassadeur russe Kayserling, accumulait des informations sur la situation intérieure de la Russie qui pouvait influencer les événements en Pologne, faisait connaître à son oncle les progrès des négociations avec la diplomatie française qui avait proposé à Branicki son soutien et les réactions d'autres représentations diplomatiques envers la situation en Pologne-Lituanie. Enfin, elle prenait des renseignements sur les intentions de la noblesse concernant le prochain vote⁶.

Aux informations importantes dans la vie politique du pays s'ajoutaient les détails sur les procès des nobles traduits devant le tribunal. Ils étaient précieux, puisque le verdict dépendait souvent de la conviction politique de tous les acteurs. En réalité, les députés soutenaient ceux qui appartenaient au même milieu : qui avait le plus d'amis et de protecteurs parmi les membres du parti majoritaire au tribunal, gagnait sa cause⁷. Le rôle des femmes consistait là à tâter le terrain et à enquêter sur les chances de remporter la victoire. Par exemple, Ludwika Zamoyska dissuada son mari Jan Jakub de continuer son procès devant le tribunal contre le castellan de Lublin eu égard au soutien que ce dernier pouvait trouver auprès de ses amis – les députés au tribunal⁸.

La connaissance des désaccords entre les nobles donnait la possibilité de « recruter » de nouveaux soutiens pour un parti ou d'empêcher un ami de prendre la porte quand un conflit se déroulait entre les

⁴ ACEHUK, Archives de la famille Potocki (AFP), dossier n° 49, cote 1732, J. A. Mniszech à S. S. Potocki, s. l., le 2 juin 1780, p. 18.

⁵ « Na tuteyszych sejmikach donoszę Wać Panu, [że] deputacki zerwany, a na komisarski obrali mego brata, kapitana » ; Les Polonaises tinrent leur correspondance en polonais et français. Les passages cités suivent l'original, ceux en polonais sont traduits par l'auteur ; *ibidem*, AFZ, dossier n° 256, cote 1060, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 16 septembre 1751, p. 70.

⁶ Archives centrales des Anciens Documents à Varsovie (ACADV), Archives Roskie (AR), Correspondance, cote XVIII/20, M. Radziwiłłowa à J. K. Branicki, Varsovie, le 23 juillet-29 août 1764, p. 8-33.

⁷ Kuras, K., « Partie i faksje w szybkowym okresie rządów Augusta III Sasa », p. 82.

⁸ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1060, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 16 septembre 1751, p. 70.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

membres du même parti politique. Les hommes politiques considéraient ce type d'informations comme essentiel car le système des partis de ce temps-là, fondé sur les relations interpersonnelles, les dépendances réciproques et la corruption, se caractérisait par sa grande instabilité⁹. L'exemple du conflit des frères Sanguszko en 1765, observé par Ludwika Zamoyska, illustre, notamment, l'effort entrepris par le roi lui-même afin de les réconcilier, que tous deux restent ses amis et que l'opposition ne s'attache un des frères¹⁰. Il fallait aussi « surveiller » la loyauté des collaborateurs. Tel était le cas de Ludwika Potocka qui « contrôla » un noble nommé par elle-même « jeune marié », dans le but de savoir s'il ne se rapprochait pas du parti de la famille Czartoryski après s'être vu offrir la fonction de voïvode¹¹.

La noblesse ne négligeait pas les événements de la cour et les intentions du roi qui disposait toujours de la prérogative royale de conférer offices et titres aux nobles et restait un acteur important pendant la diète. C'est pourquoi, Ludwika Zamoyska relatait à son mari Jan Jakub les plaintes de la noblesse déposées auprès d'Auguste III¹², en indiquant parallèlement la liste de soutiens et des ennemis de Stanislas Auguste pendant la Confédération de Bar, assemblée de gentilshommes polonais hostile, convoquée en 1768¹³. De plus, elle rapportait à Jan Jakub les conversations de son frère avec les diplomates étrangers. En mars 1772, elle lui fit parvenir les détails sur l'accord entre Poniatowski et le roi de Prusse sur le commerce, qu'elle avait entendus pendant l'audience du résident de Prusse¹⁴. En outre, Ludwika participait aux conseils tenus par les ministres du roi, dont elle communiquait également les débats à son mari. Dans sa lettre du 6 février 1766, elle écrit : « Pendant le Grand Conseil avec Monsieur le Chancelier, [...] nous discutâmes de la prochaine diète ; en prenant toutes les circonstances présentes en considération, Monsieur le Chancelier vous conseille de venir comme député, à moins que les conditions ne change »¹⁵.

Les précisions sur la mobilité de la noblesse étaient aussi importantes. Katarzyna Kossakowska informe le voïvode ruthène Stanisław Szczęsny Potocki de l'itinéraire du trésorier d'État et de la date de son retour à Varsovie¹⁶. De même, on essaie de trouver une justification aux visites de certains nobles auprès de personnages précis¹⁷ :

Ils discutèrent beaucoup, mais décidèrent peu ; notamment, que le castellan de Braclaw serait le président de [tribunal de trésor à] Radom et si tel n'était pas le cas, krajczy Starzyński ;

⁹ Kuras, K., « Partie i faksje w sychłkowym okresie rządów Augusta III Sasa », p. 64, 73.

¹⁰ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1249, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 11 avril 1765, p. 19.

¹¹ Archives centrales du Pays à Dresde (ACPD), Geheimes Kabinett [d'ici : GK] 10026, cote 3501/2, Abschriften vermischter zum Teil oder durchgängig in Polen aufgefangener Papiere 1746-54, L. Potocka à J. A. Mniszcz, s. 1., le 21 juillet 1749.

¹² ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1249, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 27 février 1761, p. 4.

¹³ *Ibidem*, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Jordanowice, le 16 août 1767, p. 27.

¹⁴ *Ibidem*, cote 1407, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, s. 1., le 14 mars 1772, p. 8.

¹⁵ « Po wielkim konsylium z Jmci Panem kanclirzem [...] muwili o przyszłym seymie y Pan Kanclirz radzi JWWMci Panu, żebyś był posłem dla tychże okoliczności i szczęście to daleko do tego mogą się okoliczności odmienić, że y tego nie bendzie potrzeba » ; *Ibidem*, cote 1249, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 6 février 1766, p. 21.

¹⁶ *Ibidem*, AFP, dossier n° 49, cote 2022, K. Kossakowska à S. S. Potocki, Krystynopol, le 19 octobre 1786, p. 72.

¹⁷ « Siła gadali a mało uradzili to iest żeby kasztelan braclawski był marszałkiem radomskim, a jeżeli nie ten to krajczy Starzyński ; [Starzyński] ieszcze nie pojechał, ale podobno w tych dniach pojedzie dla widzenia się z Comte de Saxe y [?], ażeby Brühla wyrugować, a na miejscu jego [szyfr] Sułkowski [szyfr]. [...] wojewoda bełski nie ma żadnej komisyi y tylko przejazdem wiedziec się będzie [z] [szyfr] królem pruskim » ; ACPD, GK 10026, cote 3501/2, Abschriften vermischter zum Teil oder durchgängig in Polen aufgefangener Papiere 1746-54, L. Potocka à J. A. Mniszcz, Tarnawiec, le 10 avril 1749.

Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne

[Starzyński] n'est pas encore parti, mais prétendument dans les prochains jours, il rendra visite au Comte de Saxe et [?], afin d'éliminer [ministre] Brühl, et à sa place [chiffre] Sułkowski [chiffre]. [...] voïvode de Bełz n'a aucune commission et il verra [chiffre] le roi de Prusse seulement de passage.

Enfin, les potins, les précisions concernant le comportement des élus et leur attitude après les débats constituaient des éléments intéressants. Certaines informations avaient valeur d'anecdote, comme les détails de la lettre adressée à Mme Mniszech : « un député de Rawa, Piekarski manga trop et après avoir bu beaucoup de vin d'Hongrie et de limonade, il est mort à cause de la dernière »¹⁸. En revanche, d'autres, idéales pour une chronique mondaine, délivraient des messages inestimables, entre autres, sur les mariages potentiels¹⁹, qui servaient à conclure les alliances entre des familles jusqu'alors divisées afin qu'elles coopèrent dans les affaires publiques. En outre, le potin servait parfois à discréditer un parti. En 1762 les ennemis de la « Familia » laissèrent entendre que celle-ci réparait le palais de Poznań afin de préparer l'élection du prince Adam Czartoryski, ce qui aurait conduit à détourner ses sympathisants²⁰.

L'analyse quantitative des lettres des femmes montre que leur nombre s'intensifie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²¹. Les visites dans les résidences des familles illustres (Białystok, Tulczyn, Dukla, Puławy etc.), après un séjour à Varsovie, dont le rôle augmente après le déplacement de la cour d'Auguste III dans cette ville en 1753, facilitent l'accès aux informations. Ludwika Zamoyska, séjournant à Varsovie, donne des conseils à son mari entre les années 1750 et 1770, alors qu'il passe la majorité du temps à Zamość – sa résidence familiale. Maria Radziwiłłowa, nièce du grand général Branicki, lui rapporte en détail les nouvelles de la capitale, il habitait à Białystok situé à 205 kilomètres, ce qui était déterminant dans ses projets de démettre la « Familia » de son pouvoir²². En revanche, les difficultés pour accéder aux renseignements dans les provinces où la poste ne fonctionnait pas efficacement et où la noblesse s'engageait peu dans la vie politique, sont évoquées par exemple par Katarzyna Kossakowska qui n'était pas capable de transmettre des nouvelles à Stanisław Szczęśny Potocki de la ville de Chocim²³.

L'importance des informations réunies par les femmes dépendait de leur milieu, de leur richesse, de leurs activités mondaines et de la famille à laquelle elles appartenaient de leur mariage. Ludwika Zamoyska, sœur de Stanislas Auguste Poniatowski et fille des fondateurs de la « Familia », Stanisław et Konstancja Poniatowski, jouait plusieurs rôles dans les projets de ce parti. Elle habitait à Varsovie et dès que Stanislas fut élu roi de la République des Deux Nations, elle rejoignit son entourage le plus proche. Ayant confiance en elle, Poniatowski l'initia aux affaires de la cour.

¹⁸ ACEHUK, AFP, dossier n° 49, cote 1786, Mme ? à J. A. Mniszchowa, Varsovie, le 6 février 1789, p. 13.

¹⁹ ACPD, GK 10026, cote 3501/2, Abschriften vermischerter zum Teil oder durchgängig in Polen aufgefangener Papiere 1746-54, L. Potocka à J. A. Mniszcha, s. l. d.

²⁰ Kuras, K., « Partie i fakcje w schyłkowym okresie rządów Augusta III Sasa », p. 66.

²¹ Kowalczyk, M., E., « Polki w Wenecji w drugiej połowie XVIII wieku: zapiski z podróży Teofili z Radziwiłłów Morawskiej i Katarzyny z Sosnowskich Platerowej », in *Italica Wratislaviensia*, n° 5, Wrocław, 2014, p. 317-318.

²² ACADY, AR, Correspondance, cote XVIII/20, M. Radziwiłłowa à J. K. Branicki, Varsovie, le 23 juillet-29 août 1764, p. 8-33.

²³ ACEHUK, AFP, dossier n° 49, cote 2022, K. Kossakowska à S. S. Potocki, Stanisławów, le 5 octobre 1787, p. 82.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

Les aristocrates moins mobiles ont aussi suivi l'évolution de la situation sur la scène politique. Elles se renseignaient souvent en consultant la presse²⁴. Toutefois, ce type de média contenait des informations inexactes, incomplètes ou trompeuses. C'est pourquoi, elles recueillaient de préférence des nouvelles en conversant avec les proches, les voisins et les personnes qui leur rendaient visite. Celles qui recevaient les élites en organisant des bals, des dîners ou des événements artistiques et littéraires, par exemple, en tenant des salons à la française, ont constitué des cercles d'amis qui les tenaient informées de toutes les nouvelles. Józefina Amalia Mniszech « observa » ainsi le déroulement de la diète grâce aux dépêches de ses amis. Une de ses informatrices se pencha, entre autres, sur les résolutions de la diète, portant en particulier son attention sur les impôts et les chances de réussite des forces politiques en compétition. Elle reçut de plus une lettre décrivant en détail la diétine à Środa à laquelle on avait joint le journal de cette diétine avec la liste des élus et des instructions pour les députés²⁵.

Une conseillère

Les Polonaises recueillaient des informations pour les transmettre, mais aussi pour les utiliser en essayant d'influencer leurs correspondants et en les encourageant à entreprendre les actions nécessaires pour réaliser leurs objectifs. Certaines femmes exprimaient ainsi leurs avis et donnaient des conseils à leurs maris dans le domaine de la politique en prénant appui sur les nouvelles échangées avec leurs proches et leurs amis. Ludwika Zamoyska a su convaincre son mari de ne pas coopérer avec un noble qui voyait en Jan Jakub son rival²⁶. Son attitude s'inscrit dans le modèle de la femme-partenaire qui sait guider son mari dans toutes ses entreprises – un mari incapable de remarquer ce qui pour elle était visible au premier coup d'œil – : un modèle qui se répand depuis le milieu du XVIII^e siècle²⁷.

Les dirigeants des partis politiques se servaient couramment de l'institution du mariage pour attirer un ennemi ou un homme indécis. De ce fait, le rôle des femmes consistait à persuader leurs maris de coopérer avec leurs proches. Ainsi, d'un côté, elles étaient en quelque sorte des marionnettes dans les mains de leurs parents, mais d'un autre côté, ce type d'alliance ouvrant de nouvelles perspectives aux deux familles, les femmes jouaient le rôle de médiateur dans leur propre intérêt. Par exemple, Ludwika Zamoyska encourageait son mari à se lier au parti dirigé par ses parents et ses oncles, pressant ceux-ci d'apprécier les services de Jan Jakub et de soutenir sa carrière, aussi bien que ses affaires devant le tribunal²⁸. Elle rappelait à son mari que la protection de ses parents était indispensable à l'obtention de la fonction de voïvode et à la réussite de ses procès : « le staroste d'Oświęcim déclara manifestement qu'il

²⁴ *Ibidem*, cote 1732 ; J. A. Mniszech à S. S. Potocki, s. l., le 30 août 1780, p. 21.

²⁵ ACEHUK, AFP, dossier n° 49, cote 2660, ? à J. A. Mniszchowa, s. l. d., p. 57-58 ; un autre exemple de salonnière qui grâce à son activité mondaine développa un cercle d'amis qui l'informait est celui de Barbara Sanguszkowa, la veuve de l'ancien maréchal de Lituanie Paweł Karol Sanguszko ; voir : Jakuboszczak, A., *Sarmacka dama, Barbara Sanguszkowa (1718-1791) i jej salon towarzyski*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2008.

²⁶ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1249, L. Zamoyska à L. Zamoyski, Varsovie, le 27 février 1761, p. 4.

²⁷ Rolnik, D., « O miejscu życia publicznego w przestrzeni prywatnej obywateli czasów stanisławowskich (na przykładzie listów Izabeli Świeckowskiej z lat 1783-1791) », in Kostkiewiczowa, T. (dir.), *Publiczne, prywatne, intymne w kulturze XVIII wieku*, Warszawa, DiG, 2014, p. 177.

²⁸ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1060, L. Zamoyska à L. Zamoyski, Varsovie, le 16 février 1764, p. 15.

Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne

voulait être un vrai ami de mes parents et mes proches, et sachant ces derniers favorables à nos affaires, nous pouvons attendre un bon résultat »²⁹.

Dès que Stanislas Auguste fut élu roi, Ludwika persuada Jan Jakub d'opter pour son programme de réformes. Elle lui fit savoir comment se comporter pendant les diètes et les sessions du tribunal pour contenter son frère³⁰. Elle participait aux conseils présidés par le roi avec le chancelier Andrzej Hieronim Zamoyski sur les prochaines diètes. Après une de ces rencontres, elle demanda à Jan Jakub de voter en faveur de la réforme concernant la Commission du Trésor – proposée par le chancelier – lors de la diète à Varsovie en 1766³¹. Elle engagea son soutien pour le roi pendant la confédération de Bar et lui transmit les missives de Stanislas Auguste et de l'ambassadeur de Russie, Repnin. De plus, elle garantit à son mari que la voïvodie de Podolie lui serait octroyée grâce à elle après la mort de Michał Rzewuski en vue de lui montrer le bénéfice qu'il pouvait escompter en ne tournant pas le dos à Poniatowski³². En effet, Zamoyski appuya les projets de la « Familia » pendant la diète de 1746 et de 1750, et durant l'élection de 1764. Néanmoins, bien que déclaré neutre au cours de la Confédération de Bar (1768-1772), il agit côte à côte avec les confédérés³³. C'était la raison pour laquelle les relations entre Ludwika et Jan Jakub se détériorèrent – après 1772 ils n'échangèrent que des informations sur la vie mondaine, l'administration des biens, ou la santé, quoique Ludwika soit restée toujours active dans la vie politique³⁴.

Maria Radziwiłłowa n'hésitait pas à donner son opinion concernant les actions des républicains dans les lettres adressées à son oncle³⁵ :

J'étais très étonnée par la résolution du prince-évêque de Cracovie et son départ soudain. J'ai pris la liberté de lui dire qu'il fallait au moins prendre quelques mesures avant de se séparer car enfin le plus mauvais parti qu'il y a à prendre dans toutes les affaires c'est de n'en prendre aucun. Après tout, il fallait décider quelque chose, si ce n'est pas la guerre, la paix, parce que c'est cruel de laisser nos amis dans l'incertitude où ils ont [...]. Je vous préviens mon cher oncle, que de cette façon, nous perdrons tous nos amis. Puisqu'en ne recevant pas d'information, chacun capitulera.

De même, elle incita Branicki à employer plus d'argent et d'efforts pour encourager la noblesse à soutenir le candidat de leur formation politique pendant l'élection de 1764. Elle conseilla que la majorité

²⁹ « starosta oświęcimski oświadczył się jawnie, że chce mocnym być przyjacielem moich rodziców i krewnych, a tych mając dla siebie łaskawych możemy się spodziewać dobrego skutku » ; *ibidem*, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 16 novembre 1751, p. 7 ; voir : *ibidem*, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 12 décembre 1751, p. 17.

³⁰ *Ibidem*, cote 1249, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 7 février 1765, p. 10.

³¹ *Ibidem*, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 6 février 1766, p. 21.

³² *Ibidem*, L. Zamoyska à J. J. Zamoyski, Varsovie, le 15 avril 1768, p. 7.

³³ Konopczyński W., *Konfederacja barska*, t. 1, Warszawa, Volumen, 1991, p. 262, 290, 385-386, 409, 493.

³⁴ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1911, Lettres de L. Zamoyska à J. J. Zamoyski de l'année 1784 ; *ibidem*, cote 1918, Lettres de L. Zamoyska à J. J. Zamoyski des années 1780-1787.

³⁵ « Mocno mnie zdziwiła rezolucja księcia biskupa krakowskiego y nagły jego wyjazd. J'ai pris la liberté de lui dire, że przynajmniej trzeba było prendre quelques mesures avant de se séparer car enfin le plus mauvais parti qu'il y a à prendre dans toutes les affaires c'est de n'en prendre aucun. Przecierz cokolwiek ułożyć trzeba było, kiedy nie wojnę to pokój, car il est cruel de laisser nos amis dans l'incertitude où ils ont [...]. Je vous préviens mon cher oncle, że tym sposobem wszystkich przyjaciół potracimy. Bo nie mogąc się doczekać żadny infromacyi [...] każdy za siebie kapitulować będzie » ; ACADV, AR, Correspondance, cote XVIII/20, M. Radziwiłłowa à J. K. Branicki, Varsovie, le 26 juillet 1764, p. 12-13.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

de la noblesse vote pour le prince Charles, s'il venait à Cracovie, entouré des plus importants personnages du parti³⁶.

Katarzyna Kossakowska, née Potocka, était très engagée dans les affaires de la famille Potocki et jouissait d'un certain respect pour son engagement dans la lutte contre la cour et la « Familia ». Sa position fut remarquée par la noblesse qui chercha, par son intermédiaire, sa protection auprès des magnats dans le jeu politique local. « Je m'intéresse toujours aux bons amis, surtout à présent, quand M Makowiecki [...] cherche par ma voix votre protection, Monsieur, contre ceux qui se sont montrés de vrais ennemis pendant les diétines de Podolie » – écrivait-elle à Stanisław Szczęśny Potocki³⁷.

L'espionnage des femmes

Certes, le moyen de communication le plus efficace et le plus sûr à l'époque moderne était la rencontre tête à tête, mais l'échange de lettres resta la méthode la plus fréquente³⁸, même si les services de renseignements de l'État et des cours étrangères étaient vigilants. Le pouvoir espionnait, notamment, la correspondance de la noblesse – y compris celle des femmes, bien conscientes de cette menace. Marianna Sapieha écrivit à son père Aleksander Józef Sułkowski (ancien Premier ministre de Saxe, 1733-1738) : « Je crains de lui mander des nouvelles, [...], toutes mes lettres, je les trouve toujours décachetées »³⁹. Ludwika Potocka fait également part à son frère de ce risque : « Je vous prie de maintenir le secret pour que personne ne l'apprenne et dites-moi si [chiffre]; et je vous demande une fois encore la discrétion, jusqu'au moment où ce mode de communication sera plus certain »⁴⁰. Par conséquent, les grandes dames prenaient certaines précautions afin de protéger le contenu de leur correspondance. Certaines chiffraient en partie leurs lettres. Ludwika Potocka utilise des lettres et des chiffres ou des combinaisons des deux. Elle introduit des noms de codes comme *le diable*, *l'ange*, *le vent*, *le Bacchus*, *le tireur*, *le diamant l'Ancien Testament*, *le troupeau* ou *le blason* qui se réfèrent majoritairement aux personnes⁴¹ :

La *Veuve* était chez *Aîné* et le mariage échoua ; [...] La *Veuve* part à Prague avec *l'Ange* [...] le *Bâton* était aussi chez *Aîné* et d'après ce que j'ai remarqué, il reviendrait chez *Ange*, mais je doute

³⁶ *Ibidem*, Varsovie, le 7 août 1764, p. 21.

³⁷ « Zawsze mi iest miło interesować się za dobrimi przyjaciółami, a teraz tym bardziej, gdy przeciwko tym, którzy się okazali iawnemi nieprzyjaciółmi na seymikach podolskich Pan Makowiecki [...] szuka przeze mnie łaski y protekcyi JWM Pana » ; ACEHUK, AFZ, dossier n° 49, cote 2022, K. Kossakowska à S. S. Potocki ; Krystynopol, le 19 octobre 1786, p. 72.

³⁸ Jurkiewicz, W., *Korespondencja elit polski stanisławowskiej*, Bydgoszcz, Wydawnictwo Uczelniane WSP w Bydgoszczy, 1992, p. 5.

³⁹ ACPD, GK 10026, cote 3501/2, Abschriften vermischer zum Teil oder durchgängig in Polen aufgefangener Papiere 1746-54, M. Sapieha à A. J. Sułkowski, Varsovie, le 16 octobre 1754.

⁴⁰ « Proszę bardzo w sekrecie to mieć y ażeby nikt o tym nie wiedział, a donieść mi ieżeli [szyfr] i powtórnie proszę o sekret ile że jeszcze ta droga nie bardzo pewna » ; *Ibidem*, L. Potocka à J. A. Mniszech, Tarnawiec, le 10 avril 1749.

⁴¹ « Wdowa była u starszego y mariage się rozszedł ; [...] Wdowa z Aniołem wyjeżdża do Pragi [...] Drąg był także u Starszego y iakom mogła pomiarkować to by się rad wrócił [d]o Anioła, ale wątpię, żeby go akceptowano z racyi, że ma mieć długi na millyon y ani Wdowa ani Anioł nie życzy sobie Drąga. [...] Osy mieli pisać do Kinala, ieżeli który ze stada zostanie marszałkiem trybunalskim [...] Brzuchacz z Starszym w bardzo dobrej przyjaźni » ; *ibidem*, L. Potocka à J. A. Mniszech, Tarnawiec, le [?] 1749.

Les femmes et la circulation des informations politiques dans la République nobiliaire de Pologne

qu'il soit accepté parce qu'il a des dettes d'un million et ni la *Veuve* ni *l'Ange* ne le souhaitent pas. [...] les *Guêpes* pensaient écrire à *Kinal*⁴², si quelqu'un du troupeau devient le président du tribunal [...]. *Brzuchacz*⁴³ avec *l'Aîné* s'entendent bien.

Elle combine aussi les langues, en particulier le polonais, le français et le latin. D'autres envoient des courriers, même si leurs services coûtent plus cher. Les hommes politiques, plus souvent « en danger » que les femmes, demandaient à ces dernières de transmettre leurs dépêches : apparemment, pour des raisons pratiques, mais aussi pour des raisons de sécurité du fait de la défiance dans la poste traditionnelle. Ludwika Zamoyska passe des lettres de son père Stanisław Poniatowski et de certains nobles à son mari, puisque – semble-t-il – on escompte que les agents saxons à Varsovie traiteront cette correspondance comme un échange entre une femme et son mari⁴⁴.

De plus, la méfiance dans la poste augmente à l'approche des diètes ou des conflits. Pendant l'élection de 1764, Maria Radziwiłłowa craint d'envoyer les missives à son oncle, elle lui demande donc d'employer un courrier à qui elle pourra confier la correspondance en cas d'affaire urgente⁴⁵. Kazimierz Józef Piotrowski remarque cette tendance aussi pour la période 1768-1774, quand la sécurité des informations envoyées par courrier royal diminue significativement en raison des attaques contre les services postaux par les confédérés de Bar⁴⁶. Ce fait est confirmé dans la correspondance analysée. Concrètement, Ludwika Zamoyska charge le général Andrzej Wszyński de trouver une personne de confiance pour qu'elle puisse, après avoir traduit le mémoire du général russe Bebekow à Stanislas Poniatowski en français, le passer discrètement à son mari Jan Jakub sans que les rebelles ne l'interceptent. Le secret, dans ce cas-là, était primordial parce que la famille Zamoyski s'était officiellement déclarée neutre pendant le conflit⁴⁷.

Au contraire, sous le règne de Stanislas Auguste, on ne contrôlait pas, en général, la correspondance privée envoyée par la poste. Pourtant, le roi ayant ordonné au directeur de la poste Ignacy Przebendowski de respecter la confidentialité des lettres sauf en certains cas, la noblesse engagée politiquement dans l'opposition, savait pouvoir être espionnée⁴⁸. De plus, à partir de 1780, la poste fut obligée de dresser la liste de ses clients et de la transmettre au cabinet du roi. Pendant l'insurrection de Kościuszko (1794), on désigna trois fonctionnaires Tański, Pluth et Wyszowski, pour analyser toutes les lettres à destination ou en provenance de Varsovie, à l'exception de la correspondance de Poniatowski, de Tadeusz Kościuszko, d'autres dirigeants de l'insurrection, ainsi que celles des diplomates des cours étrangères. Leur tâche consistait à s'intéresser au contenu suspect, aux lettres des personnes ayant ou ayant eu des rapports avec les ennemis du soulèvement, et de ceux qui séjournèrent à l'étranger sans permission. Ils

⁴² Quelqu'un avec le grand nez.

⁴³ Quelqu'un avec le gros ventre.

⁴⁴ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1060, L. Zamoyska à L. Zamoyski, Varsovie, le 11 octobre 1751, p. 21.

⁴⁵ ACADV, AR, Correspondance, cote XVIII/20, M. Radziwiłłowa à J. K. Branicki, Varsovie, le 7 août 1764, p. 18.

⁴⁶ Piotrowski, K., J., « Cienie i ciernie instytucji pocztowych w czasach panowania Stanisława Augusta », in *Biuletyn Filatelistyczny Oddziału Łódzkiego Polskiego Związku Filatelistów*, n° 4, Łódź, 1965, p. 13.

⁴⁷ ACEHUK, AFZ, dossier n° 256, cote 1528, Copie d'une lettre de L. Potocka, Varsovie, le 15 mai 1772, p. 4.

⁴⁸ Jurkiewicz W., *Korespondencja elit polski stanisławowskiej*, p. 17.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

communiquaient régulièrement les rapports au cabinet du roi toutes les deux semaines ou immédiatement dans les cas urgents⁴⁹.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, de plus en plus de femmes nobles en Europe se consacrent à l'écriture de lettres grâce à leur éducation et au changement de l'image de la femme dans la société. Le préjugé de Cicéron selon lequel une femme ne pouvait pas être porteuse de valeurs telles que l'amitié ou la civilité a vécu⁵⁰. Cela était également le cas des femmes en Pologne-Lituanie qui prêtent une très grande attention aux affaires politiques dans leurs lettres. L'importance croissante des partis politiques depuis le milieu du siècle, le déménagement de la cour de Dresde, où elle résidait depuis l'élection d'Auguste II (1697), à Varsovie après les campagnes de la guerre de Sept Ans, le changement au pouvoir en 1764 qui divisa la noblesse et le règne orageux de Stanislas Auguste, ont favorisé l'engagement des femmes dans la vie publique. Les grandes dames agissaient principalement pour le bien de leurs familles qui profitaient de leurs services afin de planifier le jeu politique. Elles récoltaient donc et transmettaient des informations, même si le pouvoir espionnait leur correspondance, ce qui les forçait à être beaucoup plus vigilantes. Enfin, certaines d'entre elles manifestaient leur opinion et influençaient les décisions de leurs proches. Il est donc important d'apprécier leur efficacité, aussi bien que d'examiner les motifs de leur engagement dans la sphère politique⁵¹.

⁴⁹ Piotrowski, K., J., « Cienie i cierne instytucji pocztowych w czasach panowania Stanisława Augusta », in *Biuletyn Filatelistyczny Oddziału Łódzkiego Polskiego Związku Filatelistów*, n° 2, Łódź, 1967, p. 12.

⁵⁰ Garrioch, D., *What happened when women began writing to their friends?*, 46th Annual Conference of British Society for Eighteenth Century Studies, St. Hugh College, Oxford, le 4 janvier 2017.

⁵¹ L'article présente les résultats partiels de travaux sur le projet réalisé dans le cadre du programme « Bourse du Diamant » 2014-2018, soutenu par le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur de la République de Pologne (DI2013007543).

Écrire pour de l'argent. La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond avec l'État français de la Révolution à la Restauration

Guillaume COMPARATO
Université Grenoble-Alpes

L'étude des gens de sciences, au tournant des Lumières, permet d'aborder de nombreux domaines. En effet, dès que l'on s'intéresse de près aux acteurs, l'histoire des sciences se révèle autant culturelle que sociale. Souvent, on place l'accent sur les théories, les œuvres et les trajectoires qui ont mené un savant de sa jeunesse à une carrière plus ou moins prestigieuse. On scrute les réseaux via les correspondances privées ou savantes, les souscripteurs de leurs livres, les citations dans les ouvrages d'autres savants, etc. Parfois également, on s'interroge sur le sort politique des acteurs. Mais il existe un domaine plus confidentiel, de par la monotonie de ses sources et l'apparent désert qualitatif des questions qu'il soulève : l'histoire administrative et pécuniaire des gens de sciences. Cet objet d'études, popularisé récemment grâce Jean Luc Chappey et Antoine Lilti dans un article paru en 2010, dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* et intitulé : « Les demandes de pension des écrivains¹. » Cet article engage les historiens à se poser la question des moyens matériels des gens de savoir, de leur rapport à l'argent et surtout au rôle de la France joue dans une forme mécénat étatique. Cette première approche nous invite alors à étudier au cas par cas ces demandes de pension pour montrer que la vie des intellectuelles n'était pas faite que de savoir et d'eau fraîche. À chaque cas, une histoire nous montre ces liens d'interdépendance entre un État qui centralise la pensée et des intellectuels parfois peu connus et pourtant soutenus.

Le cas du géologue Barthélemy Faujas de Saint-Fond est révélateur de cette situation parfois tendue entre le savant et son principal employeur : l'État. Connue pour ses ouvrages sur la géologie et la minéralogie des volcans, ainsi que son engagement dans la course à l'envol au côté des frères Montgolfier, cet ancien juge de 1^{re} instance basé dans la petite ville de Montélimar devient un des familiers de Buffon. Grâce à cette amitié, Faujas obtient en 1785 une place de commissaire aux mines de charbon et celle d'adjoint à la garde du cabinet de minéralogie au Jardin du Roi. À la veille de la Révolution, Faujas dispose d'une coquette pension de six mille livres et le monopole d'exploitation des pouzzolanes

¹ Chappey, J.-L. et Lilti, A., « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2011, vol. 57, no 4, p. 156-184.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

française, une terre volcanique servant à réaliser des mortiers hydrophiles. Il est alors l'un des plus proches familiers de Buffon. Protecteur et conseiller de son fils, il tient un cabinet de vulcanologie rue des Bons-enfants en face du Palais Royal, en plein cœur du principal lieu de rendez-vous savant d'Ancien-Régime. Mais avec l'avènement de la Révolution, les privilèges et engagements pris par la couronne sont réévalués et le nouveau régime est bien moins généreux à son égard. S'engage alors une bataille épistolaire faite de lettres, de rapports et de contre-rapports entre Faujas, l'État et le Jardin, devenu à partir du mois de juin 1793² : le Muséum national d'histoire naturelle, son meilleur allié depuis la mort de Buffon.

Comment cet amateur de science devenu savant d'État, lutte contre sa hiérarchie pour faire valoir ses droits et faire reconnaître son statut ? Quels sont les belligérants et les stratégies employées au cours des années ?

Pendant près de sept longues années, Faujas est au centre d'une correspondance avec les différents ministères chargés de la liquidation de ses pensions et avantages. Cette correspondance, bien que relativement tenue, nous devons parfois l'imaginer grâce aux réponses que les ministres en place font à un Faujas de plus en impatient de retrouver ne serait-ce qu'un semblant de salaire. C'est en croisant différents fonds des Archives nationales et notamment les séries F¹⁷ et AJ¹⁵ qui concerne ces demandes de pensions, mais également le fonds J547 des Archives départementales de l'Isère où sont regroupés de nombreux documents concernant Faujas, que nous avons pu reconstituer cette procédure et de voir quels acteurs sont sollicités et quels leviers sont utilisés dans le but d'obtenir les rétributions tant convoitées.

Nous suivrons donc la liquidation de Faujas par le prisme des lettres et des rapports modélisé dans un réseau³. Celui-ci nous montre en un clin d'œil les acteurs et leurs liens tout au long de cette affaire. Chaque rond représente un acteur. Les lignes représentent les relations entre les acteurs. Il y a deux sortes de lignes. La droite bleue représente un lien non-orienté. En effet Faujas, en tant qu'agent du Museum bénéficie d'une relation particulière avec cette institution dont il est un des administrateurs. Ses pairs, eux aussi professeurs-administrateurs et souvent membres fondateurs, le soutiennent systématiquement. Les flèches représentent quant à elles des liens orientés. La direction indiquée par chaque flèche nous permet de comprendre l'orientation du lien qui unit les deux correspondants. Enfin l'épaisseur de certains liens orientés est le fait de la multiplication des interactions entre différents protagonistes. De fait, l'accumulation de dates pour une même courbe souligne également ces échanges multiples. Ce schéma va nous permettre de suivre cette affaire en gardant une approche visuelle du champ de bataille.

Mais, avant de se lancer dans cette campagne, il faut comprendre d'où vient cette procédure de liquidation et que dit la loi. Suite aux dispositions prises suite à la nuit du 4 août 1789⁴, les pensions que Faujas avait récemment obtenues sont supprimées. Voici ce que dit le texte :

² Loi du 10 juin 1793.

³ Cf. Figure 1.

⁴ Lafon, J. L., La Révolution française face au système judiciaire d'Ancien Régime, Genève, Droz, coll. « École Pratique des Hautes Études, IVe Section, Sciences historiques et philologiques, Hautes études médiévales et modernes », n° 81, 2001, p. 243 à 251.

Écrire pour de l'argent. La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond

Arrêtés du 4-11 août 1789,

Article XIV : La pluralité des bénéfices n'aura plus lieu à l'avenir, lorsque les revenus du bénéfice ou des bénéfices dont on sera titulaire excéderont 3 000 livres. Il ne sera pas permis non plus de posséder plusieurs pensions sur bénéfices, ou une pension & un bénéfice, si le produit des objets de ce genre que l'on possède déjà excède la même somme de 3 000 livres.

Article XV: Sur le compte rendu à l'Assemblée nationale de l'état des pensions, grâces & traitements, elle s'occupera, de concert avec le Roi, de la suppression de ceux qui n'auraient pas été mérités, & de la réduction de ceux qui seraient excessifs, sauf à déterminer à l'avenir, une somme dont le Roi pourra disposer.

En substance cette loi met fin aux privilèges. Faujas rentre parfaitement dans le cadre de l'article XIV, car il touche deux pensions de 3000 livres sur le compte des mines et du Jardin. Le second article dit lui que les pensions entrant dans le cadre de l'article précédent seront réévaluées en fonction du mérite. Mais ces célèbres articles de la loi du 4-11 août ne sont en réalité entérinés que lors par décret du 20 octobre 1789. La procédure de liquidation collective, c'est-à-dire par institution, est mise en place par la loi du 7-12 septembre 1790 et n'est véritablement entérinée que trois mois plus tard par les décrets du 16-22 décembre 1790⁵. Cette dernière loi crée le Bureau général de la Liquidation. D'abord confié à Dufresne de Saint-Léon, cette nouvelle institution est chargée d'évaluer les dossiers des officiers concernés. Mais Dufresne, englué en 1791 et 1792 dans une affaire de surévaluation, est remplacé par Louis Valentin Denormandie le 26 novembre 1792.

Le cas de Faujas en tant qu'agent d'État arrive sur le bureau du Liquidateur général dès le début de la procédure en 1791. Le document ci-dessous nous permet notamment⁶ déduire la période de création du dossier grâce à l'âge indiqué. En effet, Faujas est né le 17 mai 1741. Étant donné que son âge indiqué est de 49 ans, et compte tenu du temps que prend la Liquidation pour être véritablement sur les rails, le dossier de Faujas a vraisemblablement été envoyé entre janvier et mai 1791. Ce tableau illustre parfaitement le fonctionnement du travail d'évaluation du directeur de la Liquidation. Il a sous les yeux un grand cahier qui regroupe différents tableaux de ce type. Il donne ensuite un avis en fonction de ce qu'il juge le plus juste⁷. Ce document fait donc certainement partie de la première vague de dossiers qui arrivent sur le bureau de la toute nouvelle Direction générale de la Liquidation. Ici, l'argumentaire employé est principalement axé sur l'utilité du naturaliste, l'importance de son travail et la quantité des objets rapportés Jardin du Roi et qui sont en attente de paiement. Sont notamment cités : la découverte de la mine de pouzzolane de Chenavary en Vivarais qu'il fait ouvrir vers 1780, la technique d'extraction du goudron à partir de charbon de terre, qu'il a rapporté d'Angleterre en 1784.

Toutefois, l'affaire stagne pendant environ une année durant laquelle Faujas continue à percevoir son salaire du Jardin des plantes qui s'élève alors à 2 000 livres brut. En tout cas la procédure est alors sur

⁵ Chaque loi votée engendrant un blocage ou un ralentissement des parlements à entériner les différents textes, toutes les procédures sont presque à chaque fois lancées quelques mois après le vote à l'Assemblée.

⁶ Archives départementales (A.D.) de l'Isère, J 547.

⁷ Lafon, J. L., *La Révolution française face au système judiciaire d'Ancien Régime*, op. cit., p. 289.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

le bureau du liquidateur. Mais tout ne se passe pas comme prévu. En effet on constate en parcourant le plan comptable du Muséum que depuis sa formation en 1793, Faujas n'est plus payé pour son travail. Le souci est qu'entre 1790 et 1793, les états des traitements des employés du Museum ont disparu. Mais il est vraisemblable que ce soit entre temps que la liquidation de Faujas commence à bloquer ses pensions. On est donc dans une situation d'entre-deux. Faujas ne peut plus légalement toucher ses deux pensions qui doivent être liquidées, mais le dossier dort.

La première lettre ouvrant véritablement la procédure est envoyée 8 mai 1793 par directeur de la Liquidation qui demande au Museum quelle est la contribution réelle de Faujas aux travaux et aux collections⁸:

Il est nécessaire à mon travail, citoyen, que vous veuillez bien me faire connoître quels sont les objets que le citoyen Faujas St Fond a déposé au Cabinet national, entre autres il annonce des produits volcaniques assez précieux. Quelle en est la quantité, et à combien peut être estimé leur valeur. Enfin s'il a pour ces objets obtenus gratifications ou payement quelconque.

Faujas par l'intermédiaire de Museum fait alors parvenir de nombreux documents retraçant sa carrière de savant au service de la République. Le 15 mai 1793, c'est les qualités de botaniste de Faujas et son jardin d'acclimatation dans la Drôme qui sont mis en avant. Les 22 juin et 10 juillet 1793, c'est la commission des Armes et Poudres qui prend le parti de Faujas en transmettant les résultats de la découverte de la très riche mine de fer de la Voulte. Puis il faut attendre le 15 juillet 1794 pour que le Museum envoie une autre lettre de relance au liquidateur qui rappelle que Faujas n'est plus payé depuis 1790, et ce malgré qu'il continue de travailler :

Je soussigné André Thouin, professeur administrateur du Muséum ayant fait les fonctions de trésorier de l'établissement jusqu'au mois de ventôse dernier, certifie que quoique le citoyen Barthelemy Faujas [...] a fait le service de sa place et les voyages annuels pour la recherche des mines et autres objets propres à enrichir le Muséum auquel il a procuré beaucoup de choses. Il n'a touché néanmoins depuis 1790 [...] aucun traitement, ni même le remboursement de ses frais de voyages pour ceux du Muséum⁹

Enfin le 16 août 1794 le Museum remet à la liquidation onze inventaires, soit 43 pages in-folio¹⁰ recensant et décrivant au total 239 objets remis par Faujas au cabinet d'histoire naturelle et qui doivent lui être payés. Le Museum estime alors le préjudice à 60000 livres¹¹. Le Bureau de la Liquidation transmet enfin sa décision le 14 septembre 1794 en proposant à Faujas la somme de 30000 livres à ajouter à la dette souveraine ou à convertir en rente viagère. La procédure aurait pu être close avec cette décision,

⁸ Archives nationales (A.N.), AJ¹⁵ 512-504.

⁹ A.D. de l'Isère, J 547.

¹⁰ A.N., AJ¹⁵ 512-504.

¹¹ On ne doute donc pas que, même si le Museum tente de surévaluer cette collection pour des besoins de négociation, nous pouvons calculer la moyenne du prix des objets à 251 francs pièce.

Écrire pour de l'argent. La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond

car il ne manque plus que l'aval de Faujas. Mais Faujas est parti en voyage aux Pays-Bas depuis 5 septembre 1794¹² pour une mission militaro-scientifique¹³, qui va durer environ un an. Il ne revient vraisemblablement à Paris qu'à la fin de l'été 1795, il signe « l'état du personnel » du Muséum de Thermidor an 4¹⁴. Il est vraisemblable qu'à son retour, Faujas soit directement allé voir le ministre des Finances qui à son tour contacte le ministre de l'Intérieur pour faire avancer le dossier, d'où les lignes orientées en 1795, et certainement à l'automne.

L'affaire reprend à partir du 5 janvier 1796. Le ministre de l'Intérieur¹⁵ transmet alors un rapport au Directoire Exécutif dans lequel il préconise une autre solution : la somme de 25000 en remboursement des objets d'histoire naturelle, plus une somme de 6 000 livres alloués chaque année pour ses frais de voyage. Le ministre des Finances¹⁶ est alors invité à donner son avis sur la situation. Il transmet son rapport au Directoire le 21 avril 1796, et juge l'avis de son collègue tout à fait juste. Mais il prévient que la situation des finances d'une République en guerre va rendre l'exécution difficile. Il conclut en donnant la décision finale au ministre de l'Intérieur.

Puis il y a un trou dans le suivi de ces échanges jusqu'au 16 décembre 1796 avec une lettre du ministre des Finances au directeur de la Liquidation. Le ministre s'étonne que le dossier de Faujas ne soit toujours pas clos et somme son collègue de finir son travail¹⁷ :

Le citoyen Barthélemy Faujas, professeur au muséum d'histoire naturelle a présenté, citoyen, au directoire exécutif différents mémoires pour obtenir le rétablissement d'une pension 6 000^l qui dit avoir été accordé par l'ancien gouvernement pour ses services ; et il observe que non seulement vous avez liquidé sa pension à une somme inférieure de moitié à celle que ses titres lui donnoient le droit de prétendre ; et que vous avez suspendu votre travail définitif sur cet objet, ainsi que l'expédition du brevet doit lui être rendu, en sorte qu'il ne peut toucher sa pension dans les arrérages lui sont dus depuis six ans.

Il conclut sa lettre en lui demandant de traiter cette affaire « le plus promptement que vous le pouvez ». Sept mois plus tard, Faujas, qui commence à trouver le temps long sollicite, encore une fois le ministre des Finances qui lui répond de façon assez irritée le 29 juillet 1797 :

Je n'ai pas retardé citoyen, l'expédition de votre affaire autant que vous le craigniez et autant que vous auriez de droit de vous en plaindre, si je n'y avois pas apporté l'intérêt qu'elle m'inspire. J'en fis rapport au directoire exécutif, le 3^e jour qui suivit votre dernière visite, il me chargea de remettre le dossier au ministre de l'Intérieur avec mon avis, il vous était favorable, et j'exécutais

¹² On peut aujourd'hui retrouver son *Journal de Voyage* aux Archives départementales de l'Isère, fond Chaper J546.

¹³ Lacour, P.-Y., « Les amours de Mars et Flore aux cabinets. Les confiscations naturalistes en Europe Septentrionale 1794-1795 », Paris, Armand Colin, Société des études robespierristes, 2009.

¹⁴ A.N., AJ¹⁵ 150 et suivants.

¹⁵ Pierre Bénézech (3 novembre 1795-15 juillet 1797).

¹⁶ Dominique-Vincent Ramel de Nogaret. Ministre du 14 janvier 1796 – 20 juillet 1799.

¹⁷ A.D. de l'Isère, J 547.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

cet ordre le lendemain ; votre dossier est ouvert au bureau de mon collègue, c'est à lui que vous devez vous adresser actuellement¹⁸.

On remarque, outre la petite remise au pas qu'il envoie à Faujas, que le naturaliste jouit tout de même d'une position très élevée dans la hiérarchie administrative de la France. En effet il a la capacité de s'adresser directement au ministre des Finances qui lui, transmet directement ses avis au Directoire, au directeur de la Liquidation et au ministre de l'Intérieur, et ce, sans passer par des intermédiaires.

Finalement, par l'arrêt du 7 fructidor an 5¹⁹ (24 août 1797) et environ sept ans après la constitution du premier dossier, Faujas obtient partiellement gain de cause. L'État, sur recommandation du ministre de l'Intérieur²⁰ lui accorde alors 6000 francs par an pour ses voyages, plus 4 000 francs pour son dessinateur et le paiement de 250000 francs en remboursement des objets rapportés au Muséum pendant toute la période.

Le Directoire officialise donc les différentes propositions des ministres. Avec ce texte, le Directoire confère un nouveau statut à Faujas : celui de Professeur-Voyageur. En plus de ces deux sommes Faujas, touche également sa paye de professeur qui s'élève alors à 5000 francs²¹.

Plus que des considérations sur les déboires anecdotiques d'un personnage, l'étude de ce cas nous permet de constater d'abord que le passage d'un régime à un autre occasionne de nombreux problèmes administratifs. Ils engendrent par là même, des situations de grande précarité pour certains agents. La science même dans la nouvelle société égalitaire de la Révolution reste réservée à une élite qui peut se reposer sur sa propre fortune pour continuer à travailler. Enfin, on constate également que les nouveaux professeurs du Muséum national d'histoire naturelle, fraîchement créé sur le modèle d'une institution empruntent des vertus républicaines, jouissent d'une place de choix et d'un réseau qui touche les plus hautes sphères de l'État. En réalisant des modèles schématiques comme celui-ci, c'est tout un champ politico-scientifique qui apparaît et nous permet de comprendre le positionnement d'un acteur dans ce champ.

Pour conclure avec cette affaire, Faujas va rester au cours de sa vie et malgré cette petite victoire, très attaché à ses anciens titres. Avec le retour d'un Bourbon sur le trône de France, le vieil homme qu'il est alors²² tente sa chance dans une dernière fois :

Sire, Sa Majesté Louis XVI dénia m'accorder, le 4 mai 1785, une pension de six mille livres, signée par la main du Roi et contresignée par le M. Baron de Breteuil. J'ai joui de cette pension jusqu'à que l'époque où la révolution détruisit tout.

J'ignore si cette pension fut liquidée, sous le gouvernement tyrannique, qui succéda au plus doux des gouvernements ; quoi qu'une loi autorisa les anciens pensionnaires de l'état de toucher

¹⁸ A.D.de l'Isère, J 547.

¹⁹ A.N. AF/III/7 : dossier n° 23.

²⁰ Nicolas François de Neufchâteau. Du 15 juillet au 13 septembre 1797.

²¹ A.N. AJ¹⁵ 150 et suivants.

²² Environ 75 ans.

Écrire pour de l'argent. La correspondance administrative de Barthélemy Faujas de Saint-Fond

un tiers de leur pension, je ne voulus faire aucune démarche, pour me conformer à cette loy, ce qui m'occasionnoit un sacrifice de plus de quarante-huit mille livres.

Tel était mon attachement à votre auguste famille, que je m'étais fait un devoir de ne rien réclamer auprès des usurpateurs des pouvoirs [les républicains] et de l'oppresseur de l'Europe [Napoléon]; j'attendais que la volonté générale, la force des choses rappelassent le souverain légitime qui n'avait jamais cessé de régner sur les cœurs et à qui appartenait le trône de ses augustes ancêtres. Ce moment heureux étant arrivé j'ose supplier votre majesté, de vouloir me réintégrer dans une pension que mes travaux et mes longs services m'avaient méritée et que je tenais de la bonté de votre auguste frère²³.

En guise d'argument juridique, Faujas joint à cette lettre une copie du brevet de 1785 à l'office de gardien du cabinet d'histoire naturelle au Jardin du roi. C'est une supplique traditionnelle de sujet à souverain. Faujas joue sur l'affect et se place comme faisant partie de l'héritage du Roi Louis XVI effacé à la Révolution. On voit aussi que le naturaliste n'hésite pas non plus à mentir sur sa liquidation pour laquelle il s'est battu sang et eau. Il ment également sur son engagement dans la Révolution, et fait comme s'il n'avait jamais travaillé pour les différents régimes qui se sont succédé avant la Restauration.

Faujas est seul, seul devant son souverain. Il tente d'abord de lui montrer quel homme il a été par le passé, flatte son mécène puis il s'agenouille pour lui demander l'aumône. Il n'y a pas d'institution dernière lui, c'est une supplique de sujet à roi²⁴.

Le vieux naturaliste n'a donc jamais oublié ni abandonné les honneurs qu'il avait reçus jadis. Jusque dans son testament, il regrettera toujours cette époque bénie où il vivait sous l'aile de Buffon et jouissait ce ces précieuses pensions.

²³ A.N. F¹⁷ 1537-FG.

²⁴ Millet, H., École Française de Rome (dir.), *Suppliques et requêtes: le gouvernement par la grâce en Occident (XIX^e-XX^e siècles)*, Les actes du colloque international organisé à Rome les 9,10 et 11 novembre 1998 par l'École Française de Rome, Rome, École Française de Rome, n° 310, 2003; Cerutti, S., « Travail, mobilité et légitimité, Suppliques au roi dans une société d'Ancien Régime, Turin, XVIII^e siècle », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, 2010/3, p. 571 à 611.

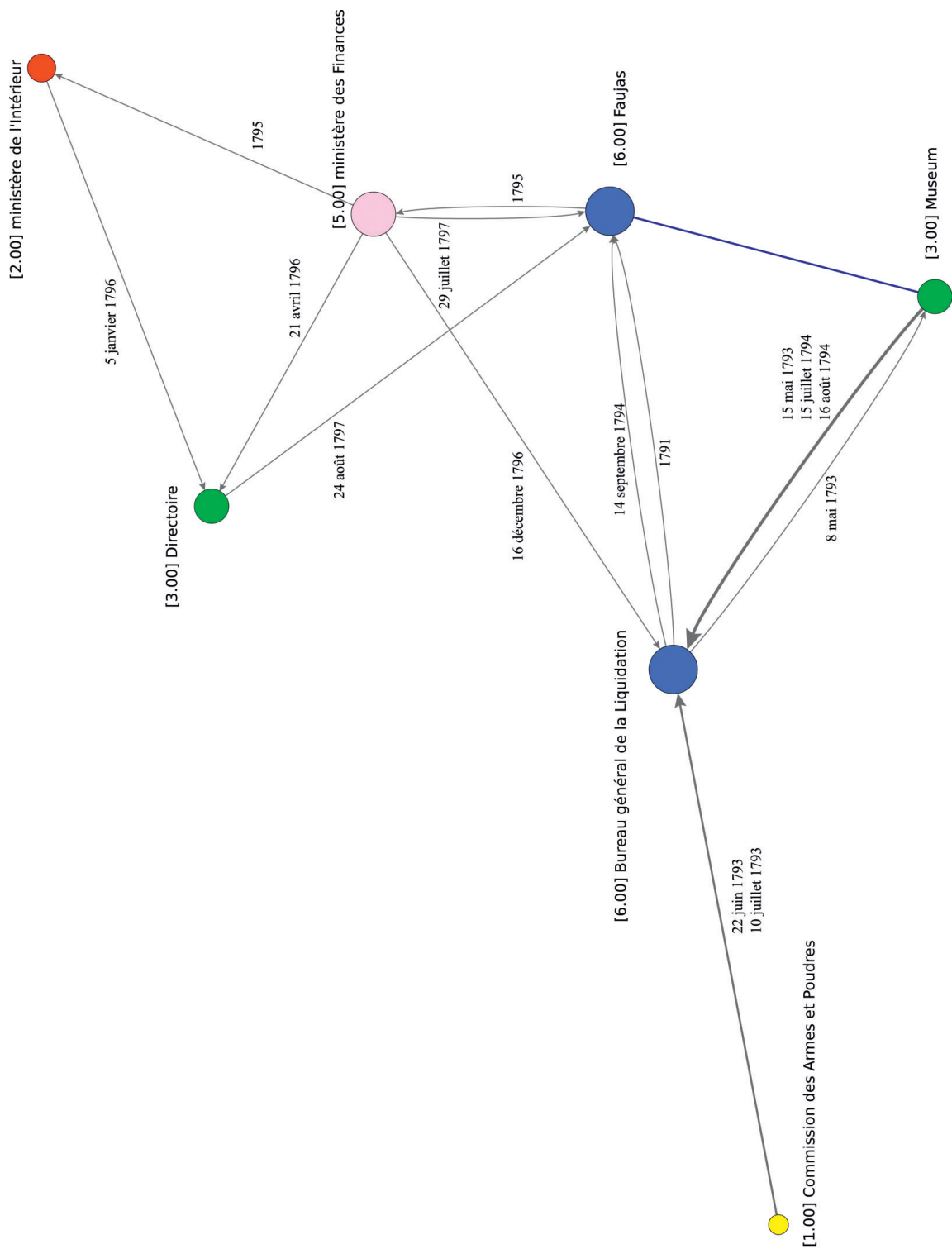


Figure 1 : Mise en réseau de la correspondance de Faujas de Saint-Fond

Stratégies et contraintes épistolaires à l'époque concordataire. Les correspondances de nominations de chanoines du Consulat à 1848

François HOU

Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

L'article X du Concordat passé en 1801 entre le Saint-Siège et le gouvernement français est à l'origine du développement des correspondances administratives de nomination aux titres ecclésiastiques. L'article précise en effet que les évêques nommeront aux cures, mais que « leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement ». Il devient dès lors nécessaire, pour les évêques, de communiquer à l'administration des Cultes les noms des sujets retenus pour occuper les cures, afin que le gouvernement puisse délivrer son agrément.

Si le Concordat se contente d'ouvrir, dans l'article XI, la possibilité pour les évêques d'avoir dans leur cathédrale un chapitre de chanoines, sans que le gouvernement s'engage à les doter, il ne précise pas la manière dont s'effectue leur nomination. Le gouvernement ayant finalement accordé aux chanoines, dont les postes sont inamovibles, un traitement équivalent à celui des curés de première classe, c'est selon les mêmes modalités que s'effectue, jusqu'à la rupture du Concordat en 1905, la nomination des chanoines : aussitôt qu'une place est vacante par le décès ou la démission d'un ecclésiastique, l'évêque procède au choix d'un nouveau titulaire, dont il communique le nom à l'administration en charge des Cultes¹. Le ministère, aussitôt qu'il a pris connaissance du sujet désigné par l'évêque, consulte le préfet, qui délivre un avis en fonction duquel le gouvernement accepte ou non de donner son agrément².

Ce fonctionnement du système concordataire entraîne le développement de correspondances régulières, chacune des étapes s'accompagnant d'échanges épistolaires entre évêques, ministres et préfets, qui sont généralement complètes aux archives nationales à partir des dernières années de la Restauration ou du début de la monarchie de Juillet, conservés essentiellement aux Archives nationales (série F¹⁹). De tels

¹ L'administration des Cultes, créée le 7 octobre 1801, est transformée en ministère en 1804 ; elle est rattachée au ministère de l'Intérieur de 1814 à 1824, date à laquelle est créé un ministère des Affaires ecclésiastiques, supprimé en 1829 ; sous la monarchie de Juillet, les Cultes sont successivement rattachés à l'Instruction publique, à la Justice, à l'Intérieur puis de nouveau à la Justice. L'administration des Cultes, si l'on excepte la période de 1814 à 1824, demeure cependant peu affectée par ces changements et conserve son budget et ses attributions. Voir Brisacier, M., « Le ministère de l'Intérieur et les Cultes », in *Histoire du ministère de l'Intérieur de 1790 à nos jours, par un groupe de préfets et de hauts fonctionnaires*, Paris, La Documentation française, 1993, p. 246-261 ; Burdeau, F., *Histoire de l'administration française du XVIII^e au XX^e siècle*, Paris, Montchrestien, 1989, p. 128-129 ; Chantin, J.-P., *Le régime concordataire français. La collaboration des Églises et de l'État (1802-1905)*, Paris, Beauchesne, 2011, p. 11-100 ; Leniaud, J.-M., *L'administration des Cultes pendant la période concordataire*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1988, p. 84-100.

² Voir Abbé André, *Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique ancien et moderne*, t. I, Paris, Ateliers catholiques du Petit-Montrouge, 1844, article « Chapitre », col. 459-468.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

échanges épistolaires sont nouveaux pour le clergé de France, dont les bénéfiques, sous l'Ancien Régime et le Concordat de Bologne, n'avaient pas besoin de la sanction administrative de l'État, ni même parfois de la sanction épiscopale, pour être conférés; il est notable que les principaux intéressés, à savoir les ecclésiastiques nommés, en demeurent généralement absents.

Comme le relevait Bruno Delmas, tandis que dans les correspondances privées, les documents annexes sont souvent des compléments anecdotiques, dans les archives publiques, les correspondances apparaissent anonymes et banales et ne forment qu'un élément parmi d'autres des dossiers dont elles font partie intégrante³; cependant une telle affirmation, dans le cas des correspondances de nominations ecclésiastiques, doit être fortement nuancée. Même si l'évêque joint souvent à sa lettre un tableau récapitulatif présentant fréquemment davantage d'informations que des lettres souvent très lapidaires, les lettres des préfets, malgré leur formalisme, contiennent souvent les renseignements les plus notables. Les correspondances, dès lors, loin de seulement faire partie de dossiers dont elles seraient des pièces secondaires constituent souvent l'élément principal de ces dossiers.

Il s'agira ici d'étudier la manière dont les stratégies épistolaires mises en œuvre par les acteurs des nominations reflètent les contraintes matérielles de la correspondance et accompagnent l'évolution des rapports entre l'Église et l'État.

On traitera ici de la période qui s'étend des premières nominations canoniales en 1802 à la révolution de 1848, même s'il faut noter aussitôt que les correspondances conservées antérieures à la Restauration sont nettement moins fournies et concernent essentiellement des cas problématiques⁴: c'est en effet à partir de la Restauration que se met véritablement en place pour les préfets la « discipline du rapport » mise en évidence par Pierre Karila-Cohen⁵. La période étudiée correspond ainsi à l'époque où s'installe le système concordataire, qui parachève sa stabilisation sous la monarchie de Juillet.

Tout d'abord, les correspondances de nominations doivent répondre à un impératif de rapidité et d'efficacité. Les modalités propres des échanges épistolaires permettent aux différents acteurs de mettre en œuvre des stratégies fondées sur le choix des renseignements communiqués, même si l'on assiste, au cours de la période, à un processus de normalisation des correspondances qui reflète la consolidation d'un système concordataire désormais éprouvé.

L'impératif de la rapidité et de l'efficacité face à la contrainte de la distance

Le premier impératif qui s'impose à de tels échanges épistolaires est celui de la rapidité. Il n'est pas rare que l'évêque se plaigne du temps qu'il faut aux autorités civiles pour délivrer l'agrément: en effet, la vacance d'un canoniat, dans des chapitres réduits à huit membres souvent âgés et infirmes, nuit parfois

³ Delmas, B., « Correspondance et fonds d'archives administratifs: typologie et aspects particuliers », in Ambrière, M., et Chotard, L., *Nouvelles approches de l'épistolaire. Actes du colloque international tenu en Sorbonne, les 3 et 4 décembre 1993*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 136.

⁴ On peut citer par exemple le cas de l'abbé Jean-Pierre Simian, nommé à un canoniat à Angoulême, qui suscite les interrogations du ministre des Cultes tout d'abord en raison de l'esprit « papal » qui lui est prêté, puis à cause de son ignorance de sa propre nomination, ce qui conduit le ministère comme le préfet de la Dordogne à croire qu'il a renoncé à son canoniat (A.N., F¹⁹2814, Lettre du préfet de la Dordogne au ministre des Cultes, 14 novembre 1813).

⁵ Karila-Cohen, P., *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

fortement au bon fonctionnement de l'institution. Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble, se montre ainsi particulièrement pressant dans la première moitié des années 1830. « Le triste état auquel le poids des infirmités & des années réduit plusieurs des membres de mon chapitre, & plus encore votre bienveillante obligeance me font espérer que l'ampliation de l'ordonnance royale ne se fera pas longtemps attendre », écrit-il en avril 1833 à la nomination du chanoine Rousselot. L'agrément tardant encore, l'évêque demande de nouveau une réponse rapide au ministre un peu plus d'un mois plus tard. En janvier 1835, à l'occasion de nouvelles nominations, il écrit de nouveau au ministère en termes comparables : « Mon chapitre est tout désorganisé par la mort de deux de ses membres, & par l'absence forcée d'un autre membre âgé & infirme. Permettez que, dans l'intérêt de l'office capitulaire et pour plusieurs autres raisons, je rappelle à votre bienveillance une demande déjà ancienne »⁶.

La distance qui sépare évêchés et préfectures de la capitale pèse évidemment sur la rapidité des réponses. À Versailles, après que l'évêque a nommé à un canonicat l'abbé Benoît Devins le 20 mai 1835, le préfet est en mesure d'envoyer son avis au ministre dès le 6 juin suivant⁷. À Bayonne en revanche, l'évêque nomme l'abbé Alexis Darbelit chanoine de sa cathédrale le 16 mars 1835, mais le préfet ne donne sa réponse que le 7 avril⁸. Après les améliorations apportées dans les premières années de la Restauration, aucune évolution significative ne peut être observée : en 1849, lorsque l'évêque nomme chanoine Louis-Edouard Cestac, il faut encore attendre trois semaines avant que le préfet n'expédie son avis⁹.

Il est cependant nécessaire de relever, à la fin de la période étudiée, le développement, parallèlement à la pratique traditionnelle de la lettre, de nouveaux moyens de communication qui tendent à diminuer la contrainte de la distance. Dès la fin de la première moitié du XIX^e siècle, les préfets se saisissent des nouveaux moyens technologiques dont ils disposent. C'est ainsi par une dépêche télégraphique que, le 3 août 1842, le préfet de la Moselle communique au ministre son avis sur les vicaires capitulaires élus par les chanoines de Metz pendant la vacance du siège épiscopal. La dépêche télégraphique, qui demeure extrêmement brève et se borne à signaler que le préfet ne voit pas d'inconvénient à la nomination des vicaires capitulaires, ne se substitue cependant pas à la lettre manuscrite : le préfet envoie trois jours plus tard par une lettre des « renseignements plus complets »¹⁰.

La lettre apparaît donc non plus comme le moyen de communiquer la décision prise, mais comme celui de la justifier. La persistance de la pratique épistolaire classique alors que s'affirme un nouveau moyen de communication plus rapide tend ainsi à indiquer que les renseignements qu'elle permet de véhiculer, malgré leur caractère répétitif, sont moins anodins qu'ils peuvent le sembler au premier abord.

⁶ Archives nationales (A.N.), F¹⁹2830, Lettres de l'évêque de Grenoble, 5 avril et 26 mai 1833, 27 janvier 1835.

⁷ A.N., F¹⁹2856, Lettre de l'évêque de Versailles, 20 mai 1835 ; Lettre du préfet de Seine-et-Oise, 6 juin 1835.

⁸ A.N., F¹⁹2821, Lettre de l'évêque de Bayonne, 16 mars 1835 ; Lettre du préfet des Basses-Pyrénées, 7 avril 1835.

⁹ A.N., F¹⁹2821, Lettre de l'évêque de Bayonne, 9 décembre 1849 ; Lettre du préfet des Basses-Pyrénées, 30 décembre 1849.

¹⁰ A.N., F¹⁹2802, Dépêche télégraphique du préfet de la Moselle au ministre, 3 août 1842 ; Lettre du préfet au ministre, 6 août 1842.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

Correspondance principale et réseaux épistolaires parallèles

Il est nécessaire de relever que ce réseau d'échanges triangulaires entre évêques, ministres et préfets, s'il forme la trame essentielle des correspondances de nomination, ne suffit pas à en rendre compte entièrement. En effet, cette correspondance principale est doublée et complétée par des échanges épistolaires parallèles. Cela apparaît particulièrement nettement sous la Restauration de 1814 à 1824, lorsque l'administration des Cultes, rattachée au ministère de l'Intérieur, se voit retirer au profit de la grande aumônerie de France la charge de présenter les ecclésiastiques nommés à l'agrément du roi. On assiste alors au développement de correspondances mobilisant non plus seulement les préfets, mais aussi des réseaux ecclésiastiques sur lesquels s'appuie la grande aumônerie, ainsi que des réseaux nobiliaires liés à la Cour, dont le poids apparaît surtout dans le cas des nominations rejetées en raison des correspondances nettement plus abondantes qu'elles génèrent.

Ainsi, la lettre déterminante, lors de la nomination en 1822 de François de Vidaud à un canonicat de la cathédrale d'Angoulême, n'est pas celle du préfet de la Charente, mais celle de Mgr de Lostanges de Sainte-Alvère, évêque de Périgueux, qui, consulté par la grande aumônerie, émet sur le chanoine nommé un avis extrêmement défavorable qui a pour conséquence le rejet de la nomination¹¹. Lorsque Mgr Le Groing de La Romagère, évêque de Saint-Brieuc, écrit en mars 1823 au grand aumônier pour lui faire connaître sa décision de nommer chanoine Toussaint de La Motte-Rouge, la lettre est aussitôt transmise à Jean-Marie de Lamennais¹², vicaire général de la grande aumônerie, ancien vicaire général de Saint-Brieuc très hostile à son ancien évêque, qui prend alors prétexte auprès du grand aumônier de lettres échangées en 1821 avec l'un de ses correspondants dans le diocèse, l'abbé Le Jolly, curé de Lamballe, qui font apparaître l'abbé de La Motte-Rouge sous un jour très défavorable, pour rendre impossible sa nomination¹³.

Les reproches faits au prêtre choisi par l'évêque demeurant cependant très flous, le grand aumônier, pour signifier à Mgr de La Romagère le rejet de la nomination, se contente d'écrire de manière lapidaire le 25 mars 1823 que les renseignements obtenus sont « tout à fait en opposition avec les motifs qui déterminent le roi à accorder son agrément » ; pour répondre aux réclamations et aux interrogations de l'évêque, le grand aumônier écrit le 9 avril une seconde lettre où il s'attache davantage à affirmer son autorité qu'à justifier sa décision : l'agrément du roi n'est pas une « simple formalité » ; à l'évêque qui se prétend le seul juge de ses choix, le grand aumônier marque son étonnement avant de l'accuser de subvertir l'ordre hiérarchique de l'Église et de la monarchie : « Je vous observe à mon tour que cette maxime tout à fait opposée à nos principes tendrait à consacrer dans l'Église toutes les erreurs, et à y introduire les plus déplorable abus »¹⁴. À Mgr de La Romagère qui mobilise en faveur de son candidat toutes sortes de témoignages, le grand aumônier répond par la suite en se bornant à l'« engager à

¹¹ A.N., F¹⁹⁰⁰⁵, Lettre de l'évêque de Périgueux au grand aumônier, 9 décembre 1822.

¹² A.N., F¹⁹⁰⁰⁸², Note du 13 mars 1823.

¹³ A.N., F¹⁹⁰⁰⁸², Lettres de l'abbé Le Jolly à l'abbé de Lamennais, 30 janvier, 25 et 20 février 1821. L'abbé Le Jolly reproche à l'abbé de La Motte-Rouge, desservant à Lamballe, d'appartenir au parti de l'évêque et d'avoir montré une conduite équivoque dans l'affaire du mariage d'un protestant dont la sincérité de la conversion au catholicisme est mise en doute.

¹⁴ A.N., F¹⁹⁰⁰⁸², Lettres du grand aumônier de France à l'évêque de Saint-Brieuc, 25 mars et 9 avril 1823.

nommer un chanoine à la place de M. de La Motte Rouge », sans expliciter jamais les chefs d'accusation contre lui¹⁵.

Le mode indirect et différé propre à la communication épistolaire permet ainsi au grand aumônier de mettre en œuvre une stratégie d'évitement et de conserver à ses motivations une forte opacité afin de déstabiliser Mgr de La Romagère, que l'abbé de Lamennais veut pousser à la démission¹⁶. La grande aumônerie pratique la même stratégie lorsque le candidat refusé prend lui-même à plusieurs reprises la plume pour « détruire » l'opinion défavorable que l'on a formée de lui : la grande aumônerie se contente alors en effet de ne pas répondre aux lettres que l'abbé de La Motte-Rouge lui adresse¹⁷.

Cette stratégie d'évitement permise par la lettre, si elle permet effectivement de mettre en échec la nomination de l'abbé de La Motte-Rouge, trouve cependant ses limites dès lors que l'évêque de Saint-Brieuc, contournant les contraintes de la communication épistolaire, se rend en personne à Paris pour y rencontrer Louis XVIII, ce qui contribue fortement à faire finalement perdre à la grande aumônerie la tâche de présenter les ecclésiastiques à l'agrément du roi¹⁸.

L'instauration progressive d'une discipline de la lettre

Il est ainsi notable que l'administration des Cultes se montre par la suite davantage soucieuse d'exposer aux évêques les motifs de leurs refus, même dans les premières années de la monarchie de Juillet, marquées par la méfiance et l'hostilité des autorités envers un clergé suspecté d'attachement aux Bourbons. La monarchie de Juillet, après le contrôle policier exercé sur l'Église par l'Empire, puis la tentative de renouveau de l'alliance du trône et de l'autel sous la Restauration, apparaît en effet comme une époque de stabilisation et de normalisation du système concordataire, ce qui se traduit dans les correspondances par l'effacement de tout caractère personnel et par l'usage de formules de plus en plus répétitives et stéréotypées¹⁹.

La lettre prend en effet de plus en plus la forme d'un document normalisé, tant du côté des évêques que des préfets. Tandis que les premiers tendent à fournir des informations de plus en plus succinctes, se bornant généralement à insister sur leur proximité avec le prêtre qu'ils ont désigné, les seconds usent, pour qualifier la plupart des ecclésiastiques, d'un vocabulaire extrêmement restreint qui permet une lecture et une exploitation rapides de leurs avis, l'administration des Cultes pouvant aussitôt mesurer leur conformité avec un modèle connu. Tout écart par rapport à ce modèle tend ainsi à signaler

¹⁵ A.N., F¹⁹908², Lettre de l'évêque de Saint-Brieuc au grand aumônier, 7 juin 1823.

¹⁶ Sur le conflit entre la grande aumônerie et Mgr de La Romagère, voir la présentation des *Mémoires du chanoine Le Sage* par Gicquel, S., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 27 ; Heme de Lacotte, R., « Logiques politiques, logiques ecclésiastiques : la genèse du ministère des affaires ecclésiastiques (1824) », in Brejon de Lavergne, M., Tort, O. (dir.), *L'union du Trône et de l'Autel ? Politique et religion sous la Restauration*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2012, p. 56. Il n'est pas impossible que dans le diocèse d'Angoulême le refus d'agréer l'abbé de Vidaud, nommé par Mgr Lacombe, ancien évêque constitutionnel qui doit affronter la méfiance et l'hostilité des autorités sous la Restauration, procède de la même volonté de déstabiliser un évêque jugé indésirable, même si dans ce second cas l'attitude de la grande aumônerie se révèle nettement moins opaque, puisque les reproches adressés à l'abbé de Vidaud sont explicitement communiqués à Mgr Lacombe.

¹⁷ A.N., F¹⁹908², Lettre de l'abbé de La Motte-Rouge, 16 août 1823.

¹⁸ Heme de Lacotte, R., *loc. cit.*, p. 56.

¹⁹ Voir Delmas, B., *loc. cit.*, p. 135.

Usages stratégiques de la correspondance et leurs acteurs

immédiatement des cas problématiques, comme le montrent les nominations de chanoines refusées dans le diocèse de Dijon sous l'épiscopat de Mgr Rey, qui génèrent, entre le préfet, l'évêque et le ministre, mais aussi, dans un contexte de conflit aigu au sein du clergé diocésain, le chapitre et ses membres, une correspondance extrêmement abondante²⁰.

Cela est si vrai que les préfets s'abstiennent de reproduire dans leur intégralité les renseignements favorables fournis par leurs informateurs sur des ecclésiastiques dont ils approuvent la nomination. Le meilleur exemple en est peut-être Pierre-Joseph-Marie Droneau, curé de Montfort l'Amaury, nommé chanoine de Versailles en 1836. Le préfet de Seine-et-Oise ne connaissant pas directement cet ecclésiastique, il consulte le sous-préfet de Rambouillet, qui se tourne lui-même vers le maire de Montfort. Celui-ci le renseigne alors sur le compte de l'abbé Droneau dans une longue lettre dont le sous-préfet envoie une copie au préfet. Le maire y dresse un portrait élogieux du curé. Si les qualificatifs habituels y abondent, puisque le prêtre y est désigné comme « vénérable », « tolérant », « ami de l'ordre, soumis aux lois » et « extrêmement charitable », le maire y ajoute des traits plus particuliers. Un jour, le curé en promenade rencontre un militaire fatigué qui marche difficilement parce que ses souliers sont mauvais. « M. Droneau, raconte le maire, défit ses souliers, les remit au militaire, prit les siens en échange et regagna ainsi en savates son presbytère, il faut convenir que de tels hommes sont bien rares »²¹. Le préfet cependant se contente d'envoyer au ministre une brève lettre où il résume de manière très lisse les informations dont il dispose sur l'abbé Droneau en écrivant seulement que les renseignements « font le plus grand honneur à son caractère, à ses principes et à sa vie privée » et que le prêtre sera « vivement regretté par les habitants de sa paroisse »²². L'élaboration de la correspondance finale obéit donc à une logique d'abréviation et de normalisation qui répond à l'impératif de brièveté et d'efficacité qui permet à la lettre de s'imposer comme l'« instrument à tout faire de l'action et de la communication administrative »²³.

La première moitié du XIX^e siècle voit ainsi s'instaurer parmi les acteurs des échanges épistolaires concordataires une discipline de la lettre marquée, sur le plan formel, par la prétention à l'objectivité qui distingue les correspondances administratives. Les stratégies de persuasion épistolaire hors du cadre fixé se révèlent inefficaces, même à l'époque de la Restauration où la mobilisation de soutiens laïcs surtout nobiliaires pourrait apparaître importante : les lettres où l'abbé de La Motte-Rouge insiste sur son honneur, la respectabilité de sa famille dévouée aux Bourbons et sur son exil pendant la décennie révolutionnaire, la lettre familière à son « cher Gustave », le duc de Croÿ, grand aumônier de France, qu'écrivit en sa faveur le duc de Montmorency se heurtent à une fin de non-recevoir²⁴, de même que les lettres de l'abbé de Vidaud, malgré la distinction de sa famille²⁵ : l'abbé de Lamennais répond au duc au nom du grand aumônier en adoptant un ton presque sarcastique, tandis qu'il ne semble pas qu'il ait été

²⁰ A.N., F¹⁹2828, Dossiers des abbés Gay et Jonche. Il s'agit de deux ecclésiastiques dénoncés au préfet comme scandaleux par une partie du clergé du diocèse.

²¹ Archives départementales des Yvelines (A.D.), 1V31, Copie de la lettre du maire de Montfort, 27 décembre 1836.

²² A.N., F¹⁹2856, Lettre du préfet de Seine-et-Oise, 2 janvier 1837.

²³ Delmas, B., *loc. cit.*, p. 139.

²⁴ A.N., F¹⁹908², Lettre de l'abbé de La Motte-Rouge, 16 août 1823 ; Lettre du duc de Montmorency, 16 mai 1823.

²⁵ A.N., F¹⁹905, Lettre de l'abbé de Vidaud au grand aumônier, s. d.

Stratégies et contraintes épistolaires à l'époque concordataire

jugé nécessaire de répondre à l'abbé de Vidaud. Quant à l'abbé Gaspard Rollet, refusé en 1819 par la grande aumônerie à un canonicat de Versailles en raison des mauvais renseignements obtenus par celle-ci auprès des grands vicaires de la métropole de Paris, c'est en vain qu'il mobilise en sa faveur, il est vrai très mollement, la comtesse d'Aché, qui écrit à Mgr de Quélen en précisant cependant que l'abbé Rollet ne lui est pas directement connu²⁶.

Si, sous la Restauration, les lettres envoyées par d'importantes personnalités laïques peuvent jouer un rôle déterminant en amont du choix fait par l'évêque²⁷, elles se révèlent donc généralement inefficaces dès lors qu'elles tentent d'interférer directement dans des échanges épistolaires administratifs qui ne leur laissent guère de place. Sous la monarchie de Juillet, les lettres envoyées par des laïcs à l'administration des Cultes pour obtenir la nomination canoniale d'un ecclésiastique sans passer par l'évêque ne produisent aucun effet : lorsque Yves Dutertre, député des Côtes-du-Nord, écrit au ministre pour lui recommander l'abbé Duval, professeur de morale au grand séminaire de Saint-Brieuc, afin qu'il soit pourvu du canonicat vacant dans la cathédrale, il lui est répondu que la nomination relève exclusivement de la compétence de l'évêque et qu'il n'est donc pas possible de tenir compte de sa demande²⁸. Aucune lettre n'est alors envoyée pour suggérer un tel choix à l'évêque, auquel est laissée l'initiative de la nomination.

À l'issue d'un demi-siècle de pratique concordataire s'est ainsi établie chez les principaux acteurs une discipline épistolaire qui reflète la progressive normalisation des rapports entre Église et État et le rôle pris d'une part par les préfets, principaux instruments de la régulation administrative exercée sur le clergé, d'autre part par les évêques qui s'affirment comme les seuls interlocuteurs ecclésiastiques de l'État : la normalisation croissante aussi bien des réseaux épistolaires mobilisés, de plus en plus resserrés et hiérarchisés, que de la forme et du contenu des lettres accompagne celle d'un système concordataire qui achève alors sa stabilisation.

²⁶ A.N., F¹⁹010, Lettre de la comtesse d'Aché à l'évêque de Samosate, s. d.

²⁷ Ainsi la duchesse de Berry obtient-elle de l'évêque de Clermont, par la médiation du grand aumônier, la nomination au canonicat de Paul-Gilbert Arragonès d'Orcet (A.N., F¹⁹06², Lettre du grand aumônier à l'évêque de Clermont, 22 mars 1822 ; Lettre de l'évêque de Clermont au grand aumônier, 30 mars 1822).

²⁸ A.N., F¹⁹2847, Lettre de M. Dutertre au garde des Sceaux, 1^{er} janvier 1841 ; Lettre du garde des Sceaux à M. Dutertre, s. d. [janvier 1841].

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

La comtesse Éléonore Batthyany-Strattman et les chemins de la correspondance à Vienne au XVIII^e siècle : des réseaux de sentiments et de sociabilité

Laura LÈZE

Université Bordeaux Montaigne

La correspondance entretenue entre la comtesse Strattman et son fils, le chancelier hongrois Louis Batthyany participe à la mise en lumière du réseau postal au début du XVIII^e siècle. En effet, l'organisation matérielle du cheminement de la lettre au XVIII^e siècle en Hongrie commençait tout juste à relever de l'intérêt et des projets de la monarchie, qui avait concentré ses ressources sur la reconquête du territoire. Une première liaison régulière fut établie entre Vienne et Buda en 1528. Elle était contrôlée par la famille Taxis qui en avait le monopole. Néanmoins, l'accord avec la monarchie fut revu, et le monopole accordé à la famille Paar, qui contrôlait toujours la Poste hongroise du vivant d'Éléonore Strattman. Le comte de Paar faisait ainsi partie du cercle de sociabilité de la comtesse, qui en profitait parfois pour assurer ses courriers les plus importants¹.

Les échanges entre Éléonore Strattman et son fils commencèrent en 1711, lors de l'établissement de Louis à Salzbourg afin de commencer ses études. La jeune femme choisit de rester veuve afin de s'approprier la réputation des Batthyany, sa famille d'adoption, et de consolider le récent anoblissement de son père le chancelier Strattman. En plus de leurs mots et de leurs nouvelles, les deux épistoliers joignaient à leur correspondance de petits paquets contenant des produits issus de l'étranger². Ces cadeaux participaient à la persistance du lien sentimental entre la mère et le fils. Néanmoins, ils étaient également destinés à des proches de la comtesse afin de renforcer les relations sociales entre la famille Batthyany et les personnalités influentes à la cour de Vienne. À ce titre, la correspondance privée de la comtesse Strattman révèle les stratégies d'une femme ayant réussi à placer son fils dans l'entourage de l'empereur, ainsi qu'à Vienne, un grand centre culturel et politique.

En tant qu'outil matériel de la vie quotidienne, la lettre nécessitait une organisation précise pour les membres des grandes familles viennoises. L'aristocratie employait de nombreux secrétaires afin de faciliter l'entretien d'une correspondance abondante. Ils étaient choisis en fonction de l'élégance de leur écriture, et du nombre de langues qu'ils maîtrisaient. Ainsi, les secrétaires jouaient un rôle

¹ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57367, 24 août 1718.

² MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57524, 1716.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

fondamental dans la maisonnée, et devaient être suffisamment dignes de confiance pour que leurs maîtres puissent leur dicter la plupart de leurs lettres.

La correspondance d'Éléonore Strattman en allemand propose ainsi un échantillon de six écritures différentes sur une période s'étendant de 1704 à sa mort en 1741. Elle entretenait ainsi une correspondance abondante, à laquelle elle devait consacrer plusieurs heures par jour. Car en plus d'écrire quotidiennement à chacun de ses deux fils, elle écrivait très régulièrement à tous les membres importants de sa famille, à ses proches de la cour, mais aussi à ses administrateurs. Si elle pouvait correspondre individuellement en allemand, elle avait néanmoins besoin d'un secrétaire pour l'assister dans la rédaction de ses lettres en hongrois, qui semble être resté le même entre les années 1700 et 1720. En 1732, la comtesse déplore en effet l'absence d'un secrétaire pour l'assister dans certains procès concernant des terres hongroises³.

La lettre était en effet un outil indispensable à la vie de la comtesse, qui organisait ses tâches quotidiennes mais également celles de ses serviteurs, autour des événements postaux, comme en témoigne cette anecdote du 30 août 1718 racontée par la comtesse : « J'ai fait attendre Piuszkay tout exprès jusqu'à l'arrivée de la poste pour en cas que vous ne soyez pas encore bien pour que je puisse envoyer par lui ce que le médecin jugerait nécessaire »⁴.

Le style d'une lettre devait donc être toujours particulièrement soigné, tant sous la plume de l'émetteur que sous celle de son secrétaire. La comtesse elle-même s'attachait à donner l'exemple dans ses propres échanges avec ses fils, néanmoins, elle reconnaissait parfois ses inattentions et leur demander de ne pas s'inspirer de certaines de ses missives⁵. Le langage permettait ainsi de faire preuve d'esprit, d'éducation, et de culture, afin d'influencer les échanges et les relations sociales, dans le respect de l'étiquette. À bien des égards, il importait donc que les enfants maîtrisent toutes les subtilités des différentes langues dès leur plus jeune âge. À de nombreuses reprises, Éléonore Strattman critique ainsi l'orthographe et le style des lettres de son fils, et se révèle intraitable sur son niveau d'exigence, tout particulièrement en français.

Ainsi, en 1723, Éléonore Strattman conseille à son fils de s'inspirer du style d'un de leurs administrateurs. « Consultez Sayve pour le style de la lettre qui doit être dans des termes très respectueux et spirituels et fort courte, et dites à Sayve que le style de ses lettres me plaît beaucoup que je voudrais fort qu'il vous le communique »⁶.

Ce commerce épistolaire participait à ce titre à l'éducation sociale et mondaine des enfants. Louis et Charles étaient tenus d'envoyer leurs vœux familiaux et soigneusement surveillés par Éléonore Strattman.

J'ai adressé les lettres que vous m'avez envoyées, mais je n'en ai point vu pour mes frères à qui pourtant le devoir vous oblige de faire des compliments, ainsi que si vous ne leurs avez point écrit,

³ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57429, 20 septembre 1732.

⁴ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57365.

⁵ MOL Missiles P1314, boîte 21521, 57301, 4 mai 1712.

⁶ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57359, 7 mars 1716.

La comtesse Éléonore Batthyany-Strattman et les chemins de la correspondance à Vienne

faites-le d'abord en remettant la date, envoyez-moi trois lettres, [...] elles pourront être françaises pourvu qu'elles soient bien écrites et si vous ne savez point leurs titres je l'y ferai mettre ici, mais qu'une autre fois je ne sois point obligé à vous faire souvenir de votre devoir⁷.

La comtesse devait elle-même donner l'exemple dans ses propres échanges avec ses fils, néanmoins, elle reconnaissait parfois ses inattentions et leur demander de ne pas s'inspirer de certaines de ses lettres. « PS : je n'ai pas le temps de relire cette lettre si elle est mal écrite n'en suivez pas l'exemple car l'on m'interrompt à tout moment adieu »⁸.

Attendre les nouvelles quotidiennes était indispensable avant de prendre certaines décisions et de charger ses administrateurs de leurs missions sur les terres. Cependant, le système postal connaissait également ses difficultés. Ainsi, les retards, les erreurs d'expéditions ou bien la perte de certaines lettres n'étaient pas des événements rares. Ils étaient pourtant redoutés par la noblesse privilégiée, prête à déboursier de fortes sommes pour pouvoir échanger rapidement avec leurs correspondants. Certains arrangements étaient néanmoins parfois possibles pour confier des missives à des membres de la famille ou des amis en voyages. Ces moments étaient également l'occasion de faire fonctionner ou bien d'élargir les cercles de sociabilité de chacun, en fonction des problèmes rencontrés, comme en témoigne Éléonore Strattman le 29 novembre 1741 : « Je vous envoie une lettre pour votre frère puisque votre femme m'a écrit qu'elle sera mise dans le paquet de son frère car je crains qu'il n'a pas reçu ceux que je lui ai écrits »⁹.

Au-delà de l'échange de nouvelles, la correspondance permettait à la comtesse de déplacer de l'argent, souvent sous forme de lettres de change, ou bien de transmettre divers remèdes et médicaments. Enfin, les lettres facilitaient l'échange de nombreuses informations, essentiellement sur la situation administrative de la famille. Le réseau postal servait donc à la comtesse pour joindre à ses missives privées de nombreux documents officiels, comme des copies de lettres concernant certaines affaires, des mémoriaux, mais également des formulaires à signer par son fils. Parfois, la facilité d'échanger des lettres et des documents permettait également à Éléonore de se décharger de certaines formalités administratives, en précisant à son fils : « Je vous envoie des lettres que j'ai reçues, auxquelles vous ferez réponse »¹⁰.

L'entretien d'une correspondance était un événement incontournable pour la noblesse européenne du XVIII^e siècle. Son coût élevé constituait un premier facteur d'exclusivisme social, outre certaines transactions symboliques et intellectuelles entre les épistoliers, les échanges étaient également financiers. En premier lieu, les coûts de transport et d'expédition au XVIII^e siècle étaient échus au destinataire, en fonction du poids et de la distance¹¹. Pourtant, Éléonore Strattman exigeait une correspondance soutenue de ses interlocuteurs, acceptant le prix de leurs nouvelles qui pouvaient servir son réseau d'influence en échange d'une somme d'argent symbolique.

⁷ MOL Missiles P1314, boîte 21521, 57330, 18 janvier 1713.

⁸ MOL Missiles P1314, boîte 21521, 57301, 4 mai 1712.

⁹ P.1317, Nadori It, Séries II, fasc 16, 23d (1508/15), 219, 29 novembre 1741.

¹⁰ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57412, 22 janvier 1728.

¹¹ Grassi, M.-C., *Lire l'épistolaire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 10.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

L'activité épistolaire entraînait donc de nombreux coûts. Ainsi lors de ses voyages, la comtesse faisait soigneusement suivre sa correspondance, et continuait à répondre avec assiduité à ses proches toujours en résidence à Vienne ou bien dans l'empire habsbourgeois. D'autres frais indirects étaient liés à l'acquisition du matériel nécessaire, dont le prix pouvait être très élevé, notamment les écritoires, véritables bijoux de l'art décoratif.

L'écritoire renfermait en règle générale tous les instruments nécessaires à l'écriture. De taille variable il contenait donc des plumes, du papier, de la cire, de l'encre, mais aussi parfois du sable de séchage, ou bien un grattoir pour tenter d'effacer les taches d'encre. De fait, l'écritoire était avant tout un meuble, ou bien un objet fonctionnel, intermédiaire entre les mots de l'émetteur et le papier, mais dont l'esthétisme n'était pas négligé. Sous la forme d'un coffret, il permettait également de ranger les lettres reçues, après classement et numérotation. Un entretien appliqué de tous ces objets était donc fondamental, et ainsi Éléonore Strattman restait attentive à ce que ses fils conservent bon ordre dans leur correspondance et emploient des produits de qualité. « Mon cher Louis, je n'ai qu'un moment pour vous dire que j'ai reçu votre lettre mais que l'encre était si pâle qu'à peine je n'ai pu lire, et comme vice-chancelier c'est votre devoir d'avoir votre écritoire dans un ordre parfait »¹².

Le papier pouvait également avoir différents degrés de qualité, ainsi que diverses couleurs, formes et épaisseurs. Un papier de qualité supérieure était réservé aux lettres officielles, tandis que la correspondance familiale et abondante s'échangeait le plus souvent sur un papier plus fin, généralement en provenance de Hollande. Dans certains cas, l'encre pouvait même traverser la lettre et la rendre presque illisible. Les enveloppes étaient encore peu courantes au XVIII^e siècle, le plus souvent, les lettres étaient pliées et mentionnaient uniquement le nom du destinataire, son titre et sa localisation. Les lettres pouvaient également être emballées dans une feuille blanche pliée, car elles avaient tendance à se déchirer plus facilement avec le premier type de pliage. Pour être envoyée, la lettre est ensuite cachetée à la cire généralement rouge, à l'aide d'un sceau. Enfin, l'enveloppe portait parfois le tampon de la ville d'où la lettre fut envoyée, en plus de la marque du sceau familial.

La lettre au XVIII^e siècle décloisonne les espaces et favorise les échanges, tout en permettant une appropriation tant d'un espace social que géographique. Elle était donc chargée d'un pouvoir de représentation particulièrement significatif concernant les relations sociales entre les membres de la noblesse.

Ainsi, les réseaux privés d'information viennois ne sont pas encore concurrencés par l'institution de réseaux officiels à travers les Gazettes. C'est donc grâce aux relations de la comtesse Strattman que la famille consolide sa position à la cour. Avec le temps, le réseau de Louis Batthyany fusionne néanmoins avec celui de sa mère, grâce à sa carrière et son influence à la Cour de Vienne. Ce réseau, déterminé par des affinités sociales ou bien politiques, mais aussi des liens d'intérêts, repose désormais sur une « identité interrelationnelle »¹³, et permet à ce titre de mieux comprendre les relations internes de l'espace social viennois.

¹² MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57409, 18 janvier 1728.

¹³ Häsel, J., McKenna, A., « Introduction : de la lettre à la correspondance et du réseau à l'espace social », in Beurepaire, P.-Y., Häsel, J., McKenna, A. (dir.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Etienne, Publication de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p. 8.

La comtesse Éléonore Batthyany-Strattman et les chemins de la correspondance à Vienne

La correspondance avait donc véritablement un poids social, politique, religieux, mais également intellectuel. En outre, les réseaux institutionnels et professionnels étaient également utilisés au profit de la famille. À ce titre, la comtesse emploie des connexions privées dans les milieux professionnels entourant la Cour, afin d'influencer certains événements, comme des nominations.

Hormis le cercle familial, Éléonore Strattman entretenait donc une large correspondance non seulement avec ses administrateurs et les femmes de la haute noblesse autrichienne, mais également des militaires, des courtisans et des responsables hauts placés à la Cour. « Mercredi prochain je pourrai aller en Hongrie, allez-vous en d'abord en donner part à la Dieks et a la Colloredo de qui j'ai reçu aujourd'hui une lettre sans date où elle me dit que vous avez dîné chez elle avec le prince aîné [...] je ne sais point si je pourrais leur écrire car la tête me tourne »¹⁴.

Entretenir un réseau semble donc être une activité épuisante. Au-delà d'un simple système d'échange, le commerce épistolaire nécessitait une pratique quotidienne, afin de conserver et de consolider un réseau d'influence de plus en plus large.

Les milieux sociaux mis en relation s'avéraient extrêmement divers, mais le cercle familial constituait le plus souvent le premier réseau de communication. Au-delà de recevoir l'affection maternelle et de transmettre des nouvelles rassurant sa famille, le jeune Louis Batthyany était chargé de participer à ce réseau, en transmettant des informations à sa mère. Au sein de ce milieu complexe, les relations familiales constituent de véritables points d'ancrage pour Éléonore Strattman, qui s'inscrivent dans son projet ambitieux pour ses fils et le nom des Batthyany.

Les premières tâches confiées à Louis par le biais de la correspondance prenaient la forme de véritables instructions, très détaillées, afin de veiller à ce que le jeune homme se familiarise avec les bases des lettres administratives. Cependant, malgré les précautions prises par sa mère, Louis commettait quelques erreurs à cause de son inexpérience.

L'écriture quotidienne à travers la correspondance se charge donc d'une dimension diplomatique, entre les membres d'une même famille. Néanmoins, il fallait parfois prévoir l'incapacité de communiquer afin de ne pas entraver le fonctionnement administratif familial, et s'assurer de la bonne répartition des tâches.

La lettre, à la différence du journal, ou des mémoriaux, se construit à plusieurs et se destine à la communication. De ce fait, c'était un moyen efficace de transmettre des informations, mais également de chercher à convaincre, ou bien à faire exécuter ses ordres. Ainsi, Éléonore Strattman utilisait sa correspondance privée comme un véritable outil de travail, traitant son fils comme un administrateur. Elle multiplie, entre les souhaits pour sa santé, les indications et les ordres afin de prendre soin des affaires familiales.

En 1728, une lettre d'Éléonore témoigne d'une tentative de réconciliation avec sa belle-fille après une dispute, bien que ce soit cette dernière qui ait fait le premier pas. « *Je ne doute pas que votre femme aura reçu ma lettre que vous pouvez vous faire montrer, et je vous assure que je ne puis croire revenir de l'humeur*

¹⁴ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57416, 14 juillet 1728.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

dont elle est partie j'en aurais néanmoins encore gardé le silence si elle n'avait rompu la glace et c'est sur quoi je prétends m'éclaircir une fois pour toujours à temps et bien »¹⁵.

Ainsi, la lettre pouvait également constituer un moyen neutre de correspondance propre à régler des situations de conflits entre les membres d'une même famille.

La rédaction d'une lettre devait ainsi suivre un protocole précis, que devaient connaître les membres de l'aristocratie aussi bien que leurs secrétaires. Ce commerce épistolaire participait à ce titre à l'éducation sociale et mondaine des enfants. Louis et Charles Batthyany étaient tenus d'envoyer leurs vœux familiaux chaque année, sous la stricte surveillance d'Éléonore Strattman¹⁶.

Ainsi, Éléonore Strattman se montrait attentive tant au style qu'à la graphie de ses fils. Destinés à entretenir des réseaux de correspondance de façon active, ils se devaient de présenter une belle écriture. Elle-même s'était appliquée à satisfaire les exigences sociales de son père lorsqu'elle était en âge d'être mariée. L'art d'écrire, au même titre que l'art de converser ou bien de se mouvoir, doit donc être un reflet de l'éducation reçue. L'écrit reproduit de ce fait les marques de distinction sociales, et s'enseigne notamment par la reproduction.

Afin de rendre l'investissement de son fils indispensable dans les affaires de la famille, la comtesse Strattman lui rappelle qu'elle s'occupe de la gestion de ses propres affaires en plus de l'héritage des Batthyany, et lui délègue ainsi quelques tâches.

Le rayonnement de la culture française en Europe centrale, nécessairement déformé par le prisme viennois, mais véhiculé par la langue française est, à bien des égards, visible dans la correspondance entre Éléonore Strattman et son fils. Presque intégralement rédigée en français, elle confirme la nécessité de maîtriser le français pour les aristocrates. La culture française et les magnats hongrois entretenaient néanmoins des liens complexes de par leur éloignement géographique, et du fait de la présence tardive des Ottomans sur les terres du royaume. Pourtant, des ancêtres célèbres des Batthyany comme Adam Ier connaissaient bien la France grâce à leurs voyages, et la langue française grâce à l'entretien d'une correspondance abondante et scientifique. Louis Batthyany effectua également un voyage à Paris, afin de consolider son expérience diplomatique auprès de milieux parisiens favorables au prince Eugène de Savoie, un proche de la comtesse Strattman. Les dépenses que reproche la comtesse à son fils durant ce voyage laissent imaginer l'émerveillement du jeune homme face aux possibilités offertes par la vie parisienne.

L'arrivée des lettres, et surtout celles de ses fils, constituait ainsi un élément fondamental de la vie quotidienne de la comtesse à Vienne. La correspondance constituait ainsi un espace privilégié pour partager les informations sur la santé des uns et des autres, malgré la distance et les occupations de chacun.

Craindre les maladies pour ses proches ainsi que sa famille était chose commune, et ainsi, les lettres d'Éléonore Strattman comportaient systématiquement une question ou bien une inquiétude à propos de la condition de ses enfants. La comtesse en mère inquiète distribuait quotidiennement à ses garçons de nombreux conseils et remontrances, afin de préserver leur santé. La santé de ses petits-enfants, dont elle

¹⁵ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57419, 9 septembre 1728.

¹⁶ MOL Missiles P1314, boîte 21521, 57330, 18 janvier 1713.

La comtesse Éléonore Batthyany-Strattman et les chemins de la correspondance à Vienne

avait fréquemment la garde, était également une préoccupation constante. Elle prenait ainsi grand soin d'informer Louis, en échange de précieux mots de consolation sur la santé de ses propres fils. Une fois ses petits enfants devenus assez vieux pour entretenir une correspondance, ils avaient également le devoir de tenir leur grand-mère informée des maladies de famille.

Certaines situations particulières nécessitaient un moyen plus sûr et plus rapide que celui de la poste. Ainsi, lors de la maladie de sa belle-fille en 1722, la comtesse n'hésite pas à engager exceptionnellement un émissaire pour prévenir son fils au plus tôt, quel qu'en soit le coût par rapport au réseau postal usuel. « *Vos gens sont tous partis sans me dire un mot ainsi que je vous envoie tout ceci par une estafette car il me serait impossible de perdre un moment sans secourir la chère petite* »¹⁷.

Outre sa correspondance personnelle, Éléonore Strattman disposait de nombreuses sources d'informations médicales. Les journaux témoignaient souvent des situations cliniques de l'époque, notamment en cas d'épidémie. Ils indiquaient également les traitements réalisés et l'évolution de la maladie. Certains publiaient des rapports d'autopsie, et retranscrivaient les querelles des médecins.

Suivre l'actualité de son temps, comme le conseille Éléonore à son fils Louis, permettait d'avoir accès à un savoir médical. On trouve également quelques ouvrages spécialisés dans la bibliothèque de Charles, écrits du vivant de sa mère, et qu'elle a pu consulter. Le titre *Dissertation sur les maladies*, rédigé par Barbeyrac, était le plus général, complété par deux ouvrages de François Mauriceau, *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes*, ainsi que le *Traité des maladies des femmes grosses*. Le médecin est fréquemment mentionné dans la correspondance d'Éléonore Strattman. Celle-ci fait appel à un certain Stockhamer, qui semble connaître les antécédents familiaux ainsi que les remèdes correspondants aux différents maux de l'entourage d'Éléonore. Il a particulièrement soigné Thérèse ainsi que sa fille aînée Marie Thérèse, notamment en 1719. Dès le mois d'avril, Éléonore le consulte à propos de sa belle-fille, dont la grossesse montre des signes préoccupants.

Attentive à sa santé et à celle des autres, Éléonore Strattman s'étend dans sa correspondance sur les maladies et les épidémies. Elle se montre prompte à critiquer certaines méthodes, et à promouvoir d'autres usages qui selon elle, seraient plus efficaces. Connaissant la santé fragile de son fils, Éléonore Strattman lui conseille depuis son plus jeune âge d'éviter tous les excès d'alcool, pourtant courants en compagnie de militaires. Elle lui rappelle aussi de prendre certaines précautions, comme de faire bouillir son eau lors de ses voyages. Louis souffrait entre autres de « palpitations du cœur », comme de nombreux nobles au XVIII^e siècle qui accentuaient l'instabilité de son état. Sa maladie lui causait parfois des étourdissements jusqu'à une perte totale de connaissance.

La correspondance d'Éléonore Strattman révèle l'importance du réseau postal dans les cercles de sociabilités viennois du XVIII^e. Capitale princière, la ville concentre le grand monde de l'empire qui se décrit à travers l'écriture. Ces lettres dévoilent l'identité de la noblesse, ses codes, en décrivant une communauté soudée par les relations familiales et solidarités lignagères.

Au début du XVIII^e siècle, seulement trois voies principales reliaient les villes royales et les bourgs situés sur les terrains des familles de la haute noblesse. Ainsi, les Batthyany, mais aussi les Esterhazy,

¹⁷ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57502, mars 1722.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

pouvaient entretenir des communications constantes entre leurs fiefs, Vienne, mais aussi Presbourg. Les départs de Vienne vers la Hongrie étaient très réguliers, et avaient lieu à 8 heures du soir, le mardi et le vendredi, et les retours les dimanches, lundis¹⁸, et mercredis¹⁹.

L'organisation matérielle de la correspondance en Hongrie était donc principalement orchestrée par Vienne et par l'influence des grandes familles qui captaient ce privilège. Ces stratégies se mettaient donc en place au détriment des petits nobles qui devaient alors employer des voies détournées. « Mon cher Louis, il y a plusieurs postes que je ne reçois point de vos lettres, ou quand j'en reçois ce n'est qu'un compliment et aucune information de ce que vous faites, de quoi pourtant vous savez que je prétends être exactement informée »²⁰.

Ainsi, les lettres de la comtesse Strattman à son fils révèlent l'importance de ces échanges, car elles permettent de transmettre des informations cruciales sur la vie à la cour, mais également de rassurer une mère inquiète. À ce titre, la « poste » prend la signification d'une durée temporelle écoulée, reflétant sa place cruciale au sein des réseaux de sentiments et de sociabilités au XVIII^e siècle.

Les civilités permettent à bien des égards de sortir le monde féminin de l'isolement. Néanmoins la possibilité de créer un cercle de correspondant était liée à la situation sociale de la famille. L'exemple d'Éléonore Strattman témoigne de la capacité des femmes à être les destinataires définitives de leurs correspondants, sans se limiter à un rôle intermédiaire entre l'époux ou le fils.

En décrivant sa vie quotidienne, en parlant de soi, de sa santé et de ses sentiments, la correspondance permet de reconstruire une nouvelle identité sociale féminine, fondée sur un système de valeur qui nuance les spécificités considérées comme propres à l'écriture des femmes. Ainsi, les lettres sont un témoignage de l'identité intime des correspondantes de la noblesse, qui s'impliquaient diplomatiquement, mais aussi émotionnellement en « sortant de l'ombre »²¹.

Les lettres d'Éléonore Strattman relèvent d'une véritable stratégie identitaire, par laquelle la comtesse défend sa légitimité, sa visibilité mais aussi son intégration sociale dans un réseau de correspondance. L'écriture témoigne d'une nouvelle volonté de se connaître soi-même, tout particulièrement dans le cadre de récits du for privé. Outil communicatif de la vie quotidienne, la correspondance porte donc un véritable enjeu social pour l'aristocratie. À ce titre, elle devient le lieu d'expression, à travers une certaine littérarité, d'un corps et d'une âme de plus en plus dissimulés dans les rapports sociaux. La lettre, en se positionnant « à la croisée de l'individuel et du social »²², témoigne donc de la sensibilité, y compris chez une femme bien souvent intraitable, et dévoile au-delà de l'identité nobiliaire, la solidarité lignagère et les liens dynastiques dans une famille unie.

¹⁸ En cas de retard de la poste de Transylvanie à cause des mauvais chemins.

¹⁹ Heger Fr. Jos, *Tablettes des postes de l'empire d'Allemagne et des provinces limitrophes*, B. Le Francq, 1793, p. 196-197.

²⁰ MOL Missiles P1314, boîte 21522, 57336, 15 mars 1713.

²¹ Jakubuszczak, A. « Sortir de l'ombre : le cercle des correspondants des femmes de la famille Dzialynski au XVIII^e siècle », in Cadilhon, F., Figeac, M., Le Mao, C., *La correspondance et la construction des identités en Europe Centrale*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 301.

²² Bossis, M., *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, 1994.

Lettres privées ou lettres « publiques » : réseaux relationnels et stratégies d'un couple de danseurs célèbres, entre Paris, Londres, Bruxelles et Bordeaux (1781-1806)

Fabienne LAGRANGE

Université Bordeaux Montaigne

En 1785, un couple de danseurs célèbres arrive au Grand Théâtre de Bordeaux : Jean Dauberval vient d'être engagé comme maître de ballet et son épouse, Mademoiselle Théodore, comme première danseuse¹. Ce choix doit être rapproché de l'éclat exceptionnel de la vie quotidienne bordelaise dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et en particulier de ses élites sociales avec toutes les formes de démonstrations possibles². La place des arts y était tout à fait spécifique, l'étude menée par Henri Lagrave sur la vie théâtrale est à cet égard régulièrement mise en avant³. Pour disposer d'une Comédie digne de son nom le maréchal duc de Richelieu, étudié par Émilie Champion, avait fait appel aux services de Victor Louis l'un des meilleurs architectes français capable de répondre à ses attentes et aux critères néo-classiques⁴. Aussi dispendieux que libertin, il avait su convaincre des actionnaires et des mécènes dévoués pour financer la construction de ce Grand Théâtre plutôt que d'y investir véritablement lui-même. Certes tous les Bordelais ne partageaient pas le même élan, comme le fils de Montesquieu, Jean-Baptiste de Secondat, qui condamnait ce goût et cette évolution⁵, mais Émilie Champion, qui compare le duc avec Sélim le vieux courtisan des *Bijoux indiscrets*, souligne le rôle du maréchal dans la vie théâtrale d'abord à Montpellier puis à Bordeaux où désormais après « les comédiens du roi » on y évoquait plutôt « les comédiens du maréchal »⁶.

¹ Cette présentation s'intègre dans une thèse en cours à l'université de Bordeaux Montaigne sur : La vie chorégraphique à Bordeaux du XVI^e au XVIII^e siècle sous la direction de Marie-Bernadette Dufourcet-Hakim.

² On peut se reporter à l'ouvrage classique de Jean-Pierre Poussou et Paul Butel, *La vie quotidienne à Bordeaux au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1980 ou à *L'Histoire des Bordelais*, tome 1, *La modernité triomphante*, Figeac (dir.) Bordeaux, Mollat, 2002 : « Je me trouve à Bordeaux qu'on appelle le petit Paris. Paris est la capitale de la France et l'endroit où se rendent les étrangers du monde entier, possède des richesses, un luxe, des commodités et des plaisirs de toute sorte ; mais Bordeaux le dépasse en opulence, en dédain de l'argent, en cherté, en audace et en certaines richesses. »

³ Lagrave, H., *La vie théâtrale à Bordeaux des origines à nos jours, 1, Des origines à 1799*, Paris, CNRS, 1985.

⁴ Taillard, C. *Le Grand théâtre de Bordeaux miroir d'une société*, Paris, CNRS, 1993 et *Victor Louis et son temps*, Taillard C. (dir.), Pessac, PUB, 2004.

⁵ Cadilhon, F., *Les Montesquieu après Montesquieu, Tenir son rang du XVIII^e au début du XX^e siècle*, Pessac, MSHA, 2016.

⁶ Champion, É., *Le maréchal duc de Richelieu, un homme de pouvoir et de guerre au siècle des Lumières*, doctorat dactyl., université de Bordeaux Montaigne, 2014, p. 685-688.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

Carole Rathier dont la thèse, financée par le comité pour l'histoire de La Poste, avait montré le fonctionnement des réseaux des Lumières à partir des correspondances⁷ et comme pour tous leurs contemporains, une lettre puis une correspondance assidue jouaient un rôle essentiel dans la construction de la vie professionnelle de ces deux éminents artistes. Si seules quelques bribes sont parvenues à nous concernant Jean Dauberval, un corpus de lettres écrites par Mademoiselle Théodore révèle des enjeux tant professionnels que privés, il éclaire les stratégies mises en œuvre et témoigne de la place accordée aux liens relationnels. Les années passées à Bordeaux constituèrent une étape importante dans une carrière internationale qui, de l'Académie Royale de Musique (c'est à dire l'actuel Opéra de Paris) les mena déjà dans de nombreuses capitales européennes⁸, dont Londres et Bruxelles, et certaines lettres qui auraient dû ou pu rester privées furent alors volontairement rendues publiques. Le cas n'est pas exceptionnel, on peut trouver d'autres cas qui furent souvent utilisés et donnèrent des idées pour éditer *La Bibliothèque dramatique de Monsieur de Solenne* avec son *Recueil de petites biographies satiriques des acteurs et actrices de Paris*⁹. Enfin certaines de ces missives, considérées en tant qu'objet, livrent des indices révélateurs sur leurs auteurs, tandis que les anecdotes qui émaillent leur contenu apportent quelques précisions sur les conditions matérielles dans lesquelles s'exerçaient les activités de la Poste dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

Une correspondance privée

Dans les fonds de « manuscrits divers » conservés aux Archives du Royaume de Belgique, on trouve un lot de correspondance passive, des lettres reçues entre 1758 et 1784, adressées à Eugène-François-Thérèse-Fabien de Lalaing, vicomte d'Audenarde. Il s'agit d'une correspondance d'ordre privé, le vicomte partageant sa vie et ses attentes entre Bruxelles et Paris, avec notamment plusieurs artistes de l'Académie Royale de Musique de Paris, dont la danseuse Mademoiselle Théodore. Il lui procura un premier engagement à Bruxelles ainsi que des revenus complémentaires grâce à des leçons particulières. L'amitié s'instaura peu à peu, Audenarde devint même un confident, et la fine mouche sollicita même son aide pour sa vie de couple¹⁰. Le cas est évidemment complexe car on ne badinait guère à la cour des Habsbourg-Lorraine, mais il amène à réfléchir sur le statut social des danseuses au XVIII^e siècle. Il était souvent de bon ton de disposer d'une part d'un protecteur et d'autre part d'une courtisane auquel on associait facilement les ballerines ou les actrices bien avant la Belle-Époque et les œuvres de Degas. La vie et l'ascension de quelques danseuses du XVIII^e siècle, comme Marie Sallé, Marie-Madeleine Guimard ou Élisabeth Leduc capables de monopoliser l'attention des peintres, des écrivains et des plus grands noms du royaume, est suffisamment connu mais beaucoup d'autres restèrent dans l'anonymat des archives

⁷ Rathier, C., *Les réseaux des Lumières à Bordeaux, étude des correspondances, 1768-1788*, doctorat dactyl, université de Bordeaux Montaigne, 2007.

⁸ Cet aspect a pu être abordé dans Gauthier, L. et Traversier, M. (dir.), *Mémoires urbaines : la musique dans les villes d'Europe XVI^e-XIX^e siècle*, Paris PUPS, 2008.

⁹ Catalogue rédigé par Jacob, P.L., Paris, L'Alliance des arts, 1844.

¹⁰ Le vicomte, chambellan et grand-maître des cuisines (selon le calendrier de la cour) de l'archiduchesse Marie-Christine gouvernante des Pays-Bas au nom de sa mère l'impératrice Marie-Thérèse et sœur de la reine Marie-Antoinette, était un appui considérable.

privées ou publiques¹¹. Dans sa thèse sur le notariat bordelais, Caroline Vion en abordant la place des femmes dans le Bordeaux des Lumières évoque ainsi le cas de Marie Bon actrice à la Comédie qui avait reçu un somptueux bijou créé par Jean Sicard joaillier réputé mais dont le donateur n'était pas mentionné. En revanche Anne Rose Latron pouvait être amenée à régler les affaires de son époux « acteur en représentation hors de Bordeaux »¹².

Mademoiselle Théodore envisageant de partir pour une saison artistique à Londres, où les salaires et conditions de travail étaient sans comparaison avec Paris, malgré toutes les attentions que pouvait susciter *L'Almanach des spectacles de Paris*. Audenarde n'hésita pas à mettre ses relations aristocratiques et diplomatiques à sa disposition, afin de négocier au mieux les termes de son contrat et sa rémunération. Au fil des échanges épistolaires, les petits services rendus et les commissions diverses permettaient de créer et d'entretenir un premier niveau de relations aristocratiques, qui se faisaient elles-mêmes intermédiaires et élargissaient le réseau à un second cercle, celui du milieu diplomatique puis celui du négoce et de la finance. Les hommes d'affaires Parisiens ou Bordelais du XVIII^e siècle étonnaient l'Europe entière du faste de leurs résidences et de la splendeur de leurs réceptions et plusieurs étaient liés au couple Dauberval par des intérêts à la fois professionnels et privés. En revanche à la différence de la plupart de ses consœurs qui bénéficiaient de protecteurs exclusivement masculins, en échange de leurs charmes, la danseuse eut aussi l'intelligence de se construire un réseau de femmes puissantes. Pour un seul exemple bordelais Madame Duplessy tenait un salon réputé ou il était de bon ton d'être vu au milieu du XVIII^e siècle¹³.

Lettres « publiques »

Si de manière technique les femmes surent au XVIII^e siècle peu à peu remettre en cause la supériorité masculine dans la danse avec ses propres mutations¹⁴, le couple Dauberval, dans les années 1784-1790, qui correspondent à leur carrière bordelaise, voulut aussi « donner à voir » dans l'espace public via des lettres rendues publiques par voie de presse. Chaque lettre devenait autant une prise de parole que de position : en 1784 juste avant qu'elle ne parte à Bordeaux, Paris découvrit la nature surprenante du lien entre Mademoiselle Théodore et le philosophe Jean-Jacques Rousseau ; en 1785, elle défendit le droit d'auteur et fustigeait le plagiat couramment pratiqué.

Entre 1788 et 1789 c'est un vrai feuilleton dramatique et épistolaire, par voie de presse interposée, que le public bordelais suivit alors avec passion : les Dauberval exigeaient d'abord et purent obtenir assez rapidement l'augmentation de leur rémunération puis ils dénoncèrent la désastreuse gestion du théâtre

¹¹ On peut ainsi se reporter à l'étude de Dartois F. « Marie Sallé, danseuse du XVIII^e siècle, esquisse pour un nouveau portrait », in *Annales de l'Association pour un centre de recherche sur les arts de spectacles*, 3, 2008, p. 7-20, sur le statut de la danseuse.

¹² Vion C., *Le notaire d'Ancien Régime, un réducteur de l'incertitude sur la place de Bordeaux, 1715-1780*, thèse de doctorat dactyl., université de Bordeaux Montaigne, 2012.

¹³ Voir Rathier C., *La société bordelaise à travers la correspondance de Madame Duplessy*, master dactyl., université de Bordeaux Montaigne, 2000.

¹⁴ On doit évoquer la publication fondamentale en 1760 des *Lettres sur la danse et sur les ballets* par Jean Georges Noverre voulant que la danse devienne naturelle et expressive en dehors des cadres stéréotypés.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

par le directeur en place et le chorégraphe réussit à évincer son rival disgracié. En 1789 c'est finalement un collectif d'artistes qui fut chargé de diriger le théâtre. Selon une formule heureuse, « les amis des amis » pouvaient donc soutenir une cause et les Dauberval l'avaient parfaitement compris. Les cercles qu'ils avaient su intégrer ou séduire étaient assurément efficaces. Les francs-maçons bordelais qui fonctionnaient de manière parallèle mais de manière organisée¹⁵ et qui monopolisaient les bancs de l'influente société littéraire du Musée de Bordeaux jouèrent dans cette affaire un rôle considérable.

Les lettres de Mademoiselle Théodore, examinées sous leur aspect matériel apportent évidemment bien des détails sur « la vie postale » de cette modernité triomphante : lettres par porteur ou confiées à la Poste, temps de trajet et étapes des chaises de poste, mais elles confirment aussi que leur auteure était une jeune femme instruite, volontaire, et raffinée. Certes la danse n'a longtemps été perçue que comme une composante mineure de l'histoire des théâtres, surtout en province, et les sources disponibles qui ont connu une conservation aléatoire sont toujours dispersées géographiquement au grès des déplacements et des carrières européennes ; pourtant l'histoire de la danse, revue dans ce cas au champ de l'individu, peut vite prendre des dimensions exponentielles conduisant à l'histoire des mentalités¹⁶.

¹⁵ On doit à cet égard attendre la soutenance de la thèse de Lauriane Cros soutenue par le comité pour l'histoire de La Poste sur « La Franc-maçonnerie, les réseaux maçonniques et les dynamiques bordelaises au XVIII^e siècle (1732-1795) » afin de saisir la réalité du phénomène avec l'étude des fonds du Grand Orient de France.

¹⁶ Selon une approche du genre, le destin d'une danseuse, plus ou moins connue, peut être comparée à d'autres artistes comme celui d'Angelica Kauffmann : Pitt-Rivers, F., *Une femme peintre dans l'Europe du XVIII^e siècle* Paris, Biro, 2009.

Les échanges épistolaires des hispanistes français avec des intellectuels de l'Amérique Latine : la création de réseaux de circulation des savoirs ? (1890-1930)

Dario R. VARELA FERNÁNDEZ
Université du Maine

La Revue Hispanique fondée par Raymond Foulché-Delbosc en 1894 et *Le Bulletin Hispanique* en 1899 par divers professeurs des universités dont Georges Cirot, Ernest Mérimée ou Alfred Morel-Fatio parmi d'autres, ont été les deux piliers fondamentaux de la divulgation, fin du XIX^e siècle-début du XX^e siècle, du savoir dans le champ des études de l'hispanisme.

À travers les recherches menées actuellement pour la réalisation de ma thèse sur les réseaux hispanistes français (1890-1930) et la circulation des savoirs liés à cette discipline entre acteurs des mondes intellectuels français, espagnol et américain, j'ai pu constater la création et l'existence de rapports entre ces hispanistes et de comment ces savoirs sont transmis entre eux de part et d'autre de l'Atlantique à travers divers échanges épistolaires.

Pour cela, je propose pour la présente journée d'études à l'université de Bordeaux, l'un des piliers fondamentaux du savoir pour l'hispanisme français, d'exposer une étude sur l'importance de la correspondance dans la création et le développement de la discipline citée ci-dessus à travers des liens forgés entre la France, l'Espagne et les Amériques par ces intellectuels grâce à leur correspondance.

Les relations personnelles entre hispanistes

L'un des aspects le plus souvent négligé dans l'analyse actuelle des échanges épistolaires entre savants ou scientifiques dans l'étude de circulation de savoirs n'est autre que le volet des informations personnelles qui sont évoquées plus ou moins explicitement lors de leurs correspondances. C'est pourquoi je voudrai à travers le corpus de certains échanges entre hispanistes français et hispano-américains mettre en valeur ces informations qui peuvent s'avérer fort utiles non seulement car elles nous apprennent à mieux comprendre le caractère et la vision du monde ou de leur discipline mais aussi car elles nous permettent de retracer les parcours vitaux de ces personnages.

De façon à faire une étude thématique de la question tout en essayant de garder une logique chronologique pour une meilleure compréhension, j'aborderai les trois axes qui structurent mon

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

étude commençant par l'épistolaire du savant colombien Rufino José Cuervo (1844-1911) avec divers hispanistes français tel qu'Alfred Morel-Fatio (1850-1924) ou Jean-Joseph Saroïhandy (1867-1932)¹ aussi bien qu'avec Raymond Foulché-Delbosc (1864-1929)², passant par la correspondance entre ce dernier et le mexicain Alfonso Reyes (1889-1959)³ et finalisant par les échanges entre cet homme de lettres mexicain et l'écrivain français Valéry Larbaud (1881-1957)⁴.

À la fin du XIX^e siècle nous pouvons observer comment Alfred Morel-Fatio et Rufino José Cuervo s'échangent différentes informations au sujet des événements touchant à leur carrière et à leur prestige : Morel-Fatio signale qu'il se chargera des cours de Paul Meyer (1840-1917) pendant l'hiver au collège de France (Lettre du 28 octobre 1882)⁵, indique sa nomination en tant que secrétaire de l'école diplomatique (Lettre du 17 août 1885)⁶, félicite Cuervo par la parution de son *Diccionario de construccion y régimen de la lengua castellana* (Lettre du 2 décembre 1886)⁷ ainsi que par la Légion d'Honneur qui vient de lui être décernée (Lettre du 28 juillet 1896)⁸. Réciproquement, Cuervo félicite à son tour les réussites personnelles dans sa progression de Morel-Fatio, comme par exemple, son obtention d'une chaire au Collège de France (Lettre du 18 février 1907)⁹. Des éléments comme ceux que l'on vient de pointer, visibles quand on dépouille leurs correspondances, nous prouvent leurs ambitions, objectifs et intérêts mutuels pour leurs respectives réussites dans le monde intellectuel.

D'autres hispanistes en lien avec Rufino José Cuervo sont moins prolixes et se limitent à donner des informations purement liées à la courtoisie et l'intimité comme les horaires pour des rendez-vous en personne ou les vœux du nouvel an dans le cas de Jean-Joseph Saroïhandy (Lettres du 23 juillet 1898 et du 8 janvier 1900)¹⁰ ou bien des impressions, des doutes ou des ressentiments comme nous pouvons voir à plusieurs reprises dans les lettres envoyées par Boris de Tannenberg (1864-1914) à Cuervo : il fait publique sa croyance dans l'importance de faire mieux connaître l'état intellectuel de l'Amérique espagnole au début du siècle (Lettre du 5 juillet 1886)¹¹, son agréable rencontre avec l'homme politique et historien espagnol Antonio Canovas del Castillo (Lettre du 3 octobre 1886)¹² ou son mécontentement avec la situation qu'il vit en France où il n'est pas accepté à l'Université et où ses travaux ne sont pas valorisés (Lettre du 14 février 1890)¹³.

¹ German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987.

² Leselbaum, C., *Epistolario de Rufino José Cuervo y Raymond Foulché-Delbosc*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XI, 1977.

³ « Correspondencia entre Raymond Foulché-Delbosc y Alfonso Reyes » in *Abside : revista cultural mexicana*, XIX-1, 1955, p. 43-57.

⁴ Patout, P., (éd.), *Valéry Larbaud-Alfonso Reyes. Correspondance, 1923-1952*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1972.

⁵ German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987, p. 15-16.

⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁷ *Ibid.*, p. 30.

⁸ *Ibid.*, p. 69.

⁹ *Ibid.*, p. 111-112.

¹⁰ German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987, p. 157 et p. 157-158.

¹¹ *Ibid.*, p. 224-226.

¹² *Ibid.*, p. 229-230.

¹³ *Ibid.*, p. 247-250.

Les échanges épistolaires des hispanistes français avec des intellectuels de l'Amérique Latine

Quant aux échanges les plus personnels entre Raymond Foulché-Delbosc et Rufino José Cuervo, il faut signaler comme les informations les plus intéressantes pour notre étude, les éloges faits par ce dernier à *La Revue Hispanique* (Lettres du 28 mai 1894, 16 février 1895 et 19 février 1901)¹⁴ et le rapport du savant colombien avec l'Espagne, pays auquel il se montre très attaché car il se dit affecté dans son for intérieur par les disgrâces que cette « Mère » est en train de subir (Lettre du 7 juillet 1898)¹⁵ en même temps qu'il met en avant ses racines espagnoles du côté de son grand-père maternel d'origine basque (Lettre du 28 juin 1899)¹⁶.

En poursuivant notre analyse, et sans laisser de côté les allusions à l'Espagne contemporaine, Foulché-Delbosc dans ses échanges avec Alfonso Reyes se permet d'exercer un rôle de conseiller sur certains aspects de la ville de Madrid : certaines dates qui ne seraient pas les meilleures pour profiter de la capitale (Lettre du 11 septembre 1914), les dangers de certains logements et de la restauration (Lettre 7 novembre 1914) et l'importance et l'opportunité d'assister aux conférences et débats qui se tiennent à l'*Ateneo* (Lettre du 14 décembre 1914)¹⁷. En plus, comme les dates des lettres nous le signalent, le contexte du début de la Grande Guerre se fait visible, notamment dans les commentaires de Foulché qui signale le calme régnant à Paris après les nouvelles de la tentative allemande de prendre la capitale (Lettre du 11 septembre 1914) et un contexte favorable pour que les alliés remportent la guerre malgré ce que les journaux madrilènes puissent dire car ces derniers seraient à la solde de l'ambassade allemande (Lettre du 7 novembre 1914)¹⁸.

Dans la correspondance entre Reyes et Larbaud, plus concrètement les décennies 1920-1930, les gestes et symboles d'amitié qui s'échangent sont encore plus présents et plus intenses que dans toute autre correspondance présente dans le corpus de notre analyse (Lettres du 4 mars 1923, 22 février 1925, 14 janvier 1927, 10 mars 1927...) ¹⁹. Outre cela, deux idées clés transparaissent dans leurs échanges : la difficulté d'après Reyes pour un hispano-américain de réussir car il serait condamné au préalable (Lettre du 9 novembre 1923)²⁰ et une critique féroce partagée par Reyes et Larbaud envers les jeunes littéraires, qui manqueraient de culture et de cœur (Lettres du 4 et 23 décembre 1929)²¹.

Des réseaux à construire à partir de l'épistolaire

Celui qui dit partage de sentiments, moments et sensations, dit partage ou allusion à des amitiés. C'est précisément cet aspect que nous attaquerons par la suite afin de voir comment des évocations sont faites dans les diverses correspondances à d'autres intellectuels, savants ou hispanistes français ou hispano-

¹⁴ Leselbaum, C., *Epistolario de Rufino José Cuervo y Raymond Foulché-Delbosc*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XI, 1977, p. 1-3, 9-10 et 87-88.

¹⁵ *Ibid.*, p. 41-42.

¹⁶ *Ibid.*, p. 67-69.

¹⁷ « Correspondencia entre Raymond Foulché-Delbosc y Alfonso Reyes » in *Abside : revista cultural mexicana*, XIX-1, 1955, p. 43-57.

¹⁸ « Correspondencia entre Raymond Foulché-Delbosc y Alfonso Reyes » in *Abside : revista cultural mexicana*, XIX-1, 1955, p. 43-57.

¹⁹ Patout, P., (éd.), *Valéry Larbaud-Alfonso Reyes. Correspondance, 1923-1952*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1972, p. 29, 32-34, 43 et 46-47.

²⁰ *Ibid.*, p. 30-31.

²¹ *Ibid.*, p. 75 et 78-81.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

américains, voire des mises en lien entre personnes par le biais de la recommandation ou bien d'une réunion à plusieurs, créant et/ou élargissant ainsi des réseaux d'informations dans le champ de l'hispanisme.

Je vous propose donc de voir ces rapports qui se créent dans le même ordre de citation des savants alludés dans le premier temps de ma communication. C'est ainsi que nous pouvons voir dans la correspondance Morel-Cuervo, parmi d'autres citations, des allusions à Paul Meyer (1840-1917), Gaston Paris (1839-1903) ou Alphonse Picard. Dans une lettre adressée à Cuervo par Morel-Fatio le 2 décembre 1886, ce dernier l'invite à se retrouver avec lui à l'École des Chartes de façon à pouvoir lui présenter en personne M. Mayer²²; intérêt clair de la part de l'hispaniste français de créer des liens entre ce deux hommes. Quelques années plus tard, Morel-Fatio montrera à Cuervo qu'il est connu grâce à lui par Gaston Paris : celui-ci apprécie la qualité de son travail et pense que l'un de ses articles devrait être publié dans la revue *Romania* (Lettre du 18 octobre 1894)²³, ainsi que par l'éditeur Alphonse Picard, mis au courant de ses travaux (Lettre du 11 juin 1901)²⁴. Étant l'une des réussites de mise en contact de la part de Morel, la correspondance et la collaboration se créeront entre Cuervo et Paris. Précisément, ce dernier encouragea aussi la création et mise en pratique des réseaux comme il est visible dans la lettre qui lui est adressée par Cuervo le 11 octobre 1895 où le colombien joue un rôle de passeur d'information en lui envoyant des travaux du savant chilien Enrique de Labarra y Lastarria (1839-1900), à la demande de celui-ci²⁵.

Au travers de la correspondance d'autres hispanistes français comme Jean-Joseph Saroïhandy, nous apprenons que le célèbre philologue et historien galicien Ramon Menéndez Pidal est un ami que Cuervo et lui ont en commun ou que Saroïhandy, mais aussi son collègue Ferdinand Brunot (1860-1938), – qui est dès ce moment à l'intérieur de la collaboration de ce réseau – auraient besoin de renseignements sur l'influence du français sur l'espagnol au XVIII^e siècle, renseignements qui sont demandés au philologue colombien (Lettre du 21 avril 1898)²⁶.

Rufino José Cuervo profitera aussi de la connaissance de personnes qui sont dans son réseau pour leur demander qu'ils jouent un rôle d'intermédiaire ou de personne qui les présentera en personne, tel fut le cas de la demande de Cuervo à Foulché-Delbosc dans une lettre du 21 novembre 1895, où le colombien signale que si le philologue portugais Aniceto dos Reis Gonçalves Viana (1840-1914) passe un jour par Paris, il serait ravi d'une réunion à trois afin de discuter avec lui²⁷. Foulché-Delbosc prendra à son tour l'initiative et se permettra de lui présenter d'autres savants, comme par exemple José Leite de Vasconcelos (1858-1941), avec lequel il fera une visite directement au domicile de Cuervo (Lettre du

²² German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987, p. 30.

²³ *Ibid.*, p. 48-49.

²⁴ *Ibid.*, p. 88-89.

²⁵ *Ibid.*, p. 135.

²⁶ *Ibid.*, p. 154-155.

²⁷ Leselbaum, C., *Epistolario de Rufino José Cuervo y Raymond Foulché-Delbosc*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XI, 1977, p. 24-25.

Les échanges épistolaires des hispanistes français avec des intellectuels de l'Amérique Latine

9 avril 1899)²⁸. D'autres compatriotes de cet ethnographe portugais comme Carolina Michäelis de Vasconcelos (1851-1925), hispaniste et philologue d'origine allemande, sont au courant des travaux du colombien par le biais de Foulché-Delbosc (Lettre du 29 novembre 1900)²⁹. En plus, des pistes sur des personnes clés pour l'obtention de l'information pour leurs recherches sont partagées comme c'est lisible dans la lettre de Foulché du 26 février 1901 où il fait allusion à « M. Legrand », bibliothécaire de la Sorbonne et plus tard de la Bibliothèque Nationale de France³⁰.

Raymond Foulché-Delbosc, essayant d'aider un autre savant hispano-américain, l'écrivain et diplomate mexicain Alfonso Reyes, conseillera à ce dernier dans une lettre datée du 7 novembre 1914 de visiter le philosophe et philologue espagnol Adolfo Bonilla y San Martín (1875-1926) le plus vite possible, et pour cela faire, Foulché lui donnera son adresse personnelle à Madrid et ira même jusqu'à l'avertir et le guider sur le caractère du savant espagnol afin qu'il puisse établir des relations cordiales et productives qui puissent lui être utiles dans l'avenir³¹. Dans cette même lettre, le lecteur peut voir la requête de Foulché à Reyes afin d'obtenir l'adresse de l'un de leurs amis en commun, l'écrivain dominicain Pedro Henríquez Ureña (1884-1946).

Poursuivant notre étude et de façon à clore notre analyse sur ce point, il est intéressant de voir ces contacts et rapports dans l'abondante correspondance entre Alfonso Reyes et Valéry Larbaud. Dans ces lettres, nous pouvons voir comment l'écrivain français joue un rôle fondamental en tant que médiateur entre hommes de lettres de son temps, par le biais de dîners qu'il propose à des savants de plusieurs champs et disciplines. Compte tenu de ces dîners où Reyes est invité par Larbaud, nous apercevons comment l'écrivain mexicain est convié à ces rendez-vous lui permettant de s'entourer et discuter avec des personnes comme : Enrique Diez Canedo (1879-1944), Miguel de Unamuno (1864-1936), Francis de Miomandre (1880-1959), Jean Cassou (1897-1986), Jules Supervielle (1884-1960) etc.³²

Collaboration savante et scientifique

Ce troisième et dernier volet de mon étude sur les échanges épistolaires entre hispanistes se concentrera totalement sur les allusions et mises en page de la part de ses divers auteurs, des échanges qui ont pour but une aide mutuelle ou des conseils afin de s'épauler les uns aux autres à l'heure d'avancer dans les études de diverses et variées disciplines qui concernent les acteurs de notre corpus : un axe clé donc de l'analyse menée afin de mieux connaître le fonctionnement mais surtout les idées et informations précises qui s'échangent dans ce monde en construction qui est l'hispanisme français de la fin du XIX^e, début du XX^e siècle.

²⁸ Leselbaum, C., *Epistolario de Rufino José Cuervo y Raymond Foulché-Delbosc*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XI, 1977, p. 50-51.

²⁹ *Ibid.*, p. 85-86.

³⁰ *Ibid.*, p. 93-94.

³¹ « Correspondencia entre Raymond Foulché-Delbosc y Alfonso Reyes » in *Abside: revista cultural mexicana*, XIX-1, 1955, p. 43-57.

³² Patout, P. (éd.), *Valéry Larbaud-Alfonso Reyes. Correspondance, 1923-1952*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1972, p. 35, 37, 40-41.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

Tout en suivant la logique qui structure ma communication, je commencerai par évoquer ces éléments d'information, cette collaboration savante et scientifique, entre deux figures comme celles de Rufino José Cuervo et Alfred Morel-Fatio. Dans ces échanges, comme pour ceux de la plupart de cas étudiés, nous pouvons voir trois types concrets d'entraide ou collaboration scientifique, à savoir : envoi d'articles et ouvrages, questions et réponses sur des problématiques précises, et troisièmement, des faveurs et propositions diverses.

En ce qui concerne les échanges Cuervo-Fatio, tout en appliquant les catégories créées, et en lien avec la première de celles-ci, les envois d'articles et ouvrages parmi d'autres furent les suivants : un numéro de la revue *Repertorio Colombiano*, un article de la revue *Romania*, un exemplaire d'Andrés Bello sur le Cid ou le code de Mendoza³³. Quant aux questions qui se posent, certaines portent sur l'usage le plus ancien connu du mot « picaro » ou la signification de « reguijos »³⁴. Des faveurs sont visibles aussi dans leurs lettres, comme la proposition de publication d'un article dans la revue *Romania* ou la demande de collaboration avec *Le Bulletin Hispanique* et des discussions diverses comme celle qui critique des thèses scientifiques proposées par le directeur de la Bibliothèque nationale argentine, Paul Groussac³⁵.

Dans la correspondance Tannenberg-Cuervo, plus basée sur des échanges personnels, il y a tout de même des exemples de ces aides mutuelles, comme par exemple : l'envoi au philologue colombien de deux numéros du journal *L'Espagne*, des questions d'ordre philologique et littéraire débattues ainsi qu'une discussion sur la difficulté de vulgariser et promouvoir des poètes espagnols en France³⁶.

Les envois d'articles et ouvrages sont primés et caractérisent particulièrement la relation d'amitié et collaboration entre Valéry Larbaud et Alfonso Reyes, pour preuve : les deux premiers volumes de la « Coleccion Indice », le roman *Los dos caminos*, le volume cinq des monographies d'Art Mexicain de Altares, ouvrages d'Oribe ou le roman *Fuga de Navidad* parmi ceux qui sont cités explicitement³⁷. Deux questions furent alludées, l'activité intellectuelle au Mexique et des conseils de traduction sur certains mots de l'espagnol mexicain³⁸. Mais d'autres questions diverses et faveurs sont évoquées tel que l'annonce de la publication de *Vision de Anahuac* en français par Gallimard, l'incompréhension du manque de succès du roman *Plano Oblicuo*, le remerciement par une traduction à la langue de Cervantès ou bien la collaboration gratuite dans plusieurs revues³⁹.

Ce même écrivain mexicain dans ses échanges avec Foulché-Delbosc signale l'envoi d'ouvrages tel que le volume *Cuestiones Estéticas* ou un roman dont le titre n'est nous est pas parvenu de Gonzalez Obregón (Lettres du 12 octobre 1911 et 26 juin 1914)⁴⁰. Quant aux questions qui sont présentes dans ces lettres, il faut signaler les allusions aux débats sur Garcilaso de la Vega et Espronceda ou le théâtre de

³³ German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987, p. 17, 24, 39, 42-43.

³⁴ *Ibid.*, p. 13 et 48-49.

³⁵ *Ibid.*, p. 44-45, 82 et 100.

³⁶ German Romero, M., *Epistolario de Rufino José Cuervo con Alfred Morel-Fatio, Gaston Paris y otros hispanistas de lengua francesa*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XIX, 1987, p. 210, 203-204 et 242-246.

³⁷ Patout, P. (éd.), *Valéry Larbaud-Alfonso Reyes. Correspondance, 1923-1952*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1972, p. 29, 30-31, 43, 44 et 64.

³⁸ *Ibid.*, p. 51-52 et 57-58.

³⁹ *Ibid.*, p. 44-45, 53-55, 71 et 103-106.

⁴⁰ « Correspondencia entre Raymond Foulché-Delbosc y Alfonso Reyes » in *Abside : revista cultural mexicana*, XIX-1, 1955, p. 43-57.

Les échanges épistolaires des hispanistes français avec des intellectuels de l'Amérique Latine

Alarcon et la meilleure bibliographie sur ce dernier (Lettres du 11 septembre et 14 décembre 1914)⁴¹. Il faut indiquer tout de même la disposition réitérée de Raymond Foulché-Delbosc à aider Alfonso Reyes le mettant en relation avec des amis, des libraires ou éditeurs espagnols ainsi que l'invitation de collaborer avec la *Revue Hispanique* (Lettres du 30 septembre et 7 novembre 1914)⁴².

En dernier lieu et de façon à conclure cette partie, la collaboration savante et scientifique entre Rufino José Cuervo et Raymond Foulché-Delbosc entre les années 1894 et 1911 sera analysée. Avant tout, il est nécessaire d'indiquer le phénomène particulier observé entre ces deux savants et qui fait preuve à mon sens d'une profonde relation d'amitié et de l'importance des informations partagées ; le fait que dans un total de onze ouvrages publiés par Delbosc, ce dernier les dédicace à Cuervo. Ceci dit, je me permets à présent, comme pour les cas étudiés précédemment, d'énumérer les articles et ouvrages échangés par ces deux personnages, à savoir : le premier exemplaire de *La Revue Hispanique* et un article dans *Romania* comme offrandes d'amitié, un article sur des proverbes judéo-espagnols, le dernier exemplaire de la « Grammaire de Bello » ou bien le prêt du *Himno de Riego*⁴³.

Nombreuses et variées furent les discussions, prioritairement d'ordre philologique, entre Cuervo et Delbosc, par exemple : explications sur certains mots présents dans des poèmes, l'analyse de la *Guerra de Granada* de Mendoza, la prononciation du mot « Abenabo », la comparaison entre le sonnet *A Cristo crucificado* et les chansons portugaises du XVI^e siècle, les différences entre le langage familial de Castille et celui des Amériques, l'origine arabe de certains mots de l'espagnol, l'existence de mots existants à Bogota non recueillis par l'Académie Royale Espagnole de la Langue et certaines erreurs commises par cette dernière concernant l'acceptation de certains mots ou bien la provenance et définition du mot « overo » parmi d'autres débats et échanges effectués⁴⁴. En plus, des questions d'ordre divers seront discutées entre ces deux savants, comme l'utilité pour tout hispanophile qui supposerait l'existence d'un glossaire publié de mots inconnus avant 1500⁴⁵ ou les propositions de Foulché à Cuervo, de même que ce fut le cas pour Reyes, d'offrir tout aide ou emploi de ses contacts espagnols s'il en avait besoin⁴⁶.

Après avoir analysé en profondeur les échanges épistolaires des hispanistes français et des savants de l'Amérique Latine cités, j'aimerais signaler brièvement quelques idées et éléments découverts qui méritent d'être mis en valeur et pointés après cette étude.

Premièrement, grâce à l'étude des relations personnelles évoquées dans les correspondances, il a été prouvé qu'une reconstruction, tout du moins partielle, des carrières et mérites des hispanistes est possible ainsi comme un approfondissement dans le profil, la personnalité, les difficultés vécues et les idéaux des savants.

Deuxièmement, l'analyse minutieuse des épistolaires a permis de donner une vision des liens, influences et connaissances que chacun des savants fait et par quel biais se produisent ces phénomènes :

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Leselbaum, C., *Epistolario de Rufino José Cuervo y Raymond Foulché-Delbosc*, Bogotá, Publicaciones del Instituto Caro y Cuervo – Archivo Epistolar Colombiano XI, 1977, p. 1, 18-19, 25-26, 31-32 et 151.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 4, 5, 6-7, 21-24, 45-47, 55-57, 67-69, 71-74 et 115-116.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 82-83.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 44-45.

Stratégies et espace relationnel à travers la correspondance

une lettre qui les met en contact, des dîners organisés par l'un des hispanistes... Ceci nous permet en même temps de comprendre le parcours et l'influence de chaque savant.

Troisièmement et de façon à conclure, la mise en avant des collaborations savantes et scientifiques nous fait remarquer les échanges constants d'informations aussi bien sur des découvertes liées à leur recherches que des débats dans les champs auxquels ils appartiennent ou des nouvelles approches d'étude, comme il est démontré par l'envoi important et quasi-constant entre hispanistes, d'articles et ouvrages. En même temps, les questions et débats signalés entre savants nous permettent de mieux cibler leurs centres d'intérêts à chaque étape de leurs parcours. Nous pouvons donc bien signaler après cette étude que les échanges par le biais de la correspondance que l'on vient de citer, prouvent la vivacité à cette période des liens entre les hispanistes des deux côtés de l'Atlantique.

La tortuosité des chemins de la correspondance

Sébastien RICHEZ

Comité pour l'histoire de La Poste

À François Cadilhon, installant la métaphore topographique en introduction à cette journée d'étude pour signaler la multiplicité des contingences présidant à l'accomplissement de la correspondance, il faut présenter des remerciements appuyés. D'abord pour avoir suscité dans l'esprit de l'une de ses doctorantes, Lauriane Cros, les grandes lignes problématiques qu'elle a dégagé dans le but de construire un stimulant programme qui emprunte « les chemins de la correspondance. Matérialités et stratégies en Europe et ses prolongements coloniaux (XVII^e-XX^e siècles) ». Pour l'historien de la Poste à qui a échu la tâche de proposer une conclusion aux contributions, c'est aussi une occasion d'assouvir une brève de réponse à un sujet installé comme une marotte inhérente à l'histoire culturelle, de tenter de capter l'insaisissable, un air du temps subjectif et souvent trop intime l'empêchant de se retrouver dans les archives administratives : quelle peut être la perception de la Poste par ses contemporains en fonction des époques ?

Ensuite, il faut remercier le professeur Cadilhon de contribuer, au sein de l'université Bordeaux-Montaigne, à cette dynamique de recherche en histoire moderne débordant avec bienveillance sur l'histoire contemporaine, concernant la correspondance mise en réseaux. Si Pierre-Yves Beaurepaire en avait été un pionnier¹, l'emprise bordelaise sur le sujet et la constance manifestée depuis une décennie remontent à la thèse de Carole Rathier, soutenue en 2007 sur « Les réseaux des Lumières à Bordeaux, étude des correspondances, 1768-1788 ». Plus récemment, Olivier Maurin a soutenu à la fin de 2016 une thèse dans laquelle la correspondance, et la Poste, ne sont pas effacées : « La Hongrie et les Pays-Bas méridionaux durant la guerre de Succession d'Espagne : les ambitions de la diplomatie française ». Concomitamment, auprès de l'EHESS, Nelson Fernando Gonzalez Martinez a achevé son doctorat intitulé « Communication et empire : courriers et circulation de correspondance officielle dans l'Empire espagnol », qui identifie le courrier comme source d'une histoire politique extraterritoriale. Autant de travaux, auxquels il faut ajouter celui de Lauriane Cros actuellement en cours, soutenus par le comité pour l'histoire de La Poste (CHP).

Cela n'est pas le moindre des mérites à accorder à François Cadilhon et à ses élèves, que d'avoir convaincu le CHP de l'opportunité de la correspondance, de ses contenus et de ce qu'elle révèle de l'apprentissage de la Poste, comme étant partie prenante des champs de recherche postaux. On peut initialement y voir un clin d'œil géo-historique à une proximité fortuite entre la Gironde, les lettres et la

¹ Beaurepaire, P.-Y., *La plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Arras, Artois Presse Université, 2002.

Les chemins de la correspondance

Poste. C'est en effet à Libourne qu'a élu domicile depuis près d'un demi-siècle ce qu'on appelle de nos jours le « service client courrier ». Au sein de cette entité sont hébergés trois services pas ordinaires : d'abord le service national de l'adresse qui, pour trouver son chemin postal, est plutôt pratique ; ensuite le centre de recherche du courrier qui s'avère être l'ancêtre des rebuts jadis hébergé à l'hôtel des Postes de Paris, rue du Louvre, qui permet de retrouver son droit chemin ; enfin le secrétariat du Père Noël qui fait amener, jusqu'au au personnage à la longue barbe blanche, les courriers des enfants impatients de leurs cadeaux². Ces services constituent autant de contributeurs aux chemins parfois insondables de la correspondance...

Dans l'historiographie, ceux-ci ont été initialement balisés par le groupe de recherche hébergé à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), sous la direction de Roger Chartier à la fin des années 1980³. La grande enquête postale de 1847, comptant parmi les principales productions statistiques du XIX^e siècle⁴, formait le socle d'une analyse sérielle, quantitative, quasi exhaustive de la réalité du trafic postal dans les villes rurales, c'est-à-dire celles, et c'était la très grande majorité, dépourvues de bureau de poste. De nombreux éléments constitutifs du processus postal ont été passés au peigne fin : volumétrie et tarifications, à l'heure où la péréquation tarifaire n'existe pas encore, équipements, temporalités et délais, etc.

Sur ce socle, les réflexions ont été élargies aux normes épistolaires et à leurs règles afférentes, aux us et coutumes d'une population qui s'acculture par étape à cet usage de la lettre ; les auteurs en profitèrent aussi pour approcher la sociologie des correspondants, leur genre, leur rôle et leur destinée, et tirer des portraits nourris des représentations faites par les critiques érudits de leurs temps, comme Balzac et Gavarni.

Ce travail agrégatif majeur a fait naître un intérêt problématique sur les occasions de la correspondance, de la prise de la plume à la lecture, et de la socialisation qui point autour de cette geste.

Evidemment, le contemporain qui rédige ces lignes doit faire œuvre d'humilité pour reconnaître que l'étude de Chartier omet largement la période de l'Ancien Régime. C'est pour cela que les contributions réunies dans ce volume endurent la pierre initialement posée sur les usages de la correspondance. De la cuisse du « groupe Chartier » pourrait naître une autre dynamique de recherche, élargie en amont au XVIII^e siècle et débordant en aval jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Elle compléterait parfaitement les similitudes sémantiques évoquées dans le découpage de cette publication, quant aux « usages » donc, mais aussi aux « exigences », « stratégies », « contraintes », et aux « acteurs » de la correspondance.

À ce propos, il ne s'agirait pas de faire croire que d'autres éléments complexes de la matérialité et des stratégies de la correspondance n'ont pas été abordés par ailleurs sous des angles complémentaires. Le travail de Marie-Claire Hoock-Demarle traite de la production de l'épistolaire entendue comme un processus matériel, une activité sociale et une démarche normée tout en l'insérant dans ses développe-

² De La Ville, I., Georget, A., *Le Père Noël de la Poste. La surprenante histoire de son secrétariat (1962-2012)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2014.

³ Chartier, R. (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

⁴ Bibliothèque nationale de France, Richelieu, Ms Fr 9787 à 10129 : l'enquête postale de 1847 représente 343 volumes regroupés par département. Elle est la seule des enquêtes statistiques postales à l'échelle nationale au XIX^e siècle à avoir été conservée. Cf. Pouban, D., « L'enquête postale de 1847, repérer des hameaux ou compter des lettres ? », *Études héraultaises*, n° 28-29, 1997-1998, p. 105-112.

ments réticulaires à l'échelle de l'Europe⁵. Quelques années plus tôt, Pierre-Yves Beaurepaire, collectant une imposante somme de contributions, avait permis de poser les dimensions de la matérialité réticulaire, qu'elle fût humaine ou physique, de la correspondance⁶. En avant-propos, Daniel Roche mettait en perspective historique la construction aussi bien théorique que problématique du « réseau » dans ses attendus et ses conséquences. L'historien du cheval y développait à cette occasion la crème de ses analyses à partir du moyen de locomotion universel dans l'histoire de l'humanité. Il posait ainsi la première des matérialités qui doit présider, à savoir les contingences liées à la course de l'animal pour que se nouent les socialisations humaines à distance.

C'est par un subtil dialogue en différé, que le même Daniel Roche disserte autour de la complexité d'un réseau, et ce, dans deux dimensions. D'abord difficilement saisissable, quand, toujours dans le même avant-propos livré à P-Y. Beaurepaire, il en parle comme « possiblement une forme spatiale de l'abstraction ». Un réseau que l'historiographie culturelle remontant à plus de 30 ans, n'avait guère formalisé ni évoqué tel que lui-même en dressait les caractéristiques polymorphes : il le définissait par des formes d'organisation spatiale, humaine, technique, articulées selon des logiques elles-mêmes spatiale, humaine, technique, mais aussi économique et politique.

Quelques mois plus tard, alors qu'il concluait le premier livre posant les bases du renouvellement de l'historiographie postale sous l'égide du comité pour l'histoire de La Poste depuis les travaux anciens d'Eugène Vaillé⁷, Daniel Roche expliquait que « l'exactitude est une condition de toutes les efficaces et l'administration postale a été une des maîtresses de la ponctualité de notre civilisation moderne : par ses rythmes respectés, par l'égalité de l'accès à ses services, c'est aussi une institutrice d'abstraction ».

Relions entre eux les éléments de la pensée du professeur Roche : le réseau serait une forme spatiale d'abstraction, dont la Poste a pu et su se faire acculturatrice. En plus de l'intermédiaire équestre⁸, la Poste en elle-même serait le second élément de matérialité auquel il faut penser pour analyser la mise en correspondance efficace des épistoliers. La voie postale, et non pas uniquement l'institution en tant que telle aussi longtemps qu'elle n'est pas unifiée au XIX^e siècle, oriente les pratiques, induit les délais et les vicissitudes, dicte le choix de parcours, influe sur les tarifs.

À toutes ces considérations prévalent, dans l'ordre des choses, les motivations initiales à la correspondance. Plusieurs ont été évoquées au fil des textes : gagner du temps, solliciter de l'argent, savoir et s'informer, socialiser, exister et justifier, rompre l'isolement, aimer, devenir rouage et se faire médiateur. Parmi les auteurs des lettres, hommes et femmes ont été clairement identifiés, les premiers comme dépositaires et monopolisateurs des pouvoirs, les secondes comme actrices de l'entregent, garantes de la morale et des solidarités familiales. À ce propos, il a même été clairement suggéré qu'il existait une pratique genrée du fait épistolaire, finalement corrélée à la place auxiliaire des femmes dans la société. Mais c'est le masculin qui règne sans partage chez les initiateurs de correspondance dans le cadre de leurs activités non oisives, alors que le tourisme émergent avant 1914 va produire de nouvelles motivations à

⁵ Hoock-Demarle, M.-C., *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008.

⁶ Beaurepaire, P.-Y. (dir.), *La plume et la toile. op. cit.*

⁷ Roche, D., « Conclusion », in Le Roux, M. (dir.), *Histoire de la Poste. De l'administration à l'entreprise*, Paris, Editions de la rue d'Ulm, 2002, p. 183.

⁸ Marchand, P., *Le maître de poste et le messenger. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006.

Les chemins de la correspondance

la correspondance⁹; ils sont politiciens, nobles et membres des cours royales, notables de province, artistes, scientifiques, hommes d'église et diplomates. Tous comptent parmi la minorité élitiste, aisée financièrement et érudite, acculturée à la lecture comme à l'écriture, quatre qualités présumées indispensables à l'acte épistolier.

Comme le rappelle Reynald Abad, paraphrasant le bon sens de Rousseau dans ses *Confessions*, « les activités intellectuelles de l'esprit humain, même les plus nobles et les plus ambitieuses, ne se comprennent tout à fait qu'en analysant les conditions matérielles dans lesquelles elles se pratiquent et qui contribuent, plus qu'on ne l'imagine parfois, à les déterminer »¹⁰. À ce titre, les tarifs, application administrative liée à la réalisation du port de la lettre, et les coûts, notion subjective rapportée à l'aisance financière de l'épistolier, constituent des éléments de prise en compte primordiaux. Comment juger objectivement de la « cherté » de la correspondance, si on considère comme une lapalissade le fait que seuls ceux qui peuvent payer, correspondent ? Comment remettre en contexte cette « cherté » face à l'avant et l'après application de la péréquation tarifaire de 1848 ? Avant cette date, on paie au poids et à la distance ; après cette année, le second critère est neutralisé. La question du budget, hebdomadaire, mensuel, voire annuel, de la correspondance pour un individu, une entreprise, une institution, ne sera malheureusement encore pas abordé à travers les contributions réunies ici ; celles-ci restent silencieuses sur un sujet au demeurant complexe à traiter car les sources sont peu précises.

Elles le sont un peu moins sur le thème général et large regroupant la vitesse et les délais, les vicissitudes et les contingences. Car il est stupéfiant de constater comme ce qui touche au ressenti humain de « l'attente » transpire non seulement des lettres elles-mêmes, mais aussi de la littérature érudite des siècles qui se penchent sur les conditions du voyage, par exemple inlassablement décrites par Hugo, Balzac ou Maupassant. Celles-ci remettent leur sort entre les roues de la malle-poste. Le véhicule a été judicieusement choisi pour illustrer le colloque bordelais, à une époque courant du XVII^e au XIX^e siècle durant laquelle le mot « poste » se fait tout aussi bien voiture, qu'allure ou temps écoulé¹¹. La Poste, c'est la façon de voyager la plus rapide de son temps, la voie de toutes les priorités, celle du galop dont les autres circulants sont théoriquement dépourvu. La Poste, c'est aussi une norme de l'attente à laquelle chaque épistolier est régulièrement confronté. Par exemple, c'est le cas du diplomate qui sait qu'il doit forcément composer avec les délais dans la façon dont il communique avec ses interlocuteurs¹². C'est encore le cas de cette mère soucieuse qui s'inquiète de l'absence de nouvelles filiales, comme l'évoque Laura Lèze dans un extrait de lettre écrite par la comtesse Batthyány à son fils : « mon cher Louis, il y a plusieurs postes que je ne reçois point de vos lettres ». La voie postale possède ses rythmes, qu'ils soient supportés par l'ordinaire, c'est-à-dire les départs et passages prévues de la malle, par l'express, c'est-à-dire un messenger appointé pour une mission spécifique, ou par l'estafette, coursier prioritaire aux ordres militaires. Mais tous ces vecteurs sont égaux lorsqu'ils sont exposés aux avatars de la route, terrestre ou

⁹ Bertho-Lavenir, C., *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999.

¹⁰ Abad, R., « Préface », in Tessier A. (dir.), *La Poste, servante et actrice des relations internationales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2016, p. 20.

¹¹ Le terme « poste » endosse de surcroît une complexité orthographique dont il faut prendre garde. S'il prend une majuscule, il désigne l'institution voire le service ; sans majuscule, il recouvre les significations matérielles et communes évoquées dans le texte.

¹² Pialoux, A., « Chemins, contrôle et circulation de la dépêche diplomatique entre Paris et Rome au XVIII^e siècle », in Tessier, A. (dir.), *La Poste, servante et actrice des relations internationales, op.cit.*, p. 45 et suiv.

La tortuosité des chemins de la correspondance

maritime, que sont les accidents, les attaques ou les déroutages, les vols et pertes, les aléas climatiques et les changements géopolitiques qui détournent, interrompent ou paralysent tel ou tel axe. La plupart des fonds de correspondance mentionnés dans les textes réunis sauraient avantageusement donner, à l'œuvre pionnière de Christophe Studeny¹³, une incarnation plurielle des ressorts et ressentis de la vitesse postale, qui, pendant de longs siècles, a constitué la valeur-étalon, bien avant la normalisation du temps par le chemin de fer.

Une voie ferrée, d'ailleurs, comptant parmi les acteurs du transport intervenant dans la poste à partir de 1845, tout comme la voie maritime et surtout la voie routière ont concouru au processus d'acheminement des lettres. Mais l'extrême amplitude chronologique des communications invite surtout à considérer tous les acteurs postaux, parfois sous-jacents, trop souvent induits sans être précisés, qui est à l'œuvre, en France au moins. La Poste aux chevaux est celle qui transporte ; la Poste aux lettres (ou grande poste) est celle qui s'appuie sur la Poste aux chevaux, et qui se connecte aux usagers par les bureaux et les facteurs dans les quelques grandes villes équipées ; la petite Poste est celle qui prend en charge le courrier de et pour la ville ; la Poste aux armées est celle qui met surtout en relation le pouvoir central avec ses généraux, avant le soldat avec sa famille, sur les théâtres d'opération : les messagers-piétons nés de la Révolution forment un corps de messagers permettant aux préfets, sous-préfets et maires nommés de disposer d'un service communication administrative. Chaque système fonctionne quasi exclusivement en silo avant que le XIX^e siècle ne les fasse, sinon se regrouper, du moins mieux, s'interconnecter.

L'interconnexion implique en creux les nœuds de cette articulation globale qui mène à la réalisation du cycle de la correspondance. Ont été évoqués les sites postaux, que sont les relais et les bureaux, mais aussi les infrastructures-clés du transport comme les ports et les gares, ainsi que les places où le traitement se formalise, tels les ambassades et les ministères, les organismes à compétence, qui déploient leur propre travail routinier voué au traitement de la correspondance, à écrire ou à déchiffrer. De même, les conventions postales internationales, lorsqu'elles existent entre deux pays, ce qui n'est pas systématiquement un fait acquis, forment les rouages supranationaux qui permettent d'harmoniser, du moins de neutraliser, les affres de l'extraterritorialité en détaillant les modalités de passage du courrier. Cette adjonction des lieux et des textes comme autant d'étapes fait partie intégrante de la matérialité de la correspondance, tout en ayant un impact direct sur ses cycles.

De même, parmi des communications présentées se révèle une technicité, voire même une mécanique de la correspondance, propre à la rendre efficiente et sûre. Il faut dire que de lourds périls humains courent sur elle durant une grande partie de l'Ancien Régime, jusqu'à ce que le régime révolutionnaire légifère sur le caractère inviolable de la lettre, en réponse à l'impatience des cahiers de doléance sur ce scandale. La censure, souvent abusivement qualifiée de postale à cause de la légende noire des basses œuvres des commissions de contrôle de la Poste aux armées durant la Première Guerre mondiale¹⁴, s'est en réalité jadis avérée davantage être policière, politique ou militaire. Elle a obligé certains épistoliers en

¹³ Studeny, C., *L'invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Gallimard, 1995.

¹⁴ Garcia Sanchez, J., « Du Kaiser à Tony Blair : l'Europe de la censure postale » in Le Roux, M. (dir.), *Postes d'Europe, XVIII^e-XX^e siècle. Jalons d'une histoire comparée*, Paris, Comité pour l'histoire de La Poste, 2007, p. 289-304.

Les chemins de la correspondance

situation d'être espionnés, lus ou scrutés, à développer des méthodes d'écriture particulières. Le codage et le chiffrage des correspondances, qui n'existent pas seulement dans le domaine des relations diplomatiques, ont impliqué une technicisation du processus. À tel point que l'écho de la métaphore militaire induit par l'emploi du mot « stratégies » dans le titre du colloque, résonne pleinement. En effet, l'emploi par les divers contributeurs de ce recueil des expressions suivantes, « bataille épistolaire » ou « discipline de la lettre », tend à installer un état de fait, qui couvre l'ensemble du processus épistolaire avant que la première moitié du XIX^e siècle ne vienne moderniser et mieux assurer le service postal¹⁵. Disons-le ainsi : correspondre, ou s'organiser pour le faire dans les meilleures conditions requises, pouvait régulièrement être assimilé à un véritable parcours du combattant.

Ainsi, rarement une activité du génie humain – hormis peut-être le voyage – n'aura nécessité autant d'intermédiaires, de conditions idoines diverses, ainsi que de présuppositions culturelles et financières, que celle que constitue la correspondance. Par élargissement, celle-ci se révélant être une concrétisation du voyage des pensées, il n'est pas insensé que la métaphore rapproche les deux cas, reliés par le fil postal identifié par D. Roche. Pourtant, les concepts de « matérialités » et d'« abstraction » semblent s'opposer pleinement. Cet antagonisme ne manque pas d'interroger à propos du nombre de conquêtes oniriques que l'expression « comme une lettre à la Poste » a dû faire dans les esprits afin de se populariser au XIX^e siècle, et devenir ainsi un synonyme évident de facilité et de simplicité.

¹⁵ Richez, S., *Postes et postiers en Normandie. Témoins des transformations nationales 1830-1914*, Paris, L'Harmattan, 2009

Présentation des auteurs

Sophie BACCAUNAUD a réalisé un mémoire de master en histoire moderne sur une famille de parlementaires bordelais du XVIII^e siècle, les Présidents de Casaux. Après avoir été admise au CAPES et admissible à l'agrégation une première fois, elle est actuellement professeur stagiaire au collège Alain Fournier à Bordeaux.

François CADILHON est professeur d'histoire moderne à l'université Bordeaux Montaigne. Ses recherches concernent l'histoire des idées, des milieux intellectuels et de l'éducation, de l'Europe centrale.

Guillaume COMPARATO est doctorant en histoire à l'université Grenoble – Alpes au Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE). Sa thèse porte sur la biographie du personnage de Barthélemy Faujas de Saint-Fond, géologue et membre fondateur du Muséum national d'histoire naturelle. Par ce prisme, il étudie autant l'histoire des sciences et des techniques que les aspects sociaux, mondains et politiques du champ scientifique au tournant des Lumières.

Lauriane CROS est agrégée et prépare un doctorat en histoire moderne à l'université Bordeaux Montaigne sous la direction du professeur François Cadilhon. Membre du Centre d'Etudes des Mondes Moderne et Contemporain (CEMMC), allocataire et attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), sa thèse porte sur « Franc-maçonnerie, réseaux maçonniques et dynamiques bordelaises au XVIII^e siècle ».

François HOU est agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Doctorant en histoire contemporaine à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, il prépare une thèse sur « Chapitres et sociétés en Révolution. Les chanoines en France de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet », sous la direction du professeur Philippe Boutry.

Fabienne LAGRANGE est doctorante à l'université Bordeaux Montaigne. Elle réalise une thèse sous la direction de Marie-Bernadette Dufourcet-Kahim, sous le titre de « La vie chorégraphique à Bordeaux du XVI^e au XVIII^e siècles ».

Emmanuel LEMÉE est agrégé d'histoire et prépare une thèse d'histoire moderne au sein du centre Roland Mousnier. Il étudie le rôle diplomatique et politique du duc d'York, Jacques Stuart, frère et héritier du roi d'Angleterre Charles II, entre la Restauration et son couronnement sous le nom de Jacques II (1660-1685). Son travail analyse les réseaux et la stratégie de ce prince européen et de son entourage, et tout particulièrement leurs liens étroits avec la France de Louis XIV.

Les chemins de la correspondance

Laura LÈZE est étudiante en histoire moderne à l'université Bordeaux Montaigne. Elle a soutenu son mémoire de recherche en 2016 sur la biographie de la comtesse hongroise Éléonore Batthyany-Strattman et remportée l'accessit du Prix Hungarica en 2017.

Sébastien RICHEZ est docteur en histoire contemporaine de l'université Caen – Normandie, et historien auprès du comité pour l'histoire de La Poste depuis 2004. Il contribue à des travaux collectifs ou individuels abordant la Poste comme actrice contemporaine de l'acculturation, des mobilités et des médiations sociétales.

Darío R. VARELA FERNANDEZ, doctorant contractuel à l'université du Maine, réalise une thèse sur « Les réseaux hispanistes français au début du XX^e siècle. Coopérations savantes et relations culturelles, France, Espagne, Amériques, 1890-1930 ». Dans le présent article sur les échanges épistolaires des hispanistes français et leurs réseaux américains, le lecteur pourra apprendre davantage sur la création de circulation des savoirs et les informations qui nous apportent, les parcours et influences qui auront et par quel biais, ainsi que les flux et contenus des envois entre hispanistes et savants d'un et de l'autre côté de l'Atlantique au début du XX^e siècle.

Dorota WISNIEWSKA est diplômée de l'Institut historique de l'université de Wrocław. Elle a soutenu un mémoire consacré à la politique de France en Pologne (1752-1756), sur les projets du ministère des Affaires étrangères et les actions du Secret du roi. Actuellement, elle est doctorante à l'université de Wrocław (Pologne) et de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines – Paris – Saclay dans le cadre du programme « Doctorat en co-tutelle ». Elle travaille sur une thèse intitulée « Femmes en politique en France et en Pologne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : salons littéraires et correspondances ». Ses intérêts scientifiques sont les suivants : les femmes dans l'histoire, l'histoire socio-culturelle, la politique et la diplomatie dans l'époque moderne, les relations franco-polonaises au XVIII^e siècle.

Ouvrages publiés par le CHP

Auteurs	Titres
Collectif	<i>Mémoires d'Algérie – Une génération de postiers raconte</i>
Jean Manac'h Albert Vignau	<i>Mémoire postale – Une vie de receveur</i>
Pierre Le Saux	<i>Mémoire postale – Un postier parmi d'autres</i>
L. Raffa-Lonati E. Lhomet C. Fourrier J. Le Naour	<i>Mémoire postale – Travail et intimité, les PTT au féminin (réédition 2006)</i>
Nicolas Verdier	<i>Un député obstiné – Alexandre GLAIS-BIZOIN 1800-1877</i>
Louis Boulet	<i>Ma Poste, ombres et lumières</i>
J-Michel Bourquard Muriel Demorieux Francis Pizzato	<i>Si Paris RP m'était conté (épuisé)</i>
Muriel Le Roux (dir.)	<i>Postes d'Europe, XVIII^e-XXI^e siècle Jalons d'une histoire comparée (épuisé)</i>

Les chemins de la correspondance

Les Cahiers pour l'histoire de La Poste

Numéro	Auteurs	Titres	Prix €	Quantité
n° 1	V. Bouget	<i>La grève des PTT de l'automne 1974 et les médias</i>	6	
n° 2	G. Quantin F. Desroches	<i>D'une Révolution à l'autre. Maîtres de poste et réseau postal en Côte-d'Or, 1789-1848</i>		épuisé
n° 3	A. Le Ber N. Schepens	<i>Le rôle de la Poste au cours de la Première Guerre mondiale</i>		épuisé
n° 4	C. Tretsch	<i>La vie à l'hôtel des Postes de Paris de 1801 à 1830</i>	6	
n° 5	M. Marguerit C. Da Fonseca	<i>Être facteur dans le Nord (1830-1940)</i>	6	
n° 6	A-L. Cermak E. Le Briand	<i>Le réseau avant l'heure : la Poste pneumatique à Paris (1866-1984)</i>	6	
n° 7	A. Antiste B. Oger N. Salanon	<i>Une autre banque : histoire des CCP au XX^e siècle</i>		épuisé
n° 8	M. Roux	<i>Les PTT à Marseille. Aux origines d'un réseau de communications</i>	6	
n° 9	F. Pacoud	<i>La naissance du syndicalisme postal</i>	6	
n° 10	N. Grégoire	<i>Du secours à l'entraide. Genèse de la Mutualité postale (1879-1930)</i>	6	
n° 11	N. Laparra	<i>Des P&T à la campagne. L'exemplarité de l'Auvergne avant 1914</i>	6	
n° 12	D. Boïco	<i>Présence postale en banlieue. La Seine-Saint-Denis de 1960 à 1990</i>	6	
n° 13	V. Detry	<i>Cambouis et tôle jaune. La Poste et la voiture depuis 1930</i>		épuisé
n° 14	C. Raine A. Rodriguez	<i>Les Postes en mutation. Le Bordelais au XIX^e siècle</i>	6	
n° 15	C. Henri	<i>Le courrier prend les airs. L'aviation postale intérieure au milieu du XX^e siècle</i>		épuisé
n° 16	A. Rivière S. Richez	<i>Jaunes mêlés. 50 ans de présence postale sur le Tour de France (1963-2013)</i>		épuisé
n° 17	Collectif	<i>Les Postes dans la guerre 1914-1918</i>	6	
n° 18	C. Gosselin	<i>Au temps de la Très Grande Vitesse postale (1975-2015)</i>		épuisé
n° 19	Q. Bocquet	<i>La Poste et le sport en France après 1945</i>	6	
n° hors série	Comité pour l'histoire	<i>Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France, des origines au premier Empire</i>	15	
n° hors série	Comité pour l'histoire	<i>Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France, à l'époque contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles)</i>		www.laposte.fr/chp

Nom :	Prénom :	Date :
Adresse :		Ville :
Code postal :	Pays :	
Total (sans frais de port) :		

Commandes et chèques (à l'ordre de La Poste) à expédier au :

Comité pour l'histoire de La Poste, 9 rue du colonel Pierre Avia – CP A 503 – 75757 Paris Cedex 15

Ouvrages publiés avec le concours du CHP

Le receveur des Postes, entre l'État et l'utilisateur (1944-1973)

Odile JOIN-LAMBERT
Éditions Belin – 2001 – 19,67 euros

Histoire de la Poste – De l'administration à l'entreprise

sous la direction de Muriel LE ROUX
Éditions ENS rue d'Ulm – 2002 – 16 euros

La plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières

Études réunies par Pierre-Yves BEAUREPAIRE
Artois Presses Université – 2002 – 20 euros

Les facteurs et leurs tournées, un service public au quotidien

Marie CARTIER
Éditions La Découverte – 2003 – 25 euros

Histoire de la Caisse nationale d'épargne. Une institution au service du public et de l'État 1881-1914

Benoit OGER
Éditions L'Harmattan – 2006 – 29,5 euros

L'invention du contrôle de gestion à la Poste (1923-2003)

Laurence MORGANA
Éditions L'Harmattan – 2008 – 32 euros

Postes et postiers en Normandie. Témoins des transformations nationales (1830-1914)

Sébastien RICHEZ
Éditions L'Harmattan – 2009 – 31 euros

L'Europe mise en réseaux. La France et la coopération internationale dans les postes et les télécommunications (années 1850-années 1950)

Léonard LABORIE
Éditions Peter Lang – 2010 – 47,5 euros

L'atlas de Trudaine. Pouvoirs, cartes et savoirs techniques au siècle des Lumières

Stéphane BLOND
Éditions du CTHS – 2014 – 54 euros

Le Père Noël de la Poste. La surprenante histoire de son secrétariat (1962-2012)

Valérie-Inés DE LA VILLE et Antoine GEORGET

Éditions Peter Lang – 2014 – 35 euros

**Contribution à l'histoire du service public postal :
de la Révolution au tournant libéral du second Empire**

Olivia LANGLOIS-THIEL

Éditions Peter Lang – 2014 – 55 euros

Censure et autorités publiques. De l'époque moderne à nos jours

François CADILHON, Philippe CHASSAIGNE et Éric SUIRE (dir.)

Éditions PIE Peter Lang – 2015 – 44,5 euros

Histoire des Postes françaises jusqu'en 1939

Eugène VAILLÉ

Éditions PIE Peter Lang – 2016 – 36 euros

Brève histoire de la Poste depuis 1945

Muriel LE ROUX, Sébastien RICHEZ (dir.)

Éditions PIE Peter Lang – 2016 – 36 euros

La Poste, servante et actrice des relations internationales (xvi^e-xix^e siècle)

Alexandre TESSIER (dir.)

Éditions PIE Peter Lang – 2016 – 36 euros

Veuves françaises de la Grande Guerre. Itinéraires et combats

Peggy BETTE

Éditions PIE Peter Lang – 2017 – 48 euros

**Un postier dans la Grande Guerre. Augustin-Alphonse Marty (1862-1940), réformateur de la
Poste militaire**

Sébastien RICHEZ

Éditions PIE Peter Lang – 2017 – 28 euros

La résistance oblitérée. Sa mémoire gravée par les timbres

Laurent DOUZOU et Jean NOVOSSELOFF

Éditons du Félin – 2017 – 25 euros

À commander dans toutes les bonnes librairies

Achévé d'imprimer par Navis
Numéro d'impression : ???
Dépôt légal : 3^e trimestre 2018

